

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Num.) (LE NUMERO 0.50 F)
FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5.50 F

Compte Chèque Postal 4630 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette PARIS-10^e tél. 478.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

C.M.F. à la FOIRE de PARIS
FESTIVAL - EXPOSITION de la
MUSIQUE 6 au 14 Mai 1972.
Visitez son stand n° 3 g.

N° 252 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES MAI 1972

LE TEMPÉRAMENT Réalités et survivances

N'est-il pas étonnant, dans les temps que nous vivons, qu'il soit encore question de tempéraments différents dans les gammes, voire même de préférences marquées pour le système impraticable, préconisé par Dom — Bédos — dans son ouvrage par ailleurs remarquable, « Nouveau Manuel complet du facteur d'orgues », paru en 1770.

Pourtant, en janvier dernier, dans le laboratoire d'acoustique de la faculté des sciences qui dirige M. Emile Leippe à l'occasion d'échanges d'idées entre gens intéressés à la question, et cela, en vue d'une radio-diffusion sur l'antenne de France-Culture, il m'a été donné d'entendre des partenaires, hautement qualifiés pourtant, défendre le principe de tempéraments différents s'appliquant ou pouvant s'appliquer aux gammes. J'ai dû reprendre à ce sujet l'enseignement du père Marin Mersenne qui, dans le second volume de son « Harmonie Universelle » publiée en 1637, indique aux organiers de son temps, comment réaliser la partition ou accord des douze quintes du clavier, en réduisant chacune d'elle de 1/41 de comma afin de trouver un terme reproduisant exactement celui du point de départ.

Il est que, en effet, quand l'on enchaîne 12 quintes consécutives par mouvement ascendant et en rapport de résonances naturelles, c'est-à-dire ne donnant lieu à aucun battement (intervalle strict) le 13^e terme de cette suite ne reproduit pas exactement le son d'origine, il est plus haut d'un comma. Si l'on est parti du Ut 32, on aboutit au si 2 terminant la 7^{ème} octave. De ce fait, le cycle ne peut s'accomplir et, si de plus, nous considérons que l'échelle parcourue comprend les 12 sons de la gamme chromatique, force nous est de constater l'impossibilité d'établir des instruments à sons fixes, permettant toutes semblables sur l'étendue du clavier. L'obligation s'impose donc aux facteurs d'orgues d'égaliser les octaves, lesquelles ne souffrent pas d'altération dans leurs rapports et, en conséquence, de répartir sur les intervalles entrant dans leur composition, le comma en excès du 13^{ème} terme de la succession que nous venons d'examiner.

Avant le dix-septième siècle, plusieurs systèmes concurrent des fortunes diverses, Dom Bédos dans

son ouvrage cité plus haut nous en révèle un dont son ingénuité se réjouit et le compare, s'il ne l'appose pas, (laissant ce soin aux musiciens de l'époque) au système établi par les mathématiciens. Cependant, dès 1637 le père Mersenne donnait les moyens de réaliser le tempérament fixé par les mathématiciens, à l'intention des organiers, indiquant les rapports entre eux des diatèses de la partition, en vue d'éviter toute erreur.

Il signale soigneusement que, si l'on accorde les quintes bien justes jusqu'à la douzième puissance, le son obtenu ne reproduit pas celui d'origine, il est plus haut de un comma, et il donne la raison de ce comma en excès — 531441

Il faut donc pour retrouver un treizième terme qui reproduira exactement le son d'origine, frapper chacun d'eux d'un abaissement correspondant à la racine 1/41 de 2.

Il est évident que l'organier ou l'accordeur ne peuvent au cours de leur travail, se baser sur de telles abstractions, ils ne se posent aucune question d'ordre arithmétique ou géométrique, ils établissent selon une partition éprouvée, les rapports des sons entre eux. Ils reconnaissent la bonne altération de la quinte aux battements qu'elle produit quand elle n'est pas rigoureusement juste et là, si par excès ou par défaut, une erreur se produit, si minime soit elle, le rapport d'octave qui s'en suivra, imposera la correction. L'oreille ne tolérant dans ce cas aucun écart, dans quelque sens que se soit.

Sans doute à ce niveau de notre examen, n'est-il pas inutile de rechercher les raisons qui conduisent Dom Bédos par ailleurs esprit transcendant, à s'exprimer comme on le verra plus loin avec une candeur vraiment désarmante. C'est que l'esprit de système l'a emporté chez lui, comme près d'un siècle et demi plus tard chez un physicien de la classe de Bonasse. En effet, on a longtemps considéré l'origine des sons composant les gammes comme issus d'un fondamental unique, (malgré l'absence dans l'échelonnement, d'un 4^{ème} et d'un 6^{ème} degré) et comme intangible le rapport 5/4 qui s'en suivait, c'est-à-dire la résonance du son No5, mi si l'on est parti

Suite en 3^{ème} page

VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

Suivant décision du dernier Congrès de la Confédération Musicale de France :

L'abonnement annuel (10 numéros) 1^{er} octobre au 30 septembre, est porté à 6 F pour la France et 8 F pour l'étranger.

Ce nouveau tarif sera appliqué le 1^{er} octobre 1972.

AVIS DE CONCOURS

Note relative au concours pour le recrutement de musiciens à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Il est ouvert à la Préfecture de Police, à une date qui sera fixée ultérieurement, un concours pour le recrutement à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, de neuf musiciens pour les pupitres ci-après désignés : tambour, trompette de cavalerie ou bémol, trompe de chasse mi bémol, trompette basse mi bémol, flûte, clarinette si bémol.

Les épreuves du concours comportent :

- 1) Epreuve d'admissibilité : interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury ;
- 2) Epreuve d'admission : lecture à vue d'un morceau inédit.

Le concours est ouvert aux candidats ayant satisfait au préalable au concours d'admission à l'emploi de gardien de la paix de la Police Nationale. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Musique des Gardiens de la Paix, 208, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^{ème}.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues :
478.00 F

Société Musicale Ste Cécile, Meslay (Mayenne), 100 F ; Mme Laurence MONTEIL, Paris-10^{ème}, 100 F ; M. Emmanuel Frank, Paris-VII^{ème}, 6 F ; M. Pierre AUTIN, Orly-les-Saules (Val-de-Marne), 6 F.

Total à ce jour : 690 F

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS CONCERTS PUBLICS

Mercredi 17 mai : 20 h. 30, square Necker, batterie-fanfare.

Jedi 18 mai : 15 h. 30, parc floral Vincennes, Musique et batterie.

Lundi 22 mai : 15 h. 30, parc floral de Vincennes, Musique.

Samedi 27 mai, 17 h square Champs Elysées, Batterie-Fanfare.

Dimanche 28 mai, 15 h. 30, parc floral de Vincennes, Batterie-Fanfare.

Concerts de l'Orchestre d'Accordéons de Paris sous la direction d'Etienne LORIN

CONCERTS PUBLICS

Jedi 4 mai, à 20 h. 30 : Centre International de Séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, Paris-12^e, 2^{ème} concert de Solistes de la saison 1971-1972.

Jedi 11 mai, à 14 h. 30 : square Maurice-Gardette, Paris.

Jedi 11 mai, à 20 h. 30 : Parc des Buttes-Chaumont, Paris.

Dimanche 14 mai, après-midi : audition au Festival International de la Musique à la Foire de Paris.

Samedi 20 mai, en soirée : Concert à Chambéry, avec l'Orchestre d'Accordéons de Chambéry, sous la direction de M. Teppaz.

Dimanche 4 juin : participation au Premier Festival Mondial de l'Accordéon, à Montmorancy.

Le matin : audition au cours de la messe.

L'après-midi : audition au cours du Gala de l'Accordéon.

66^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

LES SABLES-D'OLONNE 16, 17, 18 JUIN 1972

Le 66^{ème} Congrès National de la C.M.F. précédera, cette année le Concours International de Musique des Sables d'Olonne. Primitivement fixé au 25 juin, une manifestation semblable ayant lieu ce même jour à Nevers, le Comité organisateur de ce Concours a consenti, malgré tous les aléas qu'une telle décision pouvait comporter, à avancer d'une semaine l'ensemble des manifestations musicales prévues pour 1972 aux Sables d'Olonne.

L'Harmonie Municipale des Sables d'Olonne organise depuis 1947 des Concours Internationaux et celui de juin prochain sera le 10^{ème}.

De très importantes sociétés étrangères ont déjà donné leur adhésion. Citons Les Chorales de Pepinster et Welkenraedt (Belgique), L'Harmonie de Payerne, La Fanfare de Corgemont (Suisse).

Au nombre des sociétés fraternelles nous recevons les Harmonies de : Besançon, Angers, Compiègne, Brest, Albi, Pau, Aubusson, Cholet, Villeneuve-sur-Lot, La Tasse et les Fanfares de Gradignan et de Dijon.

En totalité déjà une cinquantaine d'inscriptions sont parvenues au Comité.

Le Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France présidera le Jury.

Parallèlement se tiendra au Centre Culturel des Sables d'Olonne le 66^{ème} Congrès National de la C.M.F. précédé d'une réunion du Conseil d'Administration le vendredi 16 juin.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest recevra les délégués qui auront toutes instructions utiles en temps voulu.

AVIS

Les Fédérations qui ont des propositions à faire ou des vœux à émettre sont priées de les faire parvenir avant le 15 mai à la C.M.F., 121, rue La Fayette. Ces propositions et vœux seront, après avis du

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DES SABLES-D'OLONNE LES 17 ET 18 JUIN 1972

Grand Concours International de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables d'Olonne les 17 et 18 juin 1972.

Samedi 17 juin 1972 : à 17 h. 30, cérémonie au Monument aux Morts par l'Harmonie des Sables et les Sociétés arrivées ; 18 h. 30, vin d'honneur à la Mairie ; 21 h. 30, 1^{er} concert de gala par des Sociétés participants au concours.

Dimanche 18 juin 1972 : 7 h. 30, réunion des membres du jury ; 8 h. 30, concours d'exécution ; 11 h., grand concert public par une Société participant au concours, sur le remblai ; 16 h., rassemblement de toutes les sociétés pour le défilé ; 16 h. 30, cérémonie au Monument aux Morts, remise de gerbes par le Comité organisateur ; 18 h, morceau d'ensemble ; 18 h. 30, remise solennelle des récompenses ; 21 h. 30, 2^{ème} grand concert de gala par une Société participant au concours.

Le Président de l'Harmonie, J. JEANNIER.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

RAVEL (fin)

Et nous arrivons à l'œuvre la plus populaire. Qui ne l'a pas sifflotée ? Ne l'a-t-on pas jouée à l'harmonica, à l'accordéon ? N'existe-t-il pas, s'il vous plaît... une version pour piano à deux mains pour (vous l'avez deviné) le Boléro qui est avant tout une affaire de rythme et de couleurs instrumentales.

« Cette pièce doit agir par l'obsession » disait Ravel et il ajoutait en riant « ah ! celui-là ils ne le joueront pas aux concerts du dimanche ! ».

Un thème de seize mesures exposé par la flûte solo, sur un fond de percussion uniforme et tenace, se répète inlassablement jusqu'à la fin. Avant celle-ci, intervient une subite modulation. C'est un immense crescendo dans lequel chaque instrument soliste ou chaque famille apporte la variété des timbres.

Ces vingt minutes de musique étaient voulues par l'auteur d'une rigueur absolue et il n'admettait pas le moindre « pressez ». Je le revois au pupitre, vêtu de son complet marron, tenant une baguette qui paraissait si longue, mener au succès cette gageure de l'orchestration tel un métromome qui bat ses

trois temps sans un autre geste. Le compositeur a maintenant cinquante six ans. Il lui reste encore beaucoup à dire ! C'est vers le piano qu'il se tourne une fois de plus mais vers le piano instrument soliste.

Une occasion lui fut donnée de réaliser une nouvelle gageure : donner l'impression de faire avec une seule main ce que l'on a du mal à réaliser avec les deux ! Le pianiste autrichien Paul Wittgenstein, qui avait perdu le bras droit à la guerre, ayant demandé à Ravel de lui écrire le Concerto en Ré mineur pour la main gauche et l'orchestre, il en donna la première audition à Paris en 1933. Ce fut Jacques Février qui le présenta au festival Ravel de 1937 sous la direction d'un de nos chefs disparus et si compréhensif du génie ravelien : Charles Münch.

Le pianiste Gil Marchex écrit à ce sujet : « Le Concerto pour la main gauche doit être considéré comme l'œuvre la plus dramatique de Ravel, au début, à travers un brouillard sonore fait d'un murmure confus de basses et de violoncelles, on entend ramper ce rythme de très lente sarabande, articulé d'une voix fantomatique par un contrebasson. Puis errant lugubrement, un thème navrant joué par les cors

Suite page 3

Saint-Saëns et notre époque

Saint-Saëns est, malgré ses défauts, l'archétype du musicien français. Dorel Hardman le présente comme une « pointe sèche d'après un portrait de Mendelssohn ».

Symphoniste, il traduit son idéal théâtral à travers la musique pure : elle ira au devant de la scène. La musique reste toujours souveraine, évite les compromissions avec les autres arts, même si elle leur emprunte parfois des idées.

Nous voyons en lui un archaïsant rigoriste ! En son temps, on ne voulait pas jouer ses œuvres « à cause des dissonances ». Sa prétendue sécheresse ne révèle-t-elle pas la même retenue, que nous admirons chez Ravel. N'était-il pas bon qu'un musicien montre la valeur du cadre ou se coule la musique : « Toujours, prime pour lui le culte de la forme — dit Pierre Lalo —. Il est moins soucieux de ce qu'il va dire que de la façon dont il le dira ».

Notre époque dans ses boursoufflures pseudo-scientifiques, ses tentatives expérimentales avortées, avant la mise au point, « supporterait bien de véritables natures » de musicien. Au moins, que cet « imagier » médiéval, donne le goût de la sincérité, du bien fini.

Nous voudrions être rationnels en 1971 : son absence de confiance,

son positivisme ne peuvent-ils nous rapprocher de lui ? Pauvre Saint-Saëns, il souffre de l'image d'Épinal du méchant, du caustique, zébrant, bougon, qui renie Wagner après l'avoir admiré et dont la musique ne reflète pas un atome de sensibilité !

La musique pourtant grâce à lui a retrouvé des ailes, elle est mouvement perpétuel : le dynamique primant sur la sensibilité ; elle amène l'ère du rythme que le Stravinsky du « Sacre » fera éclater dans le ciel parisien.

A cette époque glacée mais pure viennent bourgeoisie Milhaud, Poulenc, Roussel surtout, Fauré, Ravel. Sa connaissance du contrepoint fait retrouver la vieille et savante polyphonie française de la Renaissance.

Il est le premier à inviter le public à se tourner vers la musique instrumentale, sans la rélier obligatoirement à la musique dramatique. Rôle historique donc, qu'il éclaire par ses propres recherches, le présent, ce que plus tard on nommera la musicologie : il dirige l'édition des œuvres de Rameau, fait revivre les vieux modes grégoriens.

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

GREGORIEN

« Dans la joie de Pâques ». Cette joie est tantôt contenue tantôt exubérante. Intérieure ou jubilatoire. Destinées à la fête de Pâques et au temps de Pâques. Les 20 séquences, axées sur la Résurrection, la célèbrent avec enthousiasme.

Le grégorien « émeut le cœur et le pacifie ». Sa beauté et sa profondeur, la spontanéité de son allégresse, sa tonalité ou la « libération » qu'il provoque, sont des sources régénératrices inépuisables.

On entend les cloches pascales. Puis les chants : alleluia, antienne, répons, hymnes, etc... 6 d'entre eux, proposés à la suite, composent la messe de Pâques (introduction, graduel, alleluia, prose, offertoire, communion).

L'abbaye de Kergonan est une abbaye bénédictine bretonne. Le chœur des moines chante avec simplicité et dignité.

Notice faisant l'apologie du grégorien, puis analysant chaque page. Présentation très soignée et bien illustrée.

ARION 30 A 134

MOZART : LE PIANO

Ceuvre de virtuosité (écrite pour lui et Nannerl ?) le Concerto 2 pianos-orch. en mi b. (K. 365) est une pièce-maitresse. Les pianos se répandent ou s'entrecroisent (1 - au sein des thèmes naissent les contrastes qui fouettent le développement. 2 - entre ritournelles orchestrales ciselées, rève des claviers. 3 - finale moussieuse sur thème populaire).

Le Concerto 3 pianos-orch. en fa (K. 242) possède du charme, mais moins d'intérêt. Ampleur moins vaste de la musique ; partitions solistes plus faciles. Pas de contrepoints interplanistiques (1 - Cf volet initial du précédent. 2 - dans le style d'une romance. 3 - le gracieux thème s'inscrit dans une métrique ternaire).

Danise Dupont et Muriel Siatkine (qui s'adjoint O. Russell pour le 2d), très habitués au jeu en commun, ont des qualités complémentaires qui s'harmonisent et s'équilibrent. Le Collegium Academicum de Genève (dir. R. Dunand) est sobre.

Réalisation : groupe de claviers bien « découpé » sur l'orch.

CONCERT HALL (Guild) SMS 2742.

BEETHOVEN

LES DERNIERES SONATES PIANO

La 30ème Sonate est un hâvre lyrique entre les N° 29 et 31, plus « cérébrales ». Libre, la structure se plie au message que l'auteur veut transmettre (1 - 1er thème comme improvisé ; 2ème cantabile. 2 - presto ampolé. 3 - variations sur beau thème lent).

La 31ème Sonate, écho d'une crise morale, est douloureuse puis radieuse. La forme se plie aux exigences de l'inspiration (2 - sorte de scherzo volontaire. 3 - finale de structure complexe, comprenant notamment 2 fugues ; issue victorieuse).

Titanesque, noble, la 32ème sonate comprend 2 volets de coupe fort compliquée (1 - saisir le destin à la gorge ; 2 - ampleur orchestrale. 2 - ariette variée, qui se dégage peu à peu des servitudes terrestres pour évoluer vers l'extase).

W. Backhaus fut un des meilleurs interprètes de Beethoven, qu'il domine (technique) et respecte (esprit). Il sait, tantôt faire chanter le clavier, tantôt faire bondir les bouillonnantes idées. Il sait surtout fortifier son jeu, de toute la profondeur de la pensée beethovenienne. La 32ème est particulièrement magistrale.

Le report transmet l'instrument avec de belles et fidèles sonorités.

DECCA 7095 B

RACHMANINOV : LE PIANO

S'il n'a point infléchi le cours de la musique, Rachmaninov n'est cependant pas négligeable. Témoin ce 3ème concerto pour piano et orch., virtuose et sensible, quoiqu'à un degré moindre que l'illustre 2d. C'est une longue et prolifique confession.

(1 - laisse au pianiste un rôle de tout 1er plan. 2 - élégance alourdie de quelque inquiétude. 3 - finale enchaîné : là encore, heureusement, le piano actif surclasse l'orch. édulcoré).

Soutenu par l'Orch. de Chicago que dirige G. Prêtre, A. Weissenberg expose d'abord avec un délicat romantisme, puis éclabousse de sa technique sans faille mais non sans finesse. Cette version plait par sa fougue.

La gravure inscrit fidèlement les intentions et suit soigneusement les inflexions.

RCA 645 104

GRANADOS : LE PIANO

Nous avons déjà analysé les 12 danses espagnoles. Elles se nourrissent d'un folklore « inventé », ou transformé et sublimé à travers le prisme de la personnalité aristocratique de l'auteur. Elles ont de l'élégance et de la sève ; elles se partagent l'énergie et l'abandon ; elles allient le chatoiement des harmonies à la précision du trait (On aimera surtout la capricieuse « Oriental », la nerveuse Zarabanda », la pastorale « Villanaca », la « Anafuza » cambriée la follement dansante « Rondella », la féminine « Valenciana », la « Danse triste », la gitane « Zambra », la mauresque « Arabesca »...)

Alicia de Larrocha est l'interprète rêvé pour ce répertoire. Outre ses qualités « nationales » qui situent les danses sur leur terrain, elle fait preuve d'une vive sensibilité, leur apporte fougue et couleur ainsi qu'une poésie puissamment parfumée et très pénétrante.

Réalisation technique délicate.

ERATO EFM 0099

JANACEK : LE PIANO

Intégralo de la production pianistique. D'abord 2 pages accompagnées par d'autres instruments. Formation inattendue dans le Capriccio pour la main gauche et vents : 3 trombones, 1 tuba, 2 trompettes et... 1 flûte ! Du lyrisme ; surtout beaucoup de dynamisme dans cet ouvrage de conception avancée. Et une certaine rudesse provenant du choc des divers « vents » (1 - virulent. 2 - méditatif. 3 - caricature de danse. 4 - lumineux).

Le Concertino pour piano, 2 violons, alto, clarinette, cor et basson est une partition juvénile (1 - dialogue piano-cor interrogatif. 2 - dialogue piano-clarinette sarcastique. Entrée des autres instruments dans les allègres N° 3 et 4).

Malheureusement, les œuvres pour piano solo. Le Tema con variazioni, page de jeunesse, enfle 7 variations concertantes.

« Sur la route » (ou t. X, 1905), début du sonate, se fait l'écho d'une émeute sociale ; mais pas de programme véritable (1 - « Pressentiment » : sombre et tourmenté. 2 - « Mort » : déploration funèbre).

« Sur des sentiers effacés » : cyclo, de 10 pièces pour la 1ère série, de 5 pour la 2d. Des feuillets d'album, qui pourraient composer une rétrospective autobiographique. L'ensemble a donc la saveur du souvenir. Simple, intime, il est un peu languissant.

Enfin, « Dans la brume » : 4 pièces de sens ésothérique et d'écriture très mobile.

R. Firkusny est un disciple de Janacek ; cela compte. Les exécutions sont percutantes (Capr.) fraîche (Conc.) envoiante (Route) délicate et intérieure (Sent.). Enregistrement « vrai », présent. Gravure sur 2 disques en pochette-album. Notice trilingue.

D.G.G. 2707 055

MOZART : LE VIOLON

Le Concerto violon-orch. N° 3 (K. 216) est un légitime favori du public. Il subit l'influence française. Le concours soliste-orch. y est particulièrement heureux (1 - 1er thème, ferme assuré, plaisant, essentiel pour le développement. 2 - très haut moment de palpitante poésie nocturne. 3 - finale polymorphe : alle svelte, and.-sérénade, allegretto populaire, dernier refrain suspensif).

Brillant, le Concerto violon-orch. N° 4 (K. 218) cherche avant tout à éblouir. En ré majeur, le violon sonne d'éclatante façon (1 - décidé ; rôle prédominant et difficile du soliste. 2 - émuante ligne mélodique du violon. 3 - rondo émaillé de rencontres imprévues qui lui donnent une originalité pliquante).

J.-J. Kantorow est un bon virtuose (malgré quelque inégalité ; cadence fort mouvement du « sol » et entrée du « ré ») et un musicien sensible. Sous la baguette de T. Guschlbauer, le « Bournemouth Sinfonietta Orchestra » propose une prestation absolument excellente. On peut classer ces versions parmi les bonnes.

La réalisation est réussie avec brio.

ERATO STU 70 709.

VIOTTI ET MOZART : LE VIOLON

Le Concerto violon-orch. N° 2 de Viotti, inédit au disque, permet au soliste de déployer toutes ses possibilités (1 - l'explication d'un thème très décidé, et d'un autre chantant, coulant, effectuée par l'orch., est suivie d'un développement classique par le soliste. 2 - brève halte, donnant des ailes au chant du violon. 3 - rondo de bonne humeur, alerte et spirituel).

Le Concerto violon-orch. N° 5 en la (K. 219) de Mozart est un très bel ouvrage, d'ailleurs populaire, aussi inspiré que brillant (1 - tutti solennel, après lequel le violon chante éperdument, reprend vigoureusement le thème pour le développer. 2 - chargé de poésie. 3 - menuet racé, au milieu duquel s'insère un intermède « turc », d'où le surnom de concerto).

L'Adagio violon-orch. K. 261 fut rédigé pour remplacer le volet médian de l'œuvre précédente, mais ne put se maintenir à cette place.

J.-P. Wallez est un fin violoniste, aux sonorités claires, au style net et brillant. Secondé par l'orch. de chambre de Munich, il propose des interprétations agréables et valables.

Très flatteuse pour le soliste, la reproduction apporte un orch. un peu terné.

CLASSIC 091 097

BEETHOVEN : VIOLON ET PIANO

Les deux sonates les plus connues : un couplage générique en une réédition soignée et avantageuse !

La Sonate N° 9 « à Kreutzer » op. 47 requiert un style sérieux, expurgé, ferme et puissant (1 - début hardi ; cadence-récitatif du violon, coupée d'accords au piano ; puis départ du torrentiel presto. 2 - sur thème ample, variations de caractère décoratif. 3 - reprend le tempo et l'esprit du volet initial, à l'aide d'un thème plus souriant).

A. Grumiaux est très à l'aise dans ce romantisme fougueux. Le piano est tenu par la si regrettée Clara Haskil. Version très studieuse et équilibrée, extrêmement vivante.

Les mêmes artistes donnent une traduction avancée de la Sonate N° 5 « Printemps » op. 24. Le titre, qui n'est pas de Beethoven, convient bien à cette page ensoleillée (1 - le violon expose une phrase heureuse ; la 2ème fera « jaillir » la sève. 3 - très délicat cantabile qui se partagent les ductilistes. 3 - scherzo curieusement déhanché, explosant parfois de joie. 4 - rondo qui fait des grâces).

PHILIPS 6580 032

TELEMANN : MUSIQUE DE CHAMBRE

Ce disque mérite son titre « Telemann Intime » ; de la vraie musique de chambre, douce et reposante, avec 4 joyaux peu connus. D'abord 2 sonates en trio pour flûte à bec, hautbois, clavecin et gamba. Celle en mi mineur affecte une prédilection pour l'écriture en imitations. Celle en ut mineur est particulièrement équilibrée.

Le sonate pour viole de gambe et basse continue est une très belle pièce, d'inspiration noble. La partita N° 2 pour flûte à bec soprano et clavecin, lumineuse, est la seule du lot qui ne soit pas à l'italienne mais comprenne plus de 4 mouvements.

Nous avons déjà dit comme la musique de Telemann concilie les différents « goûts ». Remarquons aussi combien chaque partie est idéalement adaptée à l'instrument concerné ; ce qui semble inflirmer l'assertion courante selon laquelle, à cette époque, les compositeurs n'écrivaient pas en vue d'un instrument bien déterminé, confiant une partie à tel ou tel timbre indifféremment.

La prestation des « Météorites » soutient l'intérêt. On notera l'agilité du flûtiste, la pureté du hautbois, la plénitude du gambiste.

La reproduction préserve l'éclairage « sous la lampe ».

B.A.M. (Discodisc) LD 6017

WEBER : MUSIQUE DE CHAMBRE

Élégant et romantique, le Grand duo concertant clarinette-piano op. 48 est une sorte de sonate à 2 où les instruments jouent un rôle égal (1 - le dialogue s'ouvre avec feu sur un thème fougueux, le 2d sera lyrique et doux ; contraste traditionnel ! Développement imanté et spirituel. 2 - and de forme lied, d'une poésie prenante et un peu mélancolique ; épisode central tourmenté. 3 - rondo d'une brillante et superficielle virtuosité, coda en feu d'artifice).

D'esprit et d'écriture plus classiques, le trio flûte-violoncelle-piano offre un caractère souvent pastoral (1 - conversation raffinée. 2 - l'agilité dansante de la flûte rappelle l'invitation à la valse. 3 - « Plainte du berger » sur une chanson populaire. 4 - finale franc. guilleret, plein d'une sève toute haydnienne).

Clarinetiste G. Deplus : timbre agréable, émission fine, solide technique ; pianiste Martine Joste ; opportunité et intelligence des interventions. Leur version est pleine de subtilités et, naturellement, de brio. Avec la même, 2 autres grands artistes, M. Larrieu et le celliste M. Renard traduisent le trio avec un tact inouï, une musicalité exquise.

D'ailleurs, ces interprétations sont extraites du livre d'or de France-culture. Satisfaisant, la reproduction sonne bien.

O.R.T.F. (Chant du Monde) 1001

VIVALDI : LES CORDES

Encore une version des Quatre Saisons ! Certes, mais exceptionnelle. Elle est due à la forte personnalité de N. Marriner conduisant l'Académie de St-Martin-des-Champs.

D'abord, tout est posé avec légèreté ; mis en relief par des nuances bien venues. Et puis, toutes les sollicitations du texte sont suggérées avec intelligence (8orée se déchaine, et l'orage, de « L'été » ; les détails anecdotiques se détachent du contexte (le chien de berger, du 2ème mouvement du « Printemps »...) ; parfois les évocations deviennent saisissantes (ainsi le 1er volet de « L'hiver », obtenu près du sifflet, devient positivement étonnant). Cependant, comme tout demeure musical ! (chant des oiseaux, murmure des sources et souffle du zéphir dans le « Printemps », pluie d'hiver, etc...)

Réalisation du continuo faite au clavecin ou à l'orgue suivant le caractère du mouvement, ce qui est très heureux. Bref, l'interprétation, pittoresque et poétique, renouvelle ce cycle ressassé. A signaler aussi la pureté de la gravure.

ARGO (Decca) 7402 B

HAYDN : SYMPHONIES

La Symphonie N° 26, dite « lamentation » (pour la Semaine Sainte) est contemporaine de « la Passione » (N° 49). (1 - 1er thème fébrile ; 2ème issu du grégorien. 2 - se plaint, sur la démarche régulière des basses. 3 - austère, le menuet sert de finale).

La Symphonie N° 34 ouvre la crise « Sturm und Drang » ; mais seul le 1er mouvement est en mineur (1 - ad commencent l'œuvre sur une teinte sombre. 2 - par contre, alle insouciant. 3 - menuet brillant, clair, franc. 4 - bref finale, vif et gai).

Datant de la période « galante », la « Symphonie N° 77 est de proportions harmonieuses dans sa concision (1 - gracieux et pimpant. 2 - and. velouté, con sordini. 3 - menuet mordant, avec contraste d'un trio souplement balancé. 4 - finale enlevé, de forme rondo-sonate).

Alors qu'on entend toujours les mêmes symphonies de Haydn, ce disque en apporte 3 inconnues. Avec R. Leppard (conduisant l'« English Chamber Orchestra » et tenant le clavecin) elles prennent vie, ont une âme, ne manquent ni de précision ni de finesse.

Acoustique aérée et répartition stéréo équilibrée.

PHILIPS 6590 084

POEMES SYMPHONIQUES

4 poèmes célèbres présentés par W. Furtwängler à la tête de l'orch. de Vienne. Anciens, les enregistrements sont bien restitués, meilleur pour T.E., moins bon pour S.I.

« Les Préludes » de Liszt savamment basés sur des contrastes (d'un côté ten-

dresse de l'amour ou paix bucolique, de l'autre agitation de la vie ou éclat des armes) la musique est généreusement passionnée.

« Siegfried Idyll » de Wagner, sérénade écrite pour un orch. réduit sur des thèmes de Siegfried, en l'honneur du 1er anniversaire de son fils, est une page intime, à part dans son œuvre.

« Till Eulenspiegel » de Strauss : musique pleine d'aventures « capricieuses, inattendues. On suit les différentes facéties de T.

Cependant il s'agit bien plus du reflet d'un « état d'esprit » que d'exploits quelconques (le personnage mythique est symbolisé par le cor fringant et la clarinette narquoise).

Quant à l'illustre « Moldau » de Smetana voilà bien la plus fraîche, la plus « vraie » des peintures musicales consacrées à la nature !

La version des Pr. en impose par son aisance, ses respirations, sa force tranquille, ses déchaînements contrôlés. Celle de S.I. comporte beaucoup de poésie, tout en faisant jaillir quelques reflets de la gloire du héros sur la paisible idylle. Celle du T.E. est fantasque, très spirituelle. VOIX DE SON MAITRE C 053-01 193

« CONTES et LEGENDES »

La rubrique ainsi intitulée et qui rassemble les pages suivantes, constitue le 1er volume d'une collection nouvelle : « Les classiques immortels de la musique ». Par sa présentation heureuse et son prix modique, elle est susceptible d'intéresser les jeunes mélomanes et, par suite, les écoles de musique.

« L'apprenti sorcier » de Dukas, d'après la ballade de Goethe, représente une réussite à la fois dans le domaine descriptif et dans celui de la musique pure.

De Ravel, « Ma mère l'oye » est une illustration raffinée de contes enfantins.

« La belle au bois dormant », suite tirée du ballet de Tchaïkovsky, offre beaucoup de charme.

Si Mendelssohn est à l'aise dans l'évocation des choses surnaturelles, il ne les dramatise pas ! Dans « La belle Méline », rarement entendu, il oppose le thème enroulé à la phrase fraîche et sinuose de l'ondine.

Suivent 2 extraits de « Shéhérazade » de Rimsky-Korsakov, inspirés des Contes des mille et une nuits (Récit du prince Calend, écho de nombre de péripéties. Le prince et la princesse : lyrique ballade).

Dans le descriptif « Mazepa » de Liszt, d'après V. Hugo, la musique suit l'action... pas à pas (course fulgurante, plainte, chute, Triomphe).

Exécutions dues à divers formations et chefs renommés : très équilibrée (A.S.) poétique (M.O.) brillante (B.B.D.) fluide (B. B.) colorée idyllique (S. 2 et 3) picturale, suggestive (M.)

Chaque face totalise 1/2 heure de musique. Le très bel album pochette de 2 disques est livré avec fiches détachables (étude sur chaque compositeur et œuvre) GUILDE SMS 5201/2

BERG

Ecrite sur un livret atrocement dramatique, reflet d'un pessimisme morbide, la musique de Lulu est d'une autre tenue. Voici la suite symphonique tirée de l'opéra. Ecriture soignée ; orchestration fluide ; expression lyrique et tragique intense... Le style de Berg atteint ici sa plus sublimé aculé.

La version offerte par l'Orch. de Londres, dir. C. Abbado, crée une atmosphère étonnante. Les tensions et détente successives imposent un climat envoûtant, qui ne « lâche » pas l'auditeur.

1914 - Berg allait bientôt entamer Wozzeck ; il rédige les 3 pièces pour orch. op. 6. Langage audacieux, mais encore un certain romantisme. Orchestration chargée et complexe. Interprétation : mise en place minutieuse ; objectivité.

Suivent les 5 brefs Lieder avec orch. op. 4, sur des textes de cartes postales (en vérité, les poèmes parlent d'une danse naturelle pour philosophe). Déjà une œuvre de maître, d'un expressionnisme puissant. L'orch. « agrandit » les lieder. Le 5ème est admirable.

Margaret Price, soprano, apporte à ces mélodies, ainsi qu'à 2 extraits chantés de Lulu, la justesse, la précision, la souplesse, l'intelligence et la beauté vocales.

Vaste, large et profond, l'enregistrement est cependant très aéré. Gravure copieuse.

D.G.G. 2530 146 Roland CHAILLON.

LES MUSICIENS DU SOIR

Nous avons déjà entendu et vu à la Télévision la CHORALE des CORDELIERS DE NANCY. Le 18 mars, c'est encore une belle formation de la région Lorraine que nous avons pu apprécier : L'HARMONIE MUNICIPALE D'EPINAL sous l'habile direction d'Emile HENRY.

Au programme : Menuet et Fugue, de Massis. Adieu Shangai, de Roger Roger. Chevauchée Caennaise, de Roger Roger. Beaucoup de jeunes. Très bien les haut bois.

Le 4 mars, nous étions invités à écouter une excellente société du Nord, région fertile en sociétés musicales, L'HARMONIE DE LILLE, dirigée par M. César STRIYF nous a présenté des extraits de son magnifique répertoire.

Au programme : Le P'tit Quinquin, Marche des poilus, du 1er Régiment de Barat. Carnaval Norvégien, de Grieg. Cow-Boy-Rhapsodie.

Nous ne pouvons qu'applaudir le chef et ses musiciens.

SUCCES

Nous sommes heureux d'apprendre que le disque « Concerto n° 1 » enregistré par l'Orchestre d'Accordéons de Paris et dont M. Chaillon a fait une critique très élogieuse dans le numéro de décembre du journal de la C.M.F., vient d'être promu « Grand Prix du Disque 1972 » par l'Académie du Disque Charles-Cros.

C'est une récompense très rarement accordée à une société de non-professionnels et la C.M.F. adresse ses plus chaleureuses félicitations à l'Orchestre d'Accordéons de Paris et à son dynamique chef, M. Etienne Lorin.

DISTINCTIONS

Nous sommes très heureux d'apprendre la récente nomination de M. Moerlen, président de la Fédération des Chorales d'Alsace, membre du Conseil d'Administration de la C.M.F. aux grades de Commandeur des Palmes Académiques et de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Félicitations également à M. Moser, Trésorier de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace, qui vient d'obtenir la médaille officielle des Sociétés Musicales et Chorales.



classique - moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 18 rue de la Fonderie - 92 PARIS XI - Tél. 01 21 74

HENRI SELMER PARIS

LE TEMPERAMENT

Suite de la 1ère page

du fondamental Do, sur 4 - double octave de ce fondamental. Il y a là une erreur qui n'avait pas échappé à Pythagore qui, ayant établi la succession des quintes comme donnant les douze sons chromatiques, admet ipso facto, la pluralité. La tierce dite naturelle ou 5/4 est à l'origine de l'erreur de Dom Bédos qui, accordant huit tierces selon ce principe, ne peut trouver l'octave du son d'origine qu'en faisant encaisser à une seule quinte dite «quinte du loup» agrandie de tout ce qui manque aux huit tierces naturelles, permet de rattraper la trop lointaine octave. Au sujet de l'outrance des tierces majeures que condamne Dom Bédos, on peut dire qu'elle a impressionné longtemps les musiciens, il en est encore sans doute qui, ayant travaillé le contrepoint rigoureux avec les maîtres formés au siècle précédent, se souviendront qu'ils se sont entendu recommander d'éviter d'enchaîner deux tierces majeures ou deux sixtes mineures, survivance de la condamnation pour «outrance» de la tierce affectée des savants qui manquent à celle dite naturelle de rapport 5/4.

Il est bon semble-t-il, de noter ici, la position très nette prise quant à ce qui précède par M. Hamel «complément à l'ouvrage de Dom Bédos 1849».

Voici ce qu'écrivit cet excellent juge en la matière :

«Cependant, on est forcé d'altérer tous les intervalles intermédiaires de l'octave sur les instruments à sons fixes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à accorder bien justes (c'est-à-dire en rapport 5/4) les tierces Ut, mi, — mi, sol ♯1 et sol ♯1 ou lab ut2 et l'on verra que l'ut2 n'est pas l'octave de ut1 mais qu'il se trouve beaucoup plus bas qu'il ne devrait être — Si nous supposons que cette altération n'est que de 1/6 de ton, il s'ensuivrait que répété sur six octaves, le dernier Ut serait un ton plus bas que le premier et qu'ainsi lorsqu'on jouerait en Ut dans la basse on jouerait en si b dans les dessus». Malgré l'imprécision des rapports proposés par Hamel, on peut dire que le principe est clairement établi qui condamne la tierce dite naturelle pour insuffisance de vibrations.

D'ailleurs, cette constatation est fréquente dans les sociétés musicales d'amateurs où, les corrections d'intervalles ne sont pas spontanées mais où tout de même, les musiciens jouant des instruments à embouchure, sont appelés, dans tous les cas d'accord, longs ou d'unissons à employer, non les sons en rapport 5/4 mais 3 2 s'ils s'astreignent à la justesse, ce qui est toujours souhaitable.

Exemple ; cas d'un accord tenu sur un fondamental Ut en Si b. Les instruments à pistons font entendre le mi sur le fondamental la en rapport de 17ème. Les trombones à coulisse le Ré sur le fondamental Sol 4ème position, ce Ré en rapport de 19ème lui aussi par rapport à son fondamental. Le Mi à vide comme l'on dit couramment nuit à l'éclat du majeur, il est bas, il en est de même pour le Ré du trombone à la première position. Et cela confirme tout ce qui a été dit précédemment.

Félicien FORET

DOM BEDOS ET LE TEMPERAMENT NOUVEAU MANUEL COMPLET DU FACTEUR D'ORGUES

Dans le nombre de systèmes qu'on a inventés, il y en a deux qui sont les plus remarquables, l'un qu'on appelle l'ancien système, qui consiste à tempérer inégalement les quintes, et le nouveau, selon lequel on affaiblit moins les quintes mais toutes également.

Les mathématiciens ne se sont pas trouvés d'accord avec les harmonistes. Ceux-ci ne consultant que la nature de l'oreille, n'ont pu goûter cette nouvelle partition qui leur parut dure et moins harmonieuse que l'ancienne. En effet les quintes n'y sont affaiblies que d'un douzième de comma et, toutes le sont de même. Mais aussi, il n'y a aucune tierce majeure qui ne soit outrée (par rapport à 5/4 tierce dite naturelle) ce qui rend cette partition dure à l'oreille. Selon l'ancienne partition on affaiblit environ onze quintes d'un quart de comma. Cette altération est bien plus considérable qu'un douzième de comma, ce qui se fait ainsi pour sauver huit tierces majeures (tous jours 5/4) et comme en altérant ces quintes d'un quart de comma on ne parviendrait pas à l'octave juste, on fait tomber tout ce qui manque sur une seule quinte que l'on sacrifie pour ainsi dire, et qui devient outrée. Elle se trouve sur le ton le moins usité, les facteurs l'appellent la quinte du loup (on ne peut sans doute pas mieux que l'explication qui précède condamner un système).

Quelque respectable que soit l'autorité des savants qui ont imaginé la nouvelle partition, on n'a pas laissé de l'abandonner quoique, selon la théorie, elle paraisse moins imparfaite que l'autre. La raison que donnent les harmonistes de leur choix, est que les quintes peuvent souffrir une altération d'un quart de comma et même un peu plus, sans perdre leur harmonie.

En ce sens, leur partition n'est pas inférieure à la nouvelle dont les tierces toutes outrées choquent nécessairement l'oreille. Leur fonction de distinguer essentiellement les modes (tons) est trop importante dans l'harmonie, pour ne pas préférer un système où l'on trouve le plus grand nombre possible de justes. Le compositeur au reste met à profit les défauts inévitables de cette partition. Il y trouve des avantages pour mieux caractériser l'esprit de ses pièces. Veut-il composer du gai, du triste, du majestueux, etc. Il choisit le ton propre à alder sa modulation et pour donner plus d'expression à son idée (on modulait peu à l'époque). Il n'a pas cette ressource avec la nouvelle partition. Tous les tons y sont égaux, ils s'expriment tous également, sans que rien balance la rudesse des tierces.

Quand on pense que ce qui précède a été écrit un siècle et demi après l'édition de l'Harmonie Universelle de Marin Mersenne, on ne peut que regretter la puissance, — non la nuisance de l'esprit de système.

F. F.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION ORCHESTRES A PLECTRE

— PARTITIONS EN VENTE —

Lo bel enfant amoureux
1er concert •
Paysage napolitain •
L'Eclat de rire (de Manon Lescaut)
Cœur léger •
Clair de lune •
Ballade •
Air champêtre •
Adieu madras, adieu foulards
Popinella
3ème concert
Air en forme de pavane
Echos du soir (avec guitare solo)
Paysage suédois •
Miniature •
Ma sérénade
Maria •

W.A. Mozart
F. de Boissvallée
P. Duclos
D.F.E. Auber
Th. Veneux
Th. Veneux
Aliprandi
J. Lerol
J.B. Lullil
Roger Roger
F. de Boissvallée
F. de Boissvallée
S. Dagosto
P. Duclos
H. Betti
F. Lopez
F. Lopez

Couplets de l'automate
Aria
Canon en ré majeur •
Pop March •
Sportissimo •
La Traviata
2ème concert •
Gavottina •
Manège •
Bouquet de joie
Tambourin en forme de musette •
Lovely cab •
Paysage ibérique
Idylle •
Viva Napoli
La mandoline a du bon •
Capricieuse

J. Offenbach
J.S. Bach
J. Pachelbel
Bob Astor
Jean Lerol
G. Verdi
F. de Boissvallée
Roger Roger
Th. Veneux
Th. Veneux
F. de Boissvallée
P. Jouvin
P. Duclos
Th. Veneux
F. Lopez
F. Lopez
M. Stern

ORCHESTRE A PLECTRE DE LA S.N.C.F. DE PARIS
SOUS LA DIRECTION DE SYLVAIN DAGOSTO

• Vol. 1 - Disque Chappell N° 33.511
• Vol. 2 - Disque Chappell N° 33.515

Département Orchestres à Plectre
Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville - Paris-10ème

LE COIN DES JEUNES

Suite de la 1ère page

vient accroître l'impression d'inquiétude engoussée. Cette inquiétude angoussée, nous en retrouvons l'équivalence dans le Gibet.

Frère jumeau du précédent, par sa date de naissance, le Concerto en Sol majeur (pour les deux mains) est de caractère très différent. Ravel l'avait écrit en vue d'une tournée en Amérique où il devait se produire en soliste. Devant les difficultés techniques accumulées il se contenta d'emporter sa Sonatine.

Ce fut une gestation très laborieuse !

« Je n'arrive pas à terminer mon Concerto pour les deux mains ; aussi j'ai résolu de ne plus dormir mais plus une seconde. Mon ouvrage fini je me reposerai, dans ce monde... ou dans l'autre.

Ce devait être tout d'abord une Rapsodie Basque. Le premier mouvement « Allegro », lancé par un thème confié au piccolo est d'une gaieté rustique au caractère de « branle gay ». Un « meno vivo » amène des phrases expressives développées puis un retour des thèmes, cadence, selon la forme classique de cette partie.

En écoutant l'« Adagio » on peut, si l'on ait distrait, songer à quelque Gymnopédie de Satie mais remerçons Ravel de nous avoir donné cette mélodie, cette méditation qui va si loin, si haut. Marguerite Long créa l'œuvre le 24 janvier 1932 si brillamment qu'elle bissa le final ! Elle faisait part à l'auteur, au cours d'une séance de travail, de la difficulté à soutenir l'expression d'une mélodie si longue si l'on veut garder à la phrase qui coule... Toujours enfermé dans son univers bien personnel Ravel l'interrompt brusquement : « La phrase qui coule ? Je l'ai faite deux mesures par deux mesures et j'ai failli en crever ». Exposée par le piano elle est reprise par l'orchestre après la partie médiane tandis que le soliste égrène des traits légers.

Le « presto » final qui dure trois minutes est éblouissant et il faut dire que Marguerite Long l'a marqué, comme toute l'œuvre bien sûr, de sa maîtrise inoubliable. Elle semblait « se jouer » de ce concerto. C'est une partie de cache-cache entre les instruments les plus malhabiles qui n'ont pas été ménagés et les refrains repris par toutes les vedettes de l'orchestre tandis que le pianiste est à l'ouvrage « à toute vitesse » comme le voulait l'auteur.

L'exceptionnel baryton Martial Singher créa aux concerts Colonne la dernière œuvre de Maurice Ravel Don Quichotte à Dulcinée sur des poèmes de Paul Morand. Ces trois chansons sont construites sur des rythmes espagnols et basques. « Chanson Romantique » est construite sur un rythme de « cuajara » : danse espagnole qui alterne les 6/8 et 3/4. « Chanson Epique » emprunte le rythme de « Zortzico » : danse basque à 5/4. Enfin « Chanson à boire » est bâtie sur la forme « jota » : danse espagnole d'origine aragonaise.

Maurice Ravel ne devait plus écrire et il avait pourtant bien des projets en tête tels que Morgiane, ballet-opéra tiré des contes d'Alibaba pour Ida Rubinstein ; une Jeanne d'Arc, d'après Delteil, pour laquelle les différents tableaux étaient projetés et pour laquelle le dessinateur Luc-Albert Moreau, fidèle admirateur du musicien avait réalisé des esquisses, quelques autres moins avancés dont il est inutile de parler.

« J'ai tant de musique dans la tête » Hélas ! Le musicien ne pouvait plus fixer les notes éparses en son cerveau déficient.

« C'est horrible, n'est-ce pas, cet homme qui assiste à la représentation de Gwendoline sans reconnaître sa musique », disait un jour Ravel en parlant de Chabrier. Il reconnaissait encore la sienne mais chaque audition le trouvait plus proche et plus certain de sa déchéance. « Jamais je ne pourrai plus écrire cela, c'était beau... c'était beau tout de même ! »

Il faut avoir parlé avec ceux qui ont connu Maurice Ravel et ses dernières années, le bon José Bruyr par exemple, pour savoir comment il se débattit pendant près de quatre ans. Comme Beethoven, Schumann et bien d'autres élus il a chèrement payé son génie et son immortalité.

Dans une pénétrante étude, Emile Vuillermoz écrivit :

« Maurice Ravel a connu le supplice d'être muré vivant dans un organisme qui n'obéissait plus à son intelligence. Il regardait avec désespoir vivre en lui un étranger à la destinée duquel l'enchaînement un maléfique sortilège. Il fut comme certains personnages légendaires de l'antiquité, joudroyé sur terre par la vengeance des dieux jaloux. Quel nouveau Sophocle osera écrire cette tragédie ? »

En 1932 un accident d'automobile lui avait causé un choc qui peut-être précipita l'aggravation du mal. Le Professeur Clovis Vincent, disciple de Thierry de Martel, spécialiste des grandes opérations cervicales infirma cette hypothèse quand il l'opéra le 19 décembre 1937. Quelques jours après, le 28 décembre Maurice Ravel allait rejoindre ceux qui l'avaient précédé la même année : Charles-Marie Widor, Gabriel Pierné, Albert Roussel.

La vie de cet homme secret est sans épisodes pittoresques. Il semble qu'il soit entré tout formé dans l'histoire de la musique. Il a laissé une production isolée qui n'a pas révolutionné ce qui était établi en notre siècle. Il s'est imposé dans un langage moderne extrêmement raffiné, dans un style classique et, s'il a voulu garder une pudeur dans ses effusions, il reste à ses héritiers que nous sommes de les pénétrer car elles sont plus nombreuses que d'apparence. Il est heureux de constater qu'il a su toucher un large public.

Il m'a semblé que la meilleure façon de terminer cet article est de rester dans la pensée de Maurice Rostand qui écrivit ce poème intitulé RAVEL. Deux ans après

sa mort.

Il n'avait pas le plus petit bout de

ruban.

Il n'était sûrement d'aucune Aca-

démie.

Il avait qu'il était Ravel tout sim-

plement

Et que son nom, déjà, semblait une

harmonie.

De sa mort, la musique est comme

l'endolorie.

Et l'infante Défunte éveillée un

moment

— Morte mystérieuse et qui lui doit

la vie —

Voulut chanter, d'en haut, pour son

enterrement.

Il n'avait rien, mais il avait, pour

tout cortège.

La valse, le Quatuor en Fa, Les

Sortilèges

Le Boléro qu'on a joué sous tous

les ciels,

L'Heure Espagnole avec sa lanqueur

énergante...

Pas un titre ! Pas un honneur ! Pas

une rente

Il avait simplement qu'il était im-

mortel !

(à suivre)

Pierre PAUBON

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
EXPOSITION
DEUX SIECLES D'OPERA
FRANÇAIS

Réalisée à l'occasion de la célébration du tricentenaire de l'Académie royale de musique, cette exposition, en même temps qu'elle évoque l'atmosphère d'une grande époque de la musique, offre au public la possibilité d'apprécier la beauté comme l'intérêt historique des documents appartenant à l'un des fonds les plus riches de la Bibliothèque Nationale.

On sait, en effet, que le département de la Musique de la Bibliothèque Nationale est réparti entre les bâtiments de la rue Louvois, la Bibliothèque du Conservatoire, la Bibliothèque de Musique et celle de l'Opéra. Cette dernière a bénéficié des récents travaux de réfection du grand théâtre et dispose désormais d'une nouvelle galerie où des expositions successives évoquent, selon les occasions, tel ou tel aspect de la vie musicale des temps passés, ou présenteront des documents intéressants la musique contemporaine.

Avec « Deux siècles d'opéra français » (XVIIème - XVIIIème siècles), c'est, avant tout, ce monde oublié de divinités, de bergères et d'allégories, l'enchantement des décors, des machines et des costumes que l'on a voulu faire revivre. Laisant de côté les polémiques littéraires, les catalogues d'œuvres, les carrières des auteurs et les péripéties de l'administration, on envisage ici l'opéra comme un spectacle, comme la plus grande puissance d'illusion qu'ait connue cette époque. L'exposition, concentrée l'intérêt sur les formes les plus ambitieuses du spectacle lyrique qu'avant de nommer « opéra » les contemporains de Louis XIV appelaient « tragédie en musique ».

La richesse des architectures théâtrales et la somptuosité des costumes conserve aujourd'hui toute leur séduction et l'on comprend aisément en contemplant ces maquettes de Bernin, de Boquet ou de Gillot pourquoi l'opéra a fasciné plusieurs générations de spectateurs.

Bibliothèque — Musée de l'Opéra — entrée rue Aubert par la Rotonde de l'Empereur. Exposition ouverte du 11 avril à fin août 1972, tous les jours sauf le dimanche, de 12 h. à 18 h.

WELTKLANG



REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

Saint-Saëns et notre époque

(Suite de la page 1)

Son écriture recherchant la clarté des plans, fait appel aux procédés rénovés du canon de la fugue, de la variation pour insuffler une vie nouvelle à la marche de l'œuvre. Une technique, sans faille, lui permet des audaces, qui ne le paraissent pas, tant la pâte sonore est de suprême qualité. A cette musique, il nous manque, selon Aguetant, son disciple, d'acquiescer un sixième sens.

Derrière le masque souriant de Mozart, n'y a-t-il pas le gouffre de Don Juan. Qui sondera l'âme de « Samson » ? Et quelle philosophie prodigieuse se dégage de ses écrits. Un musicien superficiel écrivait-il de telles pensées ? Face à la mort : « Il faut bien finir ; pourquoi s'en affliger, puisque c'est l'inévitable ! Les Chinois ne s'en tourmentent pas et ils ont bien raison ».

Il exprime l'état de veille du compositeur : « mais sorti de cet état indéfinissable de rêve éveillé, je redeviens terre à terre, et ne puis comprendre comment j'ai pu faire ce que j'ai fait ». Mais surtout montre ce que l'artiste doit observer avant d'entreprendre une œuvre : « se garder de toute exagération ». « La recherche de l'originalité est mortelle pour l'art » ou encore « L'artiste qui ne se sent pas pleinement satisfait par des lignes élégantes, des couleurs harmonieuses, une belle série d'accords ne comprend pas l'art ».

Il pressent le rôle de la musique dans la marche de l'humanité : « Il ne s'agit donc pas de créer le sentiment de l'art dans le peuple, mais plutôt de le réveiller. C'est par la musique que l'on pourrait commencer ».

Il voit en la musique (partageant ainsi l'opinion de Wagner) l'art suprême, la convergence des plus hautes aspirations de l'esprit humain :

« Non, la musique n'est pas un instrument de plaisir physique. La musique est un des produits les plus délicats de l'esprit humain. Dans les profondeurs de son intelligence, l'homme possède un sens intime spécial, le sens esthétique, par lequel il perçoit l'art : la musique est un des moyens de mettre ce sens en vibration. (Derrière le sens de l'ouïe, d'une délicatesse merveilleuse, qui analyse les sons, qui perçoit leur différence d'intensité, de timbre et de nature, il y a, dans les circonvolutions du cerveau, un sens mystérieux qui découvre tout autre chose).

L'inspiration, tant ralliée de nos jours, il ne la nie pas : « La vérité, c'est que les vrais musiciens trouvent les belles harmonies, comme les belles mélodies, spontanément, sans que la « science » ait rien à y voir ».

Voulons-nous des preuves encore de son avance spirituelle sur l'époque et combien il est près de nous. « Nos peuples modernes ne sont pas artistes : le peuple grec l'était ; le peuple japonais l'était avant l'invasion européenne. On connaît un peuple artiste à ce qu'il ignore ce que c'est qu'un « objet d'art » l'art étant partout dans un pareil milieu. Un peuple artiste ne songe pas plus à faire de l'art qu'un grand seigneur à se donner l'air distingué : la distinction est dans ses moindres gestes sans qu'il en ait conscience. De même chez les peuples artistes, les objets les plus usuels, les plus humbles ont du style ».

Saint-Saëns pressent le retour de l'Occident vers l'Orient, ce que nous vivons actuellement : « L'Occident se gausse volontiers de l'immobilité orientale ; l'Orient pourrait bien lui rendre la pareille et se moquer de son instabilité, de l'impossibilité où il est de conserver quelque temps une forme, un style de sa manie, de chercher le nouveau à tout prix, sans but et sans raison ».

Il a parlé du rôle non négligeable du public : « Car il faut le dire, le goût du public, bon ou mauvais, est un guide précieux pour l'artiste, et celui-ci, quand il a du génie — ou simplement du talent — trouve toujours moyen de bien faire en s'y conformant ».

Sa pensée, va jusqu'à l'enseignement de la musique, et vous apprécierez l'humour de ces lignes touchant de manière encore si vraie notre enseignement supérieur.

« Les Anglais, c'est chose convenue ne sont pas musiciens, alors que nous le sommes jusqu'au bout des ongles ; et cependant, je ne vois pas que nos Facultés des lettres et des sciences s'ajoutent l'ornement d'une Société de musique avec chœurs et orchestre, donnant dans une salle construite ad-hoc et pourvue d'un orgue, des concerts de musique ancienne et moderne, indigène et étrangère ».

Patron même d'une science moderne, l'éthnomusicologie ; ses travaux sur la lyre sont d'une actualité étonnante. Il explique déjà l'accord de cet instrument mal connu par référence à ses descendants orientaux, qu'il a observés au Caire. Quelle révélation aussi, que le passage suivant sur le chant gréco-

rien, à son époque totalement tombé en désuétude ; expliquant ainsi la primauté des voix « hautes » jusqu'au XVIème siècle.

A Lougour, en 1909, Saint-Saëns se plaisait à entendre chaque nuit, peu avant l'aube, un muezzin qui chantait « d'une voix merveilleuse à la tessiture extrêmement élevée... Cette voix était fraîche comme les sources, inaltérables et infatigable » Il ajoute : « Ce qu'elle chantait échappe à toute analyse et ne saurait s'écrire. Et je me demande si ces neumes du plain-chant, auxquels nous ne comprenons plus rien, dont nos éditions actuelles ne sont qu'une réduction fort abrégée que nous faisons chanter pesamment par des voix de basse ».

Il est vrai, que le monde arabe l'a séduit par ses mirages, ses couleurs lumineuses. La psalmodie des chanteurs, les interludes instrumentaux n'ont pas varié depuis dix siècles.

Nous parvenons parfois à des concepts esthétiques étonnants.

« Le musicien, qui transige spontanément avec la justesse approximative des sons, doit admettre aussi que la vérité de la forme et de l'expression n'est que convention. Dans tous les arts et singulièrement la musique, le plus immatériel de tous, la convention est en effet un postulat de l'illusion, partant du plaisir esthétique ».

Dès l'enfance il refuse de nommer le son d'une cloche car il déclare qu'il y en a plusieurs. Déjà instinctivement, pose-t-il le problème des harmoniques, base de notre système acoustique contemporain. Il pressent selon son mot que « l'audition de la musique, naguère le plus délicieux des délassements, tend à devenir la plus laborieuse des occupations ».

Ne pouvons-nous faire confiance à ce musicien de pure race, de notre race qui aime l'élégance, le rationnel, mais aussi la finesse des sentiments. Saint-Saëns l'exprime en une formule lapidaire « tout ce que l'on fait bien est grand » dit-il.

« Saint-Saëns n'eut-il fait que de préserver les secrets d'une écriture châtiée, les privilèges d'un vocabulaire musical transparent et précis, les prérogatives de la proportion et du contour, qui sont à l'origine de notre style national, que cela seul devrait suffire à décider de notre dévotion et de notre gratitude » dit Cortot qui n'est point tendre avec lui.

Romain Rolland, déjà en 1907 écrivait ces lignes encore tristement d'actualité et nous lui emprunterons notre conclusion :

« Il est curieux qu'on puisse parler pendant des heures entières de musiciens de la musique française sans penser seulement à prononcer le nom de Saint-Saëns ».

D. PAQUETTE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX

1) BUT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PEDAGOGIQUE :

Former des animateurs permanents de culture musicale dans le but :

- a) D'assurer l'enseignement musical dans le cadre scolaire avec l'agrément des autorités académiques et municipales.
- b) D'animer les œuvres péris et post scolaires, socio-culturelles et d'éducation permanente particulièrement dans le domaine musical, choral et instrumental.

2) DUREE DES ETUDES :

- a) Deux années d'études théoriques et pratiques en internat — chaque année scolaire d'une durée de 10 mois d'études dont un peut porter sur une expérience pratique (ex. : colonie de vacances musicale ou autre — travail contrôlé en circuit...).
- b) Une année de stage pratique en position d'animateur, dans un circuit. (Dans ce cas, l'élève est considéré comme animateur stagiaire ; il est rémunéré suivant les règles et le barème régissant les animateurs CMR rétribués par la caisse autonome de paiement des animateurs).

3) CONTENU DES ETUDES :

Le programme des études, le règlement intérieur du stage, la sanction des études, les conditions de vie et de discipline en stage font l'objet d'une note spéciale que l'on peut ainsi résumer :

- a) Perfectionnement technique, musical et instrumental et des connaissances générales.
- b) Formation professionnelle, pédagogique et préparation à l'animation et à la direction d'une collectivité.

4) SANCTION DES ETUDES :

- a) Un examen de passage de première année en seconde année d'internat qui porte essentiellement sur le contrôle du travail fait, les résultats acquis au cours de la première année et sur l'adaptation de l'élève à la vie en groupe.
- b) Un examen de fin de scolarité en internat (programme établi chaque année par la Commission Pédagogique et communiqué à l'élève dans le premier trimestre de la seconde année de scolarité) ; le programme porte :
 - sur le contrôle des connaissances,
 - sur la qualité du travail,
 - sur la disponibilité de l'élève et sur ses aptitudes à la fonction d'enseignement et d'animation.
- c) Un examen final à l'issue de l'année de stage pratique. La Commission pédagogique étudie l'ensemble du travail et des résultats obtenus au cours des trois années, examine l'aptitude du candidat à l'enseignement et à l'animation et délivre s'il y a lieu la licence d'enseignement de la Fédération des CMR (le candidat est convié à suivre un stage qui permet : test, dialogue, épreuves diverses).

5) CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

- a) Conditions physique et de santé :
 - 1) avoir 18 ans au moins, 26 ans au plus,
 - être célibataire,
 - produire un certificat médical
- b) Le stagiaire doit remplir certaines conditions déterminées par la loi qui permettent de le classer dans :
 - 1) Stage de conversion :
 - le candidat doit avoir été salarié et licencié pour motif non disciplinaire depuis moins de 6 mois ;
 - ou bien avoir été libéré du service militaire depuis moins de 12 mois.
 - 2) Stage de promotion professionnelle :
 - le candidat doit être âgé de 19 ans ;
 - il doit pouvoir prouver (par certificats) qu'il a effectué 3 années d'animation régulière et bénévole dans une œuvre, un groupe socio-culturel (par exemple : patronages, amicales, maisons de jeunes, foyers de jeunes, animation de chorales, d'orchestres, etc., etc.) ;
 - 3) Le stagiaire inscrit au stage de conversion perçoit une indemnisation mensuelle égale à 90 ou à 110 % du SMIC suivant son âge à l'entrée au stage (plus ou moins de 21 ans).

constatant qu'aucune contre-indication n'existe à la vie en groupe et à la fonction enseignante.

- produire en particulier un certificat d'un spécialiste en laryngologie prouvant l'aptitude du candidat à un effort vocal soutenu (enseignement, chant...).
- b) Connaissances requises :
 - 1) Connaissances musicales :
 - être du niveau de cours supérieur de solfège des Conservatoires ;
 - avoir une pratique d'un instrument : au moins (piano, violon...) même simple (flûte à bec...).
 - 2) Connaissances générales :
 - être titulaire du BEPC ou pouvoir justifier d'études d'un niveau au moins égal à celles de seconde des lycées d'Etat.
 - 3) Si la Commission pédagogique le juge utile, un examen sur test, conversations et épreuves peut être organisé pour départager les candidats. Si cet examen existe, les candidats en seront prévenus dans la première semaine d'août précédent la rentrée scolaire.
 - 4) Dans le premier trimestre scolaire de la première année d'études, la Commission pédagogique peut renvoyer un stagiaire qui manifestement ne présente pas les qualités requises pour un travail efficace ou pour la vie en collectivité.
 - c) Le stagiaire signe un engagement envers la Fédération (demandeur formule).

6) CONDITIONS FINANCIERES :

- a) Conditions générales :
 - Les deux premières années d'études sont dites « en internat » ; elles comportent comme il est dit ci-dessus 10 mois de scolarité.
 - Une redevance mensuelle est due par le stagiaire, ses parents ou tuteurs, et couvre l'hébergement, les frais d'études et d'enseignement, d'assurance, etc.
 - Elle est communiquée aux stagiaires au plus tard en juin pour prendre effet au premier jour de la rentrée scolaire annuelle qui suit.
 - Elle peut donc varier au cours des deux années d'internat.
- b) Ainsi qu'il est dit plus haut le stagiaire de troisième année en position de stage pratique est considéré comme animateur stagiaire et reçoit une rémunération fixée par la grille de traitement des animateurs de la Caisse autonome de paiement CMR.

7) INSCRIPTION DES STAGIAIRES SUR LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS LE CADRE DE L'EDUCATION PERMANENTE (loi du 16 juillet 1971).

- a) Les stagiaires qui rempliront les conditions ci-après pourront bénéficier des dispositions de la loi de 1971 sur la formation professionnelle. Ils recevront une indemnisation couvrant les dépenses du CFP et aboutissant à une formation pratiquement gratuite pendant les deux années d'internat.
- b) Conditions à remplir pour que le stagiaire bénéficie des dispositions de la loi sur la formation professionnelle :
 - 1) Le stagiaire doit remplir certaines conditions déterminées par la loi qui permettent de le classer dans :
 - le candidat doit avoir été salarié et licencié pour motif non disciplinaire depuis moins de 6 mois ;
 - ou bien avoir été libéré du service militaire depuis moins de 12 mois.
 - 2) Stage de promotion professionnelle :
 - le candidat doit être âgé de 19 ans ;
 - il doit pouvoir prouver (par certificats) qu'il a effectué 3 années d'animation régulière et bénévole dans une œuvre, un groupe socio-culturel (par exemple : patronages, amicales, maisons de jeunes, foyers de jeunes, animation de chorales, d'orchestres, etc., etc.) ;
 - 3) Le stagiaire inscrit au stage de conversion perçoit une indemnisation mensuelle égale à 90 ou à 110 % du SMIC suivant son âge à l'entrée au stage (plus ou moins de 21 ans).

8) LE BASE

Le BASE est un examen facile à obtenir. Il suffit d'avoir deux années (et non plus 3 comme ci-dessus) d'animation socio-culturelle continue et bénévole (voir plus haut) — de se faire inscrire au service départemental de la Jeunesse et des Sports qui donnera tous les renseignements et fera inspecter le candidat pendant une de ses activités socio-culturelles par une commission de deux ou trois membres, animateurs eux-mêmes.

Le président des CMR, M. BONNOT.

LE CONCOURS DES CHEFS D'ORCHESTRE EN U.R.S.S.

par Vladimir Rajnikov

A la fin de 1971, le Troisième concours des chefs d'orchestre de l'URSS s'est tenu à Moscou.

Pour mieux se faire une idée du niveau des exigences professionnelles au concours de Moscou, disons que chaque participant devait connaître 69 parties d'œuvres importantes dont lui-même ne pouvait choisir que cinq. Ces exigences dépassaient les conditions de n'importe quel concours international (par exemple, d'après les conditions du concours de Rome, les participants ne doivent connaître que 30 parties de diverses symphonies).

La première constatation qui s'est nettement imposée à toutes les étapes du concours, était le niveau élevé des candidats. La communion complète avec l'orchestre, la technique des mains, la mimique, les mouvements du corps, la connaissance des méthodes des répétitions, tous ces éléments de la maîtrise du chef d'orchestre se sont présentés dans des modèles assez convaincants. Mais ce n'est qu'un aspect de cette profession complexe.

On sait que pour le chef d'orchestre, il y a un autre aspect encore plus important. C'est la compréhension approfondie de la musique, de son contenu, le sentiment irréprochable de son style, le don de communiquer aux exécutants de l'orchestre sa compréhension de l'œuvre. C'est cet élément déterminant que de nombreux candidats ont montré au concours.

Deux candidats sur 63 seulement ont été lauréats. Cela malgré le haut niveau général.

Ces deux vainqueurs du Troisième concours des chefs d'orchestre de l'U.R.S.S. ne se ressemblent guère, L'un, Alexandre Lazarev, est étudiant du Conservatoire de Moscou, l'autre, Voldemar Nelson, est enseignant au conservatoire de Novosibirsk.

Alexandre Lazarev, âgé de 26 ans, possède le don d'influencer l'orchestre par sa volonté. Pendant les répétitions et l'exécution il est concentré, précis, laconique. Il est doué du don particulier de l'improvisation plastique. Son exécution du « Poème de l'Extase » de Scriabine au cours du dernier tour du concours en a été le moment le plus remarquable.

C'est un fait heureux que les traits saillants de la culture russe d'exécution apparaissent de la façon la plus nette chez Lazarev, ainsi que les traditions de la direction de l'orchestre dont les chefs d'orchestre soviétiques Nikolai Golovanov, Alexandre Gouko, Evgueni Svetlanov sont les plus grands interprètes. L'aspiration à l'envergure épique, le sens profond de la mélodie, de sa nature, tout cela trouve son expression naturelle dans les mains « chantantes » de Lazarev, dans sa plastique étonnante. Cette particularité s'est manifestée avec netteté dans son interprétation des styles les plus divers, comme Beethoven, Tchaïkovski, Bartok, Chostakovitch.

A la différence de Lazarev qui a obtenu des résultats artistiques intéressants pour l'essentiel grâce à l'ascendant qu'il exerçait sur l'orchestre, Voldemar Nelson a réussi par d'autres moyens. Aucune lumière n'émanait de sa silhouette fragile, aucun impératif surabondant, et parfois, on avait du mal à comprendre comment il parvenait, avec ses mains plutôt frêles, à tirer de l'orchestre une aussi puissante sonorité. L'influence qu'il exerçait sur l'orchestre venait probablement de sa mimique, de son regard extrêmement expressif. A l'âge de 33 ans, Voldemar Nelson a joué 15 ans dans un orchestre, ce qui a eu un effet bénéfique sur sa profession actuelle. Il a brillamment mis à profit son expérience orchestrale. Dans ses contacts avec l'orchestre, au cours des répétitions, on sentait beaucoup de confiance et de respect. Ce qui attire dans sa conception d'exécution, ce sont un goût irréprochable, un sens subtil du style.

Il n'est pas étonnant que Voldemar Nelson se soit montré un interprète remarquable des œuvres des grands classiques viennois. Son Haydn était un des meilleurs au concours. Quant à sa Septième symphonie de Beethoven elle fut le joyau du concert final du concours.

Ce concours fut un événement artistique important. D'après le président du jury, le chef d'orchestre Kirill Kondrachine, Nelson a non seulement montré le niveau de la culture soviétique des chefs d'orchestre, mais a également été un excellent stimulant pour la formation des nouveaux talents ; il a montré le rôle grandissant de l'enseignement pédagogique aux chefs d'orchestre, la naissance de nouveaux « centres » de chefs d'orchestre. Le concours a ouvert un vaste panorama de la vie musicale qui bouillonne dans tous les coins de l'Union Soviétique.

(Agence de Presse Novosti)

des instruments français de classe internationale



- trompettes
- clarinettes
- saxophones
- trombones
- cors d'harmonie
- saxhorns
- tubas
- flûtes
- hautbois
- instruments à percussion
- cymbales
- instruments à cordes
- guitares classiques et de jazz
- instruments de fanfare
- batterie, sonnerie

COUESNON
31, r. du Maroc - PARIS-19^e - T. 206.69.80
En instruments de musique
il y a la qualité et la perfection...
La perfection c'est COUESNON

**A PARIS
DU 6 au 14 MAI
1972**

porte de Versailles
bât. Victor
Foire de Paris

**3° FESTIVAL-
EXPOSITION
INTERNATIONAL
DE LA MUSIQUE
DU DISQUE
ET DE LA
CHANSON**

toute la
musique, ses ins-
truments, l'ensemble
de ses industries et
moyens d'expression
pianos, orgues,
sonorisations,
audio visuel,
etc.



**DANS LES STANDS
LES PLUS PRESTIGIEUSES MARQUES FRANÇAISES
ET INTERNATIONALES
SUR LE GRAND PODIUM
ANIMATION, DÉMONSTRATION, ET AUDITION D'ARTISTES
GROUPES ET ORCHESTRES DE DANSE ET DE VARIÉTÉS, ETC.
PODIUM SPÉCIAL CONSACRÉ
A LA MUSIQUE CLASSIQUE**

le Festival de la Musique et le SIMI
création et organisation "Artistes et Variétés"

LES SOCIÉTÉS

BUFFET CRAMPON S.A. DEMUSA GmbH
Les Éditions Musicales ALPHONSE LEDUC

Présenteront leurs instruments de musique et leurs éditions les :

- 16 MAI à TOURS
- 17 MAI à NANTES
- 18 MAI à RENNES
- 23 MAI à LILLE
- 24 MAI à BRUXELLES
- 25 MAI à REIMS
- 26 MAI à METZ
- 27 MAI à STRASBOURG
- 28 MAI à MULHOUSE

Participeront à ces manifestations : Messieurs

- Jacques LANCELOT, clarinette
- Daniel DEFFAYET, saxophone
- Jacky MAGNARDI, cor
- Pierre THIBAUD, trompette
- Pierre PIERLOT, hautbois
- Pierre POULTEAU, flûte à bec

Les lieux et heures de ces réunions seront communiqués par voie d'affiches dans les conservatoires et chez les marchands de musique, ainsi que par voie de presse.

MERLIN
la flûte scolaire en bois

FABRICATION ALLEMANDE

Enfin !

Une flûte en bois,
de qualité,
à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.*

16 F

Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.

15 F

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC AGENTS
L. LEDUC

175, rue Saint-Honoré
Paris 1^{er} 073 12-80
073 48 61 073 27-03



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolnet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

CONGRES MONDIAL DE LA C.I.S.P.M.

CISPM (Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique). Secrétaire général : Yvon Christnach, 23 a, rue des Ardennes, Luxembourg.

Du 28 septembre au 2 octobre 1972 aura lieu au Grand-Duché de Luxembourg le premier congrès mondial de la CISPM.

Plus de 500 compositeurs, éditeurs, experts d'orchestres d'harmonie et de fanfare ainsi que de représentants des différentes Fédérations seront attendus. A l'ordre du jour des discussions figurent les quatre points suivants :

- 1) Dénomination uniforme des instruments à vent ;
- 2) Ecriture uniforme pour orchestres d'harmonie et de fanfare ;
- 3) La composition hétérogène des orchestres d'harmonie et de fanfare ; discussions des problèmes qui en résultent pour les éditeurs, compositeurs et directeurs de musique ;
- 4) L'orchestre de musique juniors.

L'organisation du congrès a été confiée à la Fédération des Sociétés Instrumentales et Chorales du Grand-Duché de Luxembourg (UGDA). Un comité d'organisation sous la présidence de M. Yvon Christnach, secrétaire général de la CISPM et de l'UGDA, vient de terminer les travaux préparatoires. D'ores et déjà nous avons le plaisir de vous faire savoir que la participation au congrès est gratuite. Dans toutes les salles de congrès fonctionne une traduction simultanée en anglais, allemand et français. En outre il y a lieu de signaler qu'en dehors du congrès le concours national des meilleures sociétés de musique luxembourgeoises, classées dans la plus haute division, aura lieu pendant la même période, et qu'une exposition de littérature musicale et des différentes méthodes de l'éducation musicale est prévue. Le congrès est placé sous le haut patronage de SAR Madame la Grande-Duchesse Charlotte, de Monsieur le Président du Gouvernement, de la Chambre des Députés et du Conseil International de Musique de l'UNESCO.

Par suite de l'adhésion à la CISPM des Etats-Unis d'Amérique et de la Tchécoslovaquie, des possibilités supplémentaires se présentent à nos sociétés. C'est ainsi qu'en 1973, par exemple, plus de 100 orchestres de jeunes de lycées ou d'universités des Etats-Unis d'Amérique parcoureront l'Europe.

Festivals CISPM pour orchestres de musique juniors :

Chaque année la CISPM charge des pays intéressés de l'organisation d'un festival international de musique juniors. 6 à 12 pays-membres de la CISPM, représentés chacun par un orchestre juniors, participent régulièrement à ces festivals. Ces festivals auront lieu d'après le règlement de la CISPM. La déclaration de participation est à adresser au secrétariat de la CISPM par l'intermédiaire des Fédérations nationales. En 1971 des festivals juniors ont eu lieu au Havre (France) et Wadgassen (Sarre) tandis que pour 1972 des festivals sont prévus à Candoren (Pays-Bas), Buchbach (République d'Allemagne Fédérale), Chep (Tchécoslovaquie) et Rapid City (USA).

Le grand nombre des orchestres juniors recensés par la CISPM permet la participation à d'autres rencontres analogues. Nous invitons donc les sociétés et fédérations sollicitées d'organiser en 1972 ou 1973 des festivals juniors de s'adresser directement au secrétariat de la CISPM.

Sur désir de bon nombre de responsables d'orchestres juniors le secrétariat de la CISPM vient de dresser une liste avec nom et adresse de ces orchestres. En vue de compléter cette liste nous prions tous les responsables des orchestres juniors des pays membres de la CISPM de faire parvenir les données nécessaires au secrétariat.

Albert Ehrmann, président de la CISPM, Paris.

Yvon Christnach, secrétaire général de la CISPM, Luxembourg.

Manifestations 1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
4 mai 1972	STRASBOURG (Bas-Rhin)	CONCOURS	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	CONCOURS	
11 juin 1972	FLORANGE (Moselle)	CONCOURS	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, Florange (57).
16, 17, 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	CONCOURS INTERNATIONAL de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne	M. Jean Jeanner, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne
18 juin 1972	BORDEAUX-CAUDERAN (Gironde)	CONCOURS de batterie-fanfara	M. Loubal, 20, rue Pierre-Nogey, Bordeaux.
7 mai 1972	AVESNE-SUR-HELPE (Nord)	66ème Congrès fédéral et Festival	M. Audran, Saint-Pargoire (34).
13 et 14 mai 1972	SAINT-PARGOIRE (Hérault)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.	M. Mugnier, à Feillens, ou à M. Dupont, secrétaire de l'Union, à Virieu-le-Grand (Ain).
14 mai 1972	FEILLENS (Ain)	Congrès de l'Union Départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain.	
2, 3, 4 juin 1972	SOCHAUX (Doubs)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, puis défilé-concerts.	M. Ravello Henri, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot à Sochaux (Doubs).
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	P. Frajoux, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
17 et 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Congrès de la Confédération musicale de France et concours international de musique.	M. Jean Jeanner, président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne (Vendée)
24 et 25 juin 1972	MONTELMAR (Drôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique	Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).
24 septembre 1972	CIVRAY (Vienne)	Congrès de la Fédération de l'Ouest.	
7 mai 1972	COLMAR (Haut-Rhin)	Grand Festival des Chorales Scolaires (Théâtre Municipal).	M. Alfred Moerlen, 8 chemin du Klettenberg, Mulhouse (68).
7 mai 1972	ST-GERMAIN-DES-FOSSES (Allier)	Fête départementale de la musique.	M. Bonnet, président de la Société musicale « L'Indépendante », St-Germain-des-Fosses (03)
Jeudi de l'Ascension	MIREBEAU (Vienne)	Festival de musique — Assemblée générale de l'Union Départementale de la Vienne (à 9 heures)	M. Joubert, président de la Mutualité à Mirebeau.
11 mai 1972	AYTRE (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par « La Vaillante »	
14 mai 1972	BLAINVILLE-SUR-ORNE (Calvados)	10ème anniversaire de la fondation de la Fanfare Municipale.	Mme Paris, secrétaire 64, rue Saint-Nicolas, La Rochelle (17).
14 mai 1972	PICHEY-MERIGNAC (Gironde)	Festival de Musique ouvert à toute Société de Batterie-Fanfara.	M. Marguerite, secrétaire, à Blainville-sur-Orne (Calvados).
20 et 21 mai 1972	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique, Cinquantenaire.	M. Mathieu Guy, à Pichey-Mérignac (Gironde).
21 mai 1972	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-M.)	Festival de musique et de majorettes organisé par « L'Etoile ».	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, Distroff (57).
21 et 22 mai 1972	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gérard Mathé, prés. à Rochefort-sur-Mer (17).
22 mai 1972	LUZILLE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal (canton de Bière).	M. René Godfrin, 17, rue de la Moselle, Corny par Novent (57).
27 et 28 mai 1972	PLANCY-L'ABBAYE (Aube)	Festival interrégional.	M. Sarrault.
28 mai 1972	VITRY-SUR-ORNE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Hubert Richard, chef de musique, Plancy (10) tél 45.
28 mai 1972	LA PACAUDIERE (Loire)	Festival de musique.	M. Martin Gœury, 61, rue des Romains, Amneville (57).
28 mai 1972	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival de l'U. D. du Rhône	M. Lucien Genest, au bourg, La Pacaudière (Loire).
28 mai 1972	VAYRES (Gironde)	Festival organisé par l'Harmonie de Vayres, dans la cour d'honneur du Château de Vayres.	M. A. Pathy, Poule-les-Echarmeaux (69)
28 mai 1972	VOUHE (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie, à l'occasion de son cinquantième anniversaire	M. Feyte, Président de l'Harmonie à Vayres (32)
28 mai 1972	REHON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Audry maire
28 mai 1972	MONTREAL (Gers)	17ème Festival et Congrès départemental.	M. Simon Disy, 22, rue du Stade, Reumont par Rehon (54).
2, 5 juin 1972	LE TOURNE (Gironde)	Festival des Batteries et Batteries-Fanfara organisé par l'Amicale Tournaise.	M. Deltour, président fédéral, 32-Samatan.
4 juin 1972	MANOM (Moselle)	Festival de musique.	Mme Nicole Barreau-Larroudey à Tabanac (Gironde).
4 juin 1972	SAINT-AULAYE (Dordogne)	Festival national de musique à l'occasion du centenaire de la Société Musicale et Artistique (ouvert à toutes sociétés, ainsi qu'aux groupements de majorettes).	Mme Josiane Bouge, 10, route de Manom, Thionville.
4 juin 1972	HIRSON (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Yves Reblère, secrétaire-directeur de la Société à Saint-Aulaye (24)
4 juin 1972	PUILBOREAU (Ch.-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie.	M. Pichein, secrétaire général, (02) Notre-Dame-de-Liesse.
4 juin 1972	FAMECK (Moselle)	Festival.	M. Margot, maire.
4 juin 1972	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)	Festival.	Mme Lucie Laurent, 1, r. de Flandre, Fameck (57).
4 juin 1972	SAINT-LEGER-LES-DOMART (Somme)	Festival	M. André Tiotto, 1, rue Hector-Berlioz, Moyeuve-Froidcul (57)
4 juin 1972	FONTAINEBLEAU (Sne-et-Marne)	Festival départemental.	
4 juin 1972	TALANGE (Moselle)	Festival.	M. R. Dantigny, 2, rue P. Dan Fontainebleau (77)
4 juin 1972	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	M. André Couturier, 3, rue du Professeur-Einstein, Talange (57)
4 juin 1972	SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)	Festival organisé par « Le Réveil de Sermaize »	M. Bigotte, président 6, rue Marie-Stuart, Reims (51)
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival National du Centenaire de la Société pour toutes Sociétés y compris les Majorettes.	M. Richard, président délégué, rue du Pré-Maurrupt Sermaize-les-Bains (51)
4 juin 1972	LOIRE (Rhône)	Festival groupement Rhin et Trambouze.	
4 juin 1972	BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival groupement St-Genis-Laval.	M. le Président de la Fanfare de Cours (69)
4 juin 1972	SEYSSEL (Savoie)	Festival de la Fédération Musicale de Bugcy.	M. le Président de la Fanfare de Loire (69)
4 juin 1972	LOCHES (Indre-et-Loire)	Festival Concours départemental.	M. le Président de la Batterie Fanfare, Belleville-sur-Saône (69)
4 et 11 Juin 1972	CANNES (Alpes-Maritimes)	Festival de Musique	M. Brailon, rue de Crétillon, à Seyssel (Savoie) ou à M. Dupont, « Les Sapins », à Virieu-le-Grand (Ain).
10 et 11 juin 1972	AUXERRE (Yonne)	Fête Fédérale Départementale	M. Froidefond, président de la Fédération d'Indre-et-Loire.
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Festival international C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Réserve à cinq harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation)	M. Daumas Georges, Conseiller Municipal, Maire de Cannes (06).
11 juin 1972	CRAPONNE-SUR-ARZON (H.-L.)	Festival et concours batteries	M. CHABRIER, Théâtre Municipal, Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette Paris-10ème
11 juin 1972	TONNAY-CHARENTE (Ch.-Mme)	Festival organisé par la fanfare	M. Georges Beysac « Reclimas », Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire)
11 juin 1972	CHAVANAY (Loire)	Festival de musique.	M. Martin
11 juin 1972	SAINT-ASTIER (Dordogne)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par l'Union Musicale Astérienne	M. René Crotte Verlieu, Chavanay.
11 juin 1972	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival Quarantenaire	M. Galéa, président, rue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny Saint-Astier (24).
11 juin 1972	CHAZAY-D'AZERGUE (Rhône)	Festival du Groupement de Limonest.	M. Roland Ummenhover 41 rue Anatole-France, Pagny-sur-Moselle (54)
11 juin 1972	ST-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)	Festival du Groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. Godard, Le Bois-d'Ars à Limonest (69)
18 juin 1972	WOIPPY (Moselle)	Festival Fête des Fralses.	M. Desserand, St-Symphorien d'Ozon (69)
18 juin 1972	BASSE-HAM (Moselle)	Festival	M. Norbert Schaeffer cité Lemartet 23, allée A. Wolpppy (57)
18 juin 1972	AUMETZ (Moselle)	Festival Cinquantenaire.	M. Gabriel Spanier, 2 bis rue du Fort, Basse-Ham (Moselle).
18 juin 1972	FEUQUIERES PRIVILLE, WOINCOURT (Somme)	Festival-Concours de la Fédération de Picardie-Vimeu.	M. Louis Rennie 7, rue du Puits, Aumetz (Moselle)
18 juin 1972	BOULIGNY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Armand Gedon, maire de Boulligny (Meuse)
18 et 19 juin 1972	EPERNAY (Marne)	Festival International à l'occasion du cinquantenaire de la Société Philharmonique de Champagne	M. André Jubreaux 2 rue Malakoff, 51-Epernay
23, 24 et 25 juin 1972	AUDINCOURT (Doubs)	Festival régional de l'Harmonie Municipale du Pays de Montbéliard.	M. Albert Cordier 102 route d'Audincourt, Montbéliard (25)
24 et 25 juin 1972	MOREZ (Jura)	Festival de musique et de majorettes, avec la participation de la Batterie-Fanfara de la Garde Républicaine, organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion du centenaire de sa fondation.	M. C. Chevassus, président, « Les Frasses », (39) Morez ou mairie de Morez.
25 juin 1972	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival	M. Pierre Preis 19, rue des Framboises, Metz-Devant-les-Ponts (57)
25 juin 1972	FORBACH (Moselle)	Festival Cinquantenaire	M. G. Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, Forbach (57).
25 juin 1972	METRICH (Moselle)	Festival	M. Fernand Nousse, route de Sierck Koenigs-macker 57
25 juin 1972	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Mme)	Festival de Musique organisé par la Fanfare « La Lyre ».	M. Giraud maire
25 juin 1972	CHALAIS (Charente)	Festival départemental.	M. Delage, président, Chalais (Charente)
25 juin 1972	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de l'Harmonie St-Louis.	M. Pahler Eric, 31, rue Lvautey-l'Hôpital (57).
25 juin 1972	AMBOISE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	Mairie
25 juin au 2 juillet 1972	MAIZIERES-LES-METZ (Moselle)	Festival	M. Babault, secrétaire.
1er et 2 juillet 1972	PAREBERSVILLER (Moselle)	Festival	
2 juillet 1972	ST-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. François Ribera, 1 Allée Cigognes, Saint-Nicolas-de-Port.
2 juillet 1972	RESTIGNE (Indre-et-Loire)	Festival canton de Bourguell.	M. Petit Jean.
2 juillet 1972	VERDUN (Meuse)	Festival international organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Kir-kdjan, président, 41 r Mirbel, Verdun (55).
2 juillet 1972	SURGERES (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la batterie-fanfara	M. Thibaut directeur
2 juillet 1972	THEIZE (Rhône)	Festival du Groupement Val d'Avergues	M. Chapuis à Thizez (69)
9 juillet 1972	SAINT-OLIER-DE-CANESSE et VILLENEUVE (Gironde)	Festival de musique et majorettes organisé par « La Cocarde » de Saint-Olier-de-Canesse	M. Biramben, maire et président de « La Cocarde », Villeneuve-Plissac (33)
9 juillet 1972	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival	M. René Michels, Obernaumen-sur-Sierck.
9 juillet 1972	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival	M. Jean Marie Mellinger, rue du Stade Haute-Yutz (57)
9 juillet 1972	SAINT-AIGULIN (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie	M. Bui, directeur
9 juillet 1972	CHAILLEVETTE (Ch.-Maritime)	Festival de musique organisé par « Les Majorettes ».	Mme Bricou responsable
13 juillet 1972	DANNE-ET-QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival	M. Eus Gehringer 38 rue Principale Danne-Mose (57)
16 juillet 1972	GARCHE (Moselle)	Festival	M. Gérard Gacher, 114, rue de Meilbourg, Garche-Thionville (57)
16 juillet 1972	CROTELLES (Indre-et-Loire)	Festival canton Château-Renaud.	M. E. Branchu.
16 juillet 1972	JADJON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par « L'Amicale Saujonnoise ».	M. Bureau maire
23 juillet 1972	ROHECORDON (Indre-et-Loire)	Festival canton Vouvray.	M. Cartier.
23 juillet 1972	COUR-CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique, dans le cadre et sur la pièce d'eau du Château de Cour-Cheverny.	M. Gilbert Sommière, secrétaire de la « Lyre » de Coir-Choverny (41)
30 juillet 1972	LA TREMBLADE (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Société des Majorettes et Fanfare « Les Amis de l'Ecole Laïque »	M. Giraud maire.
30 juillet	PROPIERES (Rhône)	Festival du Groupement Beaujeu-Marsais	
15 août 1972	LE DE RE (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux sociétés de « Ne de Re »	M. le Président de la Fanfare de Proprières (69).

Consortium Musical EDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS - 9ème
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 415.000 F.
C.C.P. PARIS 286.25

Tél. 824.89.24 - 246.52.22

R.C. SEINE 57 B 115

LA TROMPETTE (OU LE CORNET)

POLLIN

Classique en trois volumes

Volume A		
N°1 Andante	Alex CHEVILLARD	14 Simplice
2 En fredonnant	R. SCHUMANN	15 Le Garçon courageux
3 Amusement	K. CZERNY	16 Gaîté
4 L'homme au sabre	J. BRAHMS	17 Sérénité
5 Air	M. GRETRY	18 Jolie
6 L'orgue de Barbarie	P. TCHAIKOWSKY	19 Menuet
7 Lied	H. PURCELL	20 Sarabande
8 Phaëton	J.-B. LULLY	21 Arlette
9 Souvenir	K. CZERNY	22 Menuet
10 Ecossaise n° 1	L. van BEETHOVEN	23 Petite danse
11 Sarabande	C. de CHAMBRONNIERE	24 Andantino
12 Andante	F. KULHAU	25 Ecossaise n° 2
13 Berceuse	J. BRAHMS	26 Chant villageois
		27 Petite marche
		G. GURLITT
		G. GURLITT
		N. VACCAI
		W.-A. MOZART
		J. BRAHMS
		G.-Ph. TELEMANN
		J.-Ph. RAMEAU
		M. GRETRY
		H. PURCELL
		K. CZERNY
		A. DIABELLI
		L. van BEETHOVEN
		R. SCHUMANN
		P. TCHAIKOWSKY
Volume B		
N°1 Le petit rien	Fr. COUPERIN	12 Marche militaire
2 Vieille chanson française	P. TCHAIKOWSKY	13 Fanfare de Diane
3 Menuet	G.-F. HAENDEL	14 Glissons sur l'eau
4 Mélodie	K. CZERNY	15 Arlette
5 Polonaise	M. GRETRY	16 Bal champêtre
6 Allegro	A.-W. MOZART	17 Menuet
7 Trumpet Tune	H. PURCELL	18 En promenade
8 La Folette	L. CAIX-D'HERVELOIS	19 Petite bourrée
9 Chanson italienne	P. TCHAIKOWSKY	20 Le cavalier sauvage
10 Le refrain des vendangeurs	C. GURLITT	21 Romance
11 Menuet	J.-S. BACH	22 Marche
		23 Mazurka
		R. SCHUMANN
		Fr. COUPERIN
		J.-F. BURGMULLER
		J.-B. CRAMER
		C. GURLITT
		J.-B. LULLY
		N.-J. HULLMANDEL
		Fr. COUPERIN
		R. SCHUMANN
		L. van BEETHOVEN
		J.-S. BACH
		P. TCHAIKOWSKY
Volume C		
N°1 Menuet	J.-Ph. RAMEAU	11 Andante
2 Réverie	R. SCHUMANN	12 La coquette
3 Ave Maria	Ch. GOUNOD	13 Tango
4 La villageoise	J.-H. FIOCCO	14 Polonaise
5 Valse	J. BRAHMS	15 Rigodon
6 Souvenir	F. MENDELSSOHN	16 Adagio
7 Sérénade	F. SCHUBERT	17 Bourrée
8 Une ferme	M. MOUSSORGSKY	18 Tristesse
9 Musette	J.-S. BACH	19 Chanson napolitaine
10 Largo	G.-F. HAENDEL	20 Vivace
		F.-J. HAYDN
		J.-Fr. DANDRIEU
		J. ALBINIZI
		J.-S. BACH
		L.-Cl. DAQUIN
		F. ALBINONI
		G.-F. HAENDEL
		Fr. CHOPIN
		P. TCHAIKOWSKY
		G.-Ph. TELEMANN

TROMPETTE ET PIANO

	Degré	
AMELLER	Zanni	4
BACH	Aria	5
Ch. BROWN	Premier appel	1
CALMEL	Bagdad, trompette ut ou si b	2
H. CLASSENS	Chant de jole	2
CLERISSE	Retour du centurion	3
"	En croisière	4
"	Vacances joyeuses	4
DEPELSENAIRE	Concertino en mi b	3
DEVOGEL	Papotage	3
DOUANE	Andante et variations	5
"	Divertissement	3
M. FUSTE-LAMBEZAT	Solo pour trompette ou cornet	1
P. MARI	Jaserie	4
V. MARTIN	Cortège	2
"	Choral	1
NAGEL-TRUCHET	Prélude et danse	4
ROUGNON	4° Solo de concert	2
A. SEMLER-COLLERY	Air et final	2

DUOS OU TRIOS POUR TROMPETTE OU CORNET

	Degré	
CLASSENS	Parade n° 1 - Parade n° 2 (2 trompettes)	2
CORDIER	Jour de fête - Introduction et danse (3 trompettes)	3
DEPELSENAIRE	Concertino (3 trompettes en ut et piano)	5
EXCOFFIER	Marche - Air varié (3 trompettes)	3
NAGEL-TRUCHET	Le jour - La nuit (2 trompettes)	3

CORNET ET PIANO

CALMEL	Bagdad	2
H. CLASSENS	Marche burlesque	3
CLERISSE	En croisière	4
DEPELSENAIRE	Concertino bref	2
"	Concertino en mi bémol	3
FIEVET	Rondo	3
RIMSKI-KORSAKOFF	Chanson indoue	5

Dans les conservatoires

UNION DES CONSERVATOIRES DU VAL-DE-MARNE

Nous avons l'honneur de vous adresser le texte d'une lettre, adressée à M. l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne. Nous vous prions de la faire connaître et, en vous remerciant à l'avance, veuillez agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

Le secrétaire général, R. Druet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne,

Les directeurs de Conservatoires Municipaux du Val-de-Marne, réunis en assemblée générale le 14 mars 1972 à 21 h., au Conservatoire Municipal d'Ivry,

Après avoir pris connaissance de la circulaire numéro 72-57 du 10-2-72 parue au BOEN numéro 7 du 17-2-72.

Au nom des 25 Conservatoires et des 15.000 élèves qu'ils représentent, Attirent l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne sur les graves inconvénients que présenterait pour leurs élèves et l'enseignement qu'ils leur dispensent,

l'adoption de la suppression d'une journée complète de liberté au milieu de la semaine.

Ils pensent qu'il sera difficile d'obtenir une présence régulière des élèves dans les Conservatoires le samedi, puisque dans l'esprit des textes ce jour est libéré pour l'allongement du week-end.

Que de toute manière les efforts demandés aux élèves tout au long d'une semaine continue ne leur permettent pas de suivre en fin de semaine les cours avec profit.

Qu'il sera impossible de placer dans une seule demi-journée du mercredi tous les cours qui étaient donnés le jeudi complet (problèmes de locaux).

Que le resserrement des cours sur 4 jours et demi risque, dans certains cas, de conduire à un allongement de la journée scolaire, qui obligerait les Conservatoires à prévoir des cours très tard le soir et peu profitables à des élèves.

Pour ces raisons entre autres, ils pensent que les solutions 2 et 3 ne répondent pas à des préoccupations pédagogiques. Elles doivent être

écartées et font connaître que, si une nouvelle organisation de la semaine scolaire doit être envisagée, seule la première solution proposée pourrait recueillir leur agrément.

Ils remercient M. l'Inspecteur d'Académie d'avoir bien voulu prêter attention à ces quelques remarques et le prient de croire à leur parfaite considération.

L'Union des Conservatoires du Val-de-Marne.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de M. Bergmann, directeur du Conservatoire de Mulhouse. M. BERGMANN était 1er Prix de violoncelle du Conservatoire de Paris et compositeur. A sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres signées ou intervalles + T.V.A. (23%) (Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

Recherche directeur batterie-fanfare pouvant assurer fonction secrétaire de mairie. S'adresser mairie (17), PONT L'ABBE-D'ARNOULT.

Une place de surveillant, logé, chauffé, éclairé, est réservée à très bon musicien : trompette, trombone ou basse, pouvant assurer direction batterie tambour et clairons et assurer cours Ecole de Musique (rémunérés en supplément). Ecr. M le Directeur Ecole de Musique et Harmonie, 116, avenue Victor-Hugo, TULLE (Corrèze), URGENT.

ENTREPRISE DUBOST, B.P. 50 (89) SAINT-FLORENTIN, recherche électriciens jouant tambour et clairon et connaissant la musique.

Ville Basse Normandie 10.000 habitants recherche chef de Musique pour direction Harmonie Municipale et cours de musique. Ecr. au journal s/n° 964, qui transmettra.

Mairie de LACAUNE-LES-BAINS (81), demande employé municipal (poids lourds de préférence) connaissances maçonnerie, 20 à 30 ans. Pourrait intéresser bon tambour, susceptible d'apprendre jeunes dans fanfare locale, pour direction batterie. Pourrait également intéresser chef ou sous-chef de fanfare. Ecr. M. Roger BOUSSOU, conseiller municipal, chef du « Réveil Lacau-nais (81) LACAUNE ».

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur Ecole de Musique, Harmonie, Premier Prix Conservatoire, Chef d'Orchestre, grande expérience pédagogique, cherche place similaire. Ecr. journal sous le n° 960.

Directeur Harmonie et Ecole de Musique, excellentes références, cherche place similaire. Région indifférente. Ecr. au journal sous numéro 961 qui transmettra.

Jeune fille sérieuse, 23 ans, 2ème prix clarinette, 1ère médaille solf. Conservatoire, 1er prix clarinette et solf. C.M.F., cherche emploi Editions Musicales PARIS, ayant déjà travaillé commerce. Libre le 15 sept. Ecr. au journal sous numéro 963.

OCCASIONS

Recherchons bassons d'occasion. Faire offre à : Ecole Municipale de Musique de LA SEYNE-SUR-MER (83)

A VENDRE saxophone baryton mi b, Buffet-Crampon, doré, grave, descendant la grave, étui luxe, bec classique, plus bec Larsen. Impeccable. Prix : 2.000 F. Ecr. M. DURAND Roland, n° 6 l'Ouche à Catherine. FAY-LES-NEMOURS (77) ou Tél. 428.08.20. Poste 506.

Harmonie Saint-Joseph d'Olivet recherche hautbois d'occasion ou location. S'adresser au directeur, M. J.-D. BENNET, 128, rue Travers-Baudelin (45) OLIVET. Tél. 66.20.06.

DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

Messieurs les organisateurs : pour toutes vos fêtes à caractère médiéval, moyenâgeux ou historique, utilisez le célèbre groupe français « LES MAISTRES DE LA ROSE » qui seront à BERLIN du 12 au 19 juillet. Renseignements M. Michel CONNESSON, 49, DOUE-LA-FONTAINE, Téléph. 3.08.

Pour harmonies et fanfares, deux morceaux brillants assez faciles : « ROYAN-LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons. « POURQUOI PAS ? » Allegro de concert. Chaque morceau (Orchestre complet avec conducteur : 10 F parties séparées 0,50) Envoi francs. Remise aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, auteur, compositeur : 10, rue Pasteur (53) EVRON.

Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris. Mle déposé unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36-Argenton (Indre).

Communiqué

Caisse d'Allocations Vieillesse des Professeurs de Musique, des Musiciens, des Auteurs et Compositeurs

Les professionnels, professeurs, musiciens, auteurs-compositeurs, ont intérêt à se déclarer à la Caisse d'Allocations Vieillesse des professeurs de musique : 15, rue de Calais, à Paris (9ème).

S'ils ont une activité de non salarié, ils obtiendront (à 65 ans) une allocation vieillesse dont le montant est actuellement de 1.350 F. par an. Le conjoint a droit également à 65 ans, à une allocation de même nature, soit : 3.700 F. pour un ménage. Une retraite complémentaire est servie aux adhérents en fonction du nombre de points acquis par leurs cotisations. A cet effet, il existe quatre classes de cotisations. La retraite est réversible sur le conjoint survivant.

En outre, ces avantages sont indexés et revalorisés chaque année. Les cotisations sont déductibles des revenus en partie remboursés par la diminution de l'imposition annuelle sur le revenu.

NOS STAGES

STAGE DE LA LOYERE Inscrite à la C.M.F.
STAGE DE MACON : Le stage qui se tenait depuis 1960 à Macon est transféré au château de La Loyère, près de Chalons-sur-Saône.
STAGE DE BOULOURIS Eventuellement fin août - début septembre. Nous donnerons les informations précises en temps utile.
2ème quinzaine de juillet. Se faire

• FORMAT POCHE • 208 PAGES • 8,50 F •

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc

• A.LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1or •

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

Editions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche, PARIS-8ème — Tél. 924-01-46

ŒUVRES FACILES EXTRAITES DE NOTRE CATALOGUE

FLUTE

P. PAUBON — SIX PIÈCES pour flûte seule.
F. SERRETTE — PREMIER DIALOGUE pour flûte et piano.

HAUTOIS

D. DONDEYNE — CHANSON ESPAGNOLE pour hautbois et piano.

CLARINETTE

B. de CRÉPY — REPLIQUES pour clarinette et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour clarinette Sib et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — CONCERTINO DA CAMERA pour clarinette et piano.
D. DONDEYNE — TRIPTYQUE pour clarinette Sib et piano.

BASSON

J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour basson et piano.

SAXOPHONE

J.-M. DEPENSENAIRE — CONCERTINO DA CAMERA pour Saxophone alto en Mib et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DIALOGUES pour trompette et saxophone alto et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour saxophone, piano, alto Mib et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — SUITE CONCERTANTE pour saxophone alto et piano.
J. MAILLOT — PRELUDE ET DIVERTISSEMENT pour saxophone alto Mib et piano.
L. WURMSER — FANTASIA pour saxophone alto Mib et piano.

COR

E. de CORIOLIS — DANS LA FORET pour cor et piano.
E. de CORIOLIS — DIX PIÈCETTES pour cor et piano.
B. KANTUSER — EVOCATION pour cor et piano.

TROMPETTE

J.-M. DEPENSENAIRE — CONCERTINO en Sib pour trompette et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DIALOGUE pour trompette et saxophone alto et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DINANDERIES pour trompette et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour trompette Ut ou Sib et piano.
A. PASCAL — ELEGIE ET PASTORALE (Il était une bergère) pour trompette Ut et piano.
J. RIVIER — ARIA pour trompette (ou hautbois) et orgue.
J. VALLIER — CONCERTINO pour trompette et piano.
L. WURMSER — FANFARE pour trompette Ut ou Sib et piano.
L. WURMSER — FANTASIA pour trompette Ut ou Sib et piano.

BUGLE Sib

J.-M. DEPENSENAIRE — CONCERTINO en Sib pour bugle et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DANSE WALLONNE pour bugle Sib et piano.
L. WURMSER — FANFARE pour bugle et piano.

PISTON

J.-M. DEPENSENAIRE — CONCERTINO en Sib pour piston et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DINANDERIES pour piston sib et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — DANSE WALLONNE pour piston et piano.
J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour piston et piano.
L. WURMSER — FANFARE pour piston et piano.
L. WURMSER — FANTASIA pour piston et piano.

TROMBONE

J.-M. DEPENSENAIRE — FUNAMBULES pour trombone et piano.

TUBA et SAXHORN

E. de CORIOLIS — FANTAISIE ITALIENNE pour saxhorn basse et piano.
J. MURGIER — CONCERTSTUCK pour tuba et piano.

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

R. LEROY — Traité de la flûte, historique, technique et pédagogique.
F. GEISPIELER — DIX GRANDES ETUDES pour clarinette. Révision et annotation de Jacques LANCELOT.
J. LANCELOT — QUINZE ETUDES pour clarinette d'après Berbiguier, Cramer et Kayser.
VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives d'après Grünwald, Kayser, Hermann.
VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour clarinette d'après Dancla, Wohlfahrt.
J. MAILLOT — DOUZE DUOS PROGRESSIFS pour 2 clarinettes en deux cahiers.
J. BEAUREGARD — TRENTE ETUDES ELEMENTAIRES d'après Dancla, Wohlfahrt.
A.-L. ANDRE-THIRIET — VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION pour saxophone.
A.-J. CAVAILLE — Méthode de RYTHMES ET PERCUSSIONS.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

SAINT QUENTIN

(L'Aisne nouvelle du 25-3-72) Le travail de l'Union Philharmonique est justement récompensé

L'Orchestre symphonique de l'Union Philharmonique de Saint-Quentin donnait son concert annuel l'autre soir, sous la direction de Tony Chiapparin, directeur du Conservatoire. La soirée était placée sous la présidence effective de M. Leroux, sous-

LISTE DES PRÉSIDENTS DE FÉDÉRATIONS CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

- AISNE. — M. Thirault Roger, président artistique, Porte d'Ardon, Laon - 02.
- ALPES-MARITIMES. — M. Scotto Charles, 254, route de Turin, Nice - 06.
- ALPES DE HAUTE-PROVENCE. — M. Sappel Félix, boulevard des Amateurs, Manosque - 04.
- ALSACE CHORALES. — M. Moerlen Alfred, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse - 68.
- ALSACE MANDOLINES. — M. Hammer René, 5, rue de Marlenheim, Schiltigheim - 67.
- ALSACE MUSIQUE. — M. Rickert Ernest, député, 4, rue Brûlée, Strasbourg - 67.
- ARDENNES. — M. Dauchy Paul, 31, route de Mézières, Prix-Mézières - 08.
- AUBE ET HAUTE-MARNE. — M. Logé Emile, 36, avenue du 1er-Mai, Troyes - 10.
- AUVERGNE. — M. Wegl Jacques, 25, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand - 63.
- BOUCHES-DU-RHÔNE. — M. Courrial Paul, 26, boulevard Rougier, Marseille (4ème) - 13.
- BRETAGNE-ANJOU. — M. Bolvin René, 9, rue Bougère, Angers - 49.
- BRIOUE (Région de). — M. Tissandier Etienne, 20, avenue Victor-Hugo, Brioude - 43.
- CENTRE. — M. Relin André, 2, rue Solignat, Vichy - 03.
- CHAMPAGNE ET MEUSE. — M. Bigotte Raymond, 6, rue Marie-Stuart, Reims - 51.
- CHARENTE. — M. Dubois Pierre, 171, rue de Bordeaux, Angoulême - 16.
- CORSE. — M. Costa Michel, 11 bis, boulevard Auguste-Gaudin, Bastia - 20.
- COTE-D'OR. — M. Ameller André, 5, rue de l'École-de-Droit, Dijon - 21.
- FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT. — M. Vriez Georges, 52, Faubourg des Ancêtres, Belfort - 90.
- GERS. — M. Deltour André, Samatan - 32.
- HAUTE-GARONNE. — Maître Verrier François, notaire à Saint-Lys - 31.
- HAUTES-PYRÉNÉES. — M. Gachassin Louis, rue Jean-Escoüla, Bagères-de-Bigorre - 65.
- HAUTE-VIENNE. — M. Foucaud Jacques, 70, rue Montesquieu, Limoges - 87.
- ILE-DE-FRANCE. — M. Pin Paul, 121, rue La Fayette, Paris-10ème - 75.
- INDRE. — M. H. Gaultier, 9, rue du Palais-de-Justice, Châteauroux - 36.
- INDRE-ET-LOIRE. — M. Froidefond Jean, rue Général-de-Gaulle, Loches - 37.
- LOIRE ET HAUTE-LOIRE. — M. Rouchon Jean, 27, rue Désiré-Claude, Saint-Etienne - 42.
- MIDI. — M. Sarzi André, 3, rue des Fossés, Narbonne - 11.
- MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Lafond Raymond, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, Metz - 57.
- NORD ET PAS-DE-CALAIS. — M. Blancou Louis, 45, rue Saint-Gall, Caudebec - 59.
- NORMANDIE. — M. Anne Fernand, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux - 14.
- OISE. — M. NEUMANN Jean, 30, rue de Paris, Breteuil-sur-Noye - 60.
- ORLÉANAIS-BERRY. — M. Cornichon René, 19, rue du Beuf-Saint-Paterne, Orléans - 45.
- OUEST. — M. Dinmeau Robert, 52, rue A-Fradin, Châtellerault - 86.
- PICARDIE. — M. Jay Charles, directeur du Conservatoire National de Musique, rue Desprez, Amiens - 80.
- SAONE-ET-LOIRE. — M. Merille Marc, 74, Cité Bel-Air, Montceau-les-Mines - 71.
- SARTHE ET MAYENNE. — M. Bureau Daniel, 6, rue de la Corderie, Le Mans - 72.
- SEINE-ET-MARNE. — M. Fievet Paul, directeur du Conservatoire de Musique, 44, boulevard Joffre, Fontainebleau - 77.
- SUD-EST. — M. Rolando Gabriel, 41, rue Charles-Plasse, Saint-Pons - 69.
- SUD-OUEST. — M. Ciran Henri, 37, rue du Général-Leclerc, Bordeaux-Mérignac - 33.
- TARN. — M. Bonnet René, rue des Talpiers, Aussillon, Mazamet - 81.
- TARN-ET-GARONNE. — M. Bouysset Louis, 86, rue Leon-Chadot, Montauban - 82.
- VAR. — M. Berthe Raymond, 155, boulevard Focher, Les Baux, Toulon - 83.
- VAUCLUSE. — M. Trinquet André, 18 ter, rue Petramale, Avignon - 84.
- VOSGES. — M. Monnotte Maurice, Les Brouchettes, Remiremont - 88.
- YONNE. — M. Chabrey Roger, Théâtre Municipal, Auxerre - 89.

breux personnalités avaient tenu à assister à cette importante manifestation artistique et le théâtre faisait salle comble.

Quatre pièces étaient inscrites au programme :

Une œuvre de Carl Stamitz ouvrait le concert ; une pièce aimable enchant sous les apparences faciles du style galant de réelles difficultés d'interprétation. Ce fut le grand mérite de tous et plus particulièrement de Robert Dautigny à l'aide de les surmonter vaillamment. Avec la Cantate 82 de J.-S. Bach qui suivit, ce fut sur le plan musical l'un des meilleurs moments de la soirée. La très belle voix de basse du soliste, Georges Jollis, rendait très heureusement le caractère tendre et noble de cette œuvre, empreinte d'une austère nostalgie. La voix humaine paraissait rencontrer son équilibre idéal dans les remarquables interventions de Daniel Saphi, au hautbois solo.

Après un court entracte, la Ballade de Fauré, apportait à nouveau un changement radical d'atmosphère. Dans cette pièce, où le piano se taille une part de roi, Dominique Ruscart fit preuve au clavier d'un jeu et d'un communicatif.

Une œuvre monumentale terminait cette soirée, la Symphonie de Brahms No 2, en ré majeur, une œuvre difficile dont le choix même fut point sans mérite ; il permit à de nombreux jeunes instrumentistes de pénétrer au cœur du grand orchestre symphonique et d'y vivre une expérience passionnante. Les applaudissements nourris et sincères qui suivirent saluèrent-ils très justement cette courageuse exécution placée, rappelons-le, comme pour tout le concert, sous la direction de Tony Chiapparin.

ARDENNES

Mars à la FMA

Entre février qui vit l'assemblée générale d'études et avril qui verra les examens fédéraux, mars 1972 a été un mois de transition consacré à la préparation des programmes et à l'exécution des premiers concerts de gala.

Ce fut le cas pour l'U.M. Revinnoise et l'H.R. de Couvlin (B) qui, unies sous la direction de R. Adant exécutèrent (100 Instrumentistes) l'« Ouverture d'« Egmont » (Beethoven), « Une Fête à Aranjuez » (de Mersmann), « Les Deux Pigeons » (Messager), « Danses Hongroises 5 et 6 » (Brahms), « Petit Suisse » (J. Bourguin) et « Le Beau Danube Bleu » (Strauss) accompagnés de défilés rythmés par Y. Sonnet et accompagnés par le défilé des majorités des « Alouettes de Revin » (« La Victoire ou la Mort », « A travers la Georgie », « Sans Peur ») devant 500 spectateurs.

Ce fut aussi le cas de l'H.M. de Fumay. Revêtus pour la première fois de leur uniforme, ils interprétèrent sous la direction de M. Devy « La Mascotte » (Audran), « Fête Andalouse » (A. Enhaes), « Rythme-parade » encadrés de défilés martiaux « Cherbourg », « Marche des Tirailleurs », et, moins connu, « Corsica » de défunt Méhichetti.

Ce fut encore le cas de l'H.M. de Charleville-Mézières qui, sous la baguette de M. Moscato interpréta des œuvres classiques : « Ouverture en ut » (Catal), « Ophélie » (Beethoven), Finlandia » (Sibélius), « Près du fleuve étranger » (Gounod), « Marche du Mariage de Napoléon » (Paer), et des œuvres ou extraits modernes, en partie joués et primés à Laon : « Ouverture circonstancielle » (Dondeyne), « Variations » sur un thème picard (Semier-Collery), « Cap Kennedy » (Lancien) encadrés par « Les Allobroges », « Marche de Radetzky », « Quand Madeleine ».

A Vouziers, le concert de « Variétés printanières » rassembla musiciens, fanfaristes, majorettes, baladins, chanteurs, acteurs dans une série de numéros allant d'Argonne à « Retour de Liège », en passant par la « Gavotte des Vers Lullants » (Lincke) et des fantaisies sur « Les Saltimbanques » (L. Ganne) et « La Veuve Joyeuse » (avec extraits chantés).

L'Harmonie des Deux-Vireux, qui prépare activement le 58ème concert fédéral du 28 mai fut applaudie par plus de 350 personnes dans « Le Grand Mogol » (Audran), « L'Arlésienne » (Bizet), « Flots du Danube » (Ivanovici) encadrés par « Sambré et Meuse », « Clemenceau », « Le Tram », « Impérial », sous la direction de A. Gosseau.

L'H.M. de Sedan et « Les Enfants d'Yvois », de Carignan ont, traditionnellement débuté leur saison à la Calvacade (belge) de Florenville, Carignan allant ensuite (19 mars) à celle de Stenay (Meuse). La Musique de Monthermé a reçu celle, belge, d'Oilly-sur-Viroin qui l'a ravie dans des extraits de « Faust » notamment.

L'H.M. de Rethel dont 75 musiciens recevront bientôt casquettes et costumes neufs participèrent aux fêtes de Jeanne-d'Arc à Reims. La Fanfare de Roerol, reçue en 1948, compte 40 exécutants dirigés par M. Stevenin. La batterie-fanfare « La Lorraine » est répartie d'un bon pied.

Par contre, le directeur de « La Fraternelle » de Château-Porelun, M. Jacques Ledée (auquel succédera M. Bernard Gobinet) a pris sa retraite à Sedan, tandis qu'un pèler de l'Harmonie des Deux-Vireux, M. Jules Dhanin, bassiste depuis 1907 a été enseveli aux sons de « Bonheur aux basses », selon ses dernières volontés.

AUBE

ET HAUTE-MARNE

Ce dimanche 12 mars s'est tenu à Villiers-en-Lieu (Haute-Marne), le congrès annuel de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne sous la présidence de M. Emile Logé, président, assisté de MM. Marcel Dammierlé (Troyes), Denis Bournat (Châlons), vice-présidents ; Maurice Fallenet (Troyes) directeur artistique ; Roger Vallet (Montier-en-Dor) secrétaire général ; Roger Charles (Pont-Sainte-Marie) trésorier ; Pierre Verdun (Wassy) chargé des assurances ; Hubert Richard (Plancy), Daniel Dufour (Sainte-Savine), Gilbert Huiché (Romilly-sur-Seine), Georges Fernandes (Bar-sur-Aube), Raymond Guéguen (Chaumont), membres du bureau ; MM. Jean Lève et Gaston Fievez étaient excusés pour raison de santé.

MM. Delong, député de la Haute-Marne ; Cartier, conseiller général et Harmand, maire de Villiers-en-Lieu, ont suivi de bout en bout la séance de travail commencée à 9 h. 15 dans la vaste salle du Lion d'Or devant quelques cent cinquante dirigeants représentant seize sociétés de musique sur les quatre vingt-cinq qui compte la Fédération Aube - Haute-Marne. M. Pierre Jeanson, chef de musique et grand organisateur de ce congrès dans sa ville ouvrit le congrès en souhaitant la bienvenue à tous ses collègues, en les remerciant d'être venus si nombreux et en les assurant, en termes choisis, de son plaisir à les recevoir à Villiers-en-Lieu. M. Emile Logé suivit alors les débats qui, conformément à la tradition, s'ils furent animés, restèrent toujours attractifs et courts. Les questions à l'ordre du jour étaient nombreuses : signaux entre autre l'exposé de M. Maurice Fallenet, professeur au Conservatoire, sur la nécessité de « faire quelque chose » pour la musique dans les écoles, mettant l'accent sur l'urgence de tout ce qui est à défendre et à soutenir dans les sociétés musicales qui sont dans toute la France, l'un de ce qui est culturel. Lancement approuvé. M. Fallenet obtint l'assentiment de M. Delong, député, qui se démarqua sur le point de vue des dates par les députés et sénateurs de la région Champagne-Ardenne.

Les dates définitives sont ensuite fixées : le dimanche 16 avril aura lieu à Romilly-sur-Seine, Troyes et Chaumont, les examens fédéraux. Il est précisé qu'en division préparatoire à la Fédération Aube - Haute-Marne, il n'y a qu'une année, le morceau imposé est à demander à M. Maurice Fallenet, rue de Gournay-10 - Troyes. En ce qui concerne les examens fédéraux qui ont lieu à Saint-Dizier dont le responsable est M. Volery, directeur de l'école municipale de musique, Lycee Bachelier, 52 - Saint-Dizier, et qui concernent les violons, guitares, mandolines, piano, accordéons, etc., c'est désormais à partir de 1973, quinze jours avant Pâques qu'ils auront lieu, le dimanche 28 mars, festival inter-départemental.

La prochaine journée pédagogique se fera à Pont-Sainte-Marie (Aube), fin octobre, et la Fédération qui désire maintenir cette initiative permettra un soutien financier pour permettre aux sociétés d'y envoyer plus de jeunes. Enfin le samedi 19 mars aura lieu à Troyes (Aube), également en mars, le festival de Pâques, 52 - Saint-Dizier, et qui concernent les violons, guitares, mandolines, piano, accordéons, etc., c'est désormais à partir de 1973, quinze jours avant Pâques qu'ils auront lieu, le dimanche 28 mars, festival inter-départemental.

Il est 12 h. 30 lorsque les congressistes, emmenés par l'Union amicale de Villiers-en-Lieu sous la direction de M. Pierre Jeanson arrivent au moment aux portes de M. Emile Logé depuis une heure. C'est ensuite un aperçu qui est offert par la municipalité dans la nouvelle salle municipale, au successeur MM. Marcel Harmand, maire de Villiers-en-Lieu, Jean Delong, député de la Haute-Marne, et Emile Logé, président de la Fédération, prennent la parole. Un repas soigné est ensuite servi à l'Hotel du Lion d'Or, dans une ambiance des plus sympathiques, tandis qu'un dessert sous un tonnerre d'applaudissements, M. Pierre Jeanson présente à ses hôtes l'excellente formation des majorettes et des musiciens de l'U.A.V. ce qui clôture de manière un peu plus agréable ce congrès dont tous les participants se souviendront.

D. BORNOT.

Le 15 août, la fanfare Union Amicale de Villiers-en-Lieu (Hte-Marne) était en Belgique

Il n'est plus guère possible de présenter une formation musicale entre le 15 juillet et le 15 septembre. En effet, beaucoup de sociétés arrêtent toute activité entre ces deux dates ! Les départs en vacances vidant les rangs, car il faut tenir compte du grand nombre de jeunes gens qui maintenant constitue l'effectif principal de nos groupements. C'est ainsi et ceux qui ont des obligations à remplir ne peuvent présenter que des sociétés « squelettiques ». Il y a de rares exceptions, et la Fanfare Union Amicale de Villiers-en-Lieu en est une, puisque le 15 août, c'est au grand complet que sous la direction de son chef, M. Pierre Jeanson, elle est rendue à Liège, où elle a participé aux grandes fêtes folkloriques organisées dans cette importante ville de Belgique.

Aux côtés de musiciens belges, allemands, hollandais et hollandais, la Fanfare de Villiers-en-Lieu, était la seule société française qui avait été retenue pour cette manifestation réputée. Une foule évaluée à près de cent mille personnes, une excellente organisation pour un programme de festivités hautes en couleurs, contribuaient à faire de cette journée ensoleillée à souhait une magnifique réussite. La Fanfare de Villiers-en-Lieu, par la qualité de

mois. Elle s'est présentée à eux, au grand complet, en grande tenue et dans un ordre remarquable. Rien que sa présence sur la scène du Grand Théâtre avait quelque chose d'assez impressionnant. Sûre d'elle-même, de sa force, de la valeur de ses éléments, l'harmonie municipale de Reims peut se frotter aux plus grandes formations du genre en France. Elle a maintenant les moyens, le tonus, la cohésion qu'il faut pour se classer en bonne place. Du reste, en mal dernier au festival international de Laon, elle s'est particulièrement distinguée.

C'est sans doute en souvenir de cette journée qu'elle a ouvert son concert par « Laon Toujours » de M.-R. Thirault, un Remois qui dirige le Conservatoire municipal de Laon.

D'un autre compositeur de Laon, M. Dondeyne, l'harmonie donna « l'Ouverture Circostancielle » à laquelle succédèrent des extraits des « Deux Pigeons » d'André Messager.

L'harmonie municipale sait aussi aborder les œuvres plus classiques et difficiles comme « Boléro » de Maurice Ravel, dont elle a donné une éclatante interprétation, et des extraits de « Carmen » de Georges Bizet, qui ont mis en valeur la puissance et la justesse des cuivres, la précision et la finesse des bois, et dans lesquels se sont fait entendre, en particulier, trois excellents instrumentistes : le flûtiste Philippe Vuarnesson, le clarinetiste Raymond Agraphart et le bassoniste André Randon.

Tout cela dirigé avec une rigueur, une maîtrise et un sens de la mise en place tout à fait remarquables par Monsieur Claude Tanguy.

Et comme un concert de l'harmonie municipale doit toujours se terminer par un morceau de bravoure, ce sont les fameux « Commandos du Ciel » joués par la formation et la fanfare de marche qu'ont bissés les auditeurs au nombre desquels on comptait : MM. Jacques Barot, adjoint au maire, Stérel, conseiller municipal délégué, et Monsieur Jacques Murgler, directeur du Conservatoire Régional de Musique de Reims.

Concert de la Fanfare de Damery le 27 février 1972.

Les dirigeants de la Fanfare de Damery peuvent être fiers de la réussite de cette journée. Un important programme, pour lequel l'harmonie municipale de Sézanne et la batterie-fanfare de Venteuil prêtèrent leurs concours, devait combler de satisfaction un très nombreux public.

Le président, M. Badre, devait d'ailleurs, en des termes très chaleureux, remercier tous ceux qui, par leur présence, donnent un bel exemple de soutien à l'art musical. Il félicita le directeur, M. Masson, ainsi que M. Raucourt, pour leur dévouement aux cours de solfège et d'instruments qui sont suivis par 40 élèves.

En 1ère partie, les musiciens de Damery interprétèrent Cavalerie Légère, de Suppé ; Les Cloches de Corneville, de Planquette ; La Mousmé, de L. Ganne ; Golden Line, de Leemann. La Marche de Paris, de Popy, et Le défilé des Cosmonautes, de Delbecq.

Après l'aubade de l'Espérance de Venteuil et de ses jeunes éléments, de celle des élèves de Damery, M. Fournier, directeur de l'Ecole de musique d'Épernay, présenta sa classe de flûtes.

En 2ème partie, l'harmonie de Sézanne, conduite par M. Fournier, interpréta la Marche de la Légion Étrangère, de Quern, Mireille, de Gounod ; La Tourterelle de Damery, une fantaisie pour petite flûte, qui nous permit d'entendre un musicien plein de talent, M. Pfaff, Duetto de Klose, une fantaisie pour saxos interprétée par MM. Pain et Masson. Et, pour clôturer ce programme, les musiciens de Damery et de Sézanne se formèrent qu'un seul groupe pour jouer Jam Session Story et American Panorama de Darling.

Parmi l'assistance, nous remarquons la présence de M. Colliery, sénateur ; M. Stasi, député ; M. Lambert, maire de Damery ; M. Caubier, maire de Sézanne ; M. Bigotte, président de la Fédération musicale Champagne-et-Meuse ; M. Houllmont, vice-président de l'arrondissement d'Épernay ; M. Gillain, vice-président du Comité directeur ; M. Maucial, président de l'Union musicale intercantonale ; M. Fransort, président de l'harmonie de Sézanne, et de nombreux directeurs et présidents de sociétés amies.

Encore un excellent concert de l'Harmonie et de la fanfare. - Le 12 mars 1972.

L'harmonie municipale de Reims a, une fois de plus, rempli le Théâtre, dimanche soir, pour son premier concert de l'année, qui ne l'a cédé en rien en qualité au concert du 12 décembre qui avait obtenu un très grand succès auprès d'un public assidu.

Une des raisons de la faveur dont bénéficie notre excellente formation locale, tient à l'étendue de son répertoire, qui lui permet de satisfaire tous les goûts et de donner des programmes variés. Ainsi, le concert de dimanche faisait-il voisiner sans heurt de la musique militaire, des œuvres classiques et de la musique de variétés.

Avec le concours de la fanfare, dirigée par M. Roger Mathiot, l'harmonie municipale, placée sous la baguette de M. Claude Tanguy, a ouvert le concert avec ce frémissant « Retour de l'Alsace-Lorraine », qui a fait surgir plus d'un souvenir glorieux dans les mémoires des anciens.

Vinrent ensuite des pages de musique ancienne avec les « Fêtes de Terpsichore », de F. de Boisvalée et la « Musique aux quatre vents » du célèbre compositeur Roger Roger qui montre que la musique de variété n'est pas forcément l'ennemie de la qualité.

Bravo à l'harmonie municipale d'avoir fait figurer à son programme et surtout de les avoir parfaitement joués : deux œuvres du répertoire classique : des extraits de « Casse Noisette », de Tchaikowsky, et le fameux « Porgy and Bess » de George Gershwin.

La soirée s'acheva comme elle avait commencé, sur des airs entraînants de musique militaire, avec « Les Gars du 80ème R.I. » qui ont réuni l'harmonie et la fanfare.

SEZANNE DAMERY - VENTEUIL

Concert du 12 mars 1972. - Dans la salle du prétoire à Sézanne, la musique municipale de Sézanne, la fanfare de Damery et la batterie-fanfare de Venteuil ont exécuté un très beau programme.

La première partie a permis à la fanfare de Damery et la batterie-fanfare de Venteuil, dirigées par M. René Masson, d'interpréter devant un nombreux public, les œuvres suivantes :

Gloire aux Fanfares, de F.-P. Loup (Cavalerie Légère, de F. Von Suppe, où M. Michel Pain recut tous les éloges des mélomanes pour la perfection du solo de saxophone qu'il a interprété dans ce morceau.

Dans Les Cloches de Corneville, le bugle solo M. René Raucourt, ainsi que la trompette solo, M. Denis Maillet, furent très applaudis.

Cette société fit entendre ensuite : La Mousmé, de L. Ganne ; Golden Line, de M. Leemann ; et pour terminer avec l'aide de la batterie-fanfare de Venteuil, Le Défilé des Cosmonautes qui fut très applaudi par les personnes présentes à cette manifestation.

La 2ème partie permit à la Musique municipale de Sézanne, sous la direction de son chef, M. Fournier, d'exécuter les œuvres suivantes : Marche de la Légion Étrangère, Mireille (ouverture) de Gounod ; La Tourterelle, polka pour petite flûte, ce qui a permis au jeune Gilbert Pfaff d'obtenir un succès bien mérité.

Le morceau le plus apprécié a été Duetto pour saxophone, de Klose, interprété par Messieurs René Masson et Michel Pain, dont la virtuosité et la sonorité ont provoqué de très vigoureux applaudissements.

Au cours de ce concert, la batterie-fanfare de Venteuil fit entendre Parade Militaire, de Prudhomme, et présenta de jeunes éléments, tambours et clairons, de Damery et environs.

Il y eut également, dirigé par Monsieur René Fournier, l'audition d'un quatuor de flûtes des jeunes de l'école de musique d'Épernay.

Pour terminer, Damery et Sézanne jouèrent ensemble, American Panorama et le Mont Cassin.

La Fédération Champagne-et-Meuse remercie toutes les personnalités présentes et la population sézannoise qui répondent avec sympathie aux invitations de nos musiques régionales qui, bien dirigées, donnent d'excellents concerts.

ILE-DE-FRANCE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 27 février 1972 (Salle de la « Sirène »).

Étaient présents : MM. Etienne Lorin, Buffart, Boulanger, Chapuis, Charollais, Dufour, Huys, Massuchetti, Gaston Pin, Varin, Vessier, M. Lyssandre, commissaire aux comptes.

S'étaient excusés : MM. Aubert, Desfumaux, Fossier, Fournet, Grivot, Ozauac, Fallier, Mme Fournet et M. Goffinet commissaires aux comptes.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Etienne Lorin, président intermédiaire.

Il remercie le président de la « Sirène » de mettre si aimablement ses locaux à la disposition de la Fédération et souhaite la bienvenue aux présidents ou représentants des 91 sociétés assistant à l'assemblée. Il les remercie aussi d'être venus nombreux et il excuse le Commandant Jules Semler-Colliery, président de la CMF, retenu par ses obligations et qui n'a pu venir à l'assemblée. Il exprime à M. Rallier les vœux de l'assemblée pour son complet rétablissement.

ORDRE DU JOUR

1) Dées de MM. Brun, Charles et Bouilla.

M. Etienne Lorin rappelle les décès récents de ces trois membres du Comité et l'œuvre qu'ils ont accomplie pour les sociétés musicales.

Une minute de silence est observée.

Avec émotion il rappelle les brillants états de service de M. Maurice Brun, président de la fédération.

(L'allocation de M. Etienne Lorin est jointe au présent procès-verbal - Annexe 1).

2) Appel des sociétés.

91 sociétés sont présentes ou représentées par des délégués avec pouvoirs réguliers.

Le secrétaire général, colonel Charollais, fait connaître que neuf sociétés ont à payer de la fédération : Meudon, Harmonie la Meudonnaise ; Saint-Cyr l'École, groupe « La Pionnière » ; Etzechy, Fanfare des Sapeurs-pompiers ; Corbel-Essonne, Fanfare municipale ; qui ont cessé toute activité ; Dravel, La Vaillante, Le Perreux, Harmonie ; Maisons-Alfort, La Batterie scolaire ; Paris, l'Accordéon-Club Max-Francy ; qui ont démissionné ; Paris, Le Cercle musical PO, qui, malgré de nombreux rappels et interventions amicales, refuse de payer la cotisation fédérale depuis 1968 ; en application des articles 10 et 13 du règlement intérieur de la Fédération, cette société est donc « démissionnaire d'office » avec toutes les conséquences qui en découlent pour elle : suppression des récompenses, protocole avec la SACEM, etc.

En revanche, 7 sociétés ont été admises à la Fédération : Orsay, Harmonie de la Faculté des Sciences ; Clichy-la-Garenne, la Symphonie municipale ; Yerres, La Cigale Yerroise, fanfare ; Deuil-la-Barre, Cercle symphonique ; Fontenay-sous-Bois, école de musique ; Viry-Chatillon, Ecole municipale de musique ; Saint-Leu-la-Forêt, Ecole de musique.

Le président regrette la disparition de certaines sociétés et souhaite la bienvenue à celles qui ont nouvellement adhéré à la Fédération. Il les assure du dévouement du Comité à leur égard.

3) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée à Paris, le 21 février 1971.

Le secrétaire général, colonel Charollais, donne lecture du procès-verbal de cette assemblée.

Après mise aux voix, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité (Annexe II).

4) Compte rendu financier et rentrée des cotisations.

Le trésorier, M. Gaston Pin, dit les difficultés qu'il éprouve pour la rentrée des cotisations et les frais importants que coûtent les nombreux rappels. Il remercie les membres du Comité de l'aide qu'ils lui apportent et plus particulièrement le secrétaire général, colonel Charollais, dont il fait l'éloge.

L'état de la situation financière est joint au présent procès-verbal (Annexe III).

M. Debras, de l'Association musicale César Franck, suggère, en ce qui concerne la rentrée des cotisations, que le trésorier agisse comme les compagnies d'assurance et envoie un avis d'échéance vers le 1er janvier aux sociétés qui, à cette date, n'ont pas encore payé.

Cette suggestion est retenue par l'assemblée.

M. Lyssandre, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport qu'il a établi et favorable à la bonne gestion financière.

Mis aux voix, le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au président et au trésorier.

Le président remercie M. Gaston Pin de son activité et de sa conscience parfaite.

Prévisions budgétaires pour l'exercice 1972-1973.

Les prévisions budgétaires de l'exercice clos sont reconduites compte tenu de l'augmentation de la cotisation fédérale proposée.

Commissaires aux comptes.

M. Lyssandre demande à être relevé de ses fonctions en raison de l'état de santé de sa femme qui ne lui permet que de courtes absences. Il signale aussi le cas de M. Goffinet, lui aussi commissaire aux comptes, qui vient de subir une sérieuse opération de la vue.

Paul Beuscher
23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4° — Tél. 887-09-03
Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels
— A vent (bois cuivre).
— A percussion
— Accessoires.
— Tenues de musiciens
— Equipements complets pour majorettes.
— Musique imprimée méthodes, etc..
Catalogues et devis gratuits sur demande
Et... Si vous parlez Musique...
Dites toujours : Paul BEUSCHER !

missaires aux comptes : M. Ansart, 76, rue d'Alsée, Paris (Anicale de Villablé) ; M. Beugnot, 19, rue de la Mairie, Alfortville, de l'Ecole intercommunale, et reconduit dans leurs fonctions Mme Fournet et M. Goffinet.

Le président remercie M. Lyssandre du précieux concours qu'il a apporté en toute circonstance et lui souhaite meilleure santé pour Mme Lyssandre ainsi qu'à M. Goffinet auquel le secrétaire général confirmera les vœux de l'assemblée.

5) Compte rendu moral par le secrétaire général.

Le secrétaire général, Colonel Charollais, donne lecture du rapport moral qu'il a établi pour l'année écoulée.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Etienne Lorin remercie le colonel Charollais de la tâche considérable qu'il remplit au sein du Comité. L'Assemblée applaudit.

Rapports des commissions.

a) Commission des récompenses

En l'absence (excusée au dernier moment) de M. Grivot, le colonel Charollais donne les renseignements qu'il possède du fait que toutes les demandes de récompenses passent par son intermédiaire.

Toutes les demandes ont obtenu satisfaction, mais il ne faut pas attendre les derniers jours pour envoyer les propositions. Comme il l'a dit dans son rapport moral, la CMF est absolument débordée par la préparation de son congrès d'octobre-novembre et le personnel n'a pas le temps d'expédier les décorations. Il faut donc envoyer les demandes deux ou trois mois à l'avance. On peut demander tous renseignements au secrétaire général qui aidera à résoudre les questions posées, et en cas d'urgence, il se fera un devoir d'obtenir satisfaction à la CMF, dont il est membre et où il est toujours reçu aimablement par tout le personnel.

b) Commission des examens et paragraphe 7 de l'ordre du jour.

M. Etienne Lorin, président de la Commission des examens, remercie de nouveau le Comité d'entreprise de la RATP pour les locaux qu'il met à la disposition de la Fédération pour les examens à Paris, nous rendant ainsi un très grand service.

M. Etienne Lorin reprend les grandes lignes de ce qui a été publié au bulletin de décembre 1972 (page 11).

Le nombre des élèves présents en 1970 a été de 1070 et en 1971 de 1076, malgré la défection à nos examens des écoles ou conservatoires de Colombes, Chatenay-Malabry, Clamart et Antony.

Il rappelle les succès obtenus par les élèves au concours d'excellence de la CMF.

a) Solfège seul : Bernaux Marie-José, de l'Orchestre d'accordéons de Paris, 3ème prix ; Biblet François, de l'Orchestre d'accordéon de Paris, 1er prix.

b) Solfège et instrument : Eudrillard Régis, de l'Orchestre d'accordéons de Paris, solfège 1er prix, accordéon 1er prix, classé 6ème des concurrents du concours ; Beydon Jean-Paul, école de musique de Vanves, solfège 2ème prix, trompette 3ème prix ; Guillaume Georges, orchestre d'accordéons de Paris, solfège 1er prix, accordéon 1er prix, classé 4ème des concurrents du concours.

M. Etienne Lorin signale que les élèves d'autres fédérations, très bons en instrument, ont néanmoins échoué en excellence en raison du solfège. Cela amène les fédérations (comme en Normandie) à établir une première sélection avant l'excellence.

M. Etienne Lorin insiste donc sur ce point faible du solfège et demande aux professeurs de faire un effort sur cette partie de l'enseignement musical en vue de l'excellence.

Le délégué de la Ville-du-Bois dit que dans sa société il y a 60 élèves seulement et que dans ces conditions il lui est difficile d'aller très loin dans l'enseignement du solfège. Malgré ses faibles moyens et comparativement aux conservatoires bien dotés, il est persuadé qu'il obtient proportionnellement de meilleurs résultats que ceux-ci. Il est donc nécessaire d'aider les petites sociétés.

M. Mario Monti de l'Estudiantina d'Arzenteuil confirme que les petites sociétés ne peuvent aller très loin dans l'enseignement du solfège en raison de leurs faibles moyens financiers.

Cela amène le président à parler de la liaison avec les conservatoires qui, hélas ! jusqu'à ce jour, n'apporte rien aux sociétés d'amateurs.

« Nous devons, dit-il, relever le niveau de nos degrés, car pour l'instant notre supérieur n'est que l'égal du moyen des conservatoires ; mais, en effet, les petites sociétés auront des difficultés pour y parvenir rapidement. Il faut donc agir progressivement. »

« Pour cela nous commencerons par mettre notre moyen et notre supérieur au niveau de ceux des conservatoires. Les autres degrés seront revus plus tard. »

M. Mario Monti est pleinement d'accord sur ce point.

M. Etienne Lorin dit avoir commencé à l'école de l'OAP et, en accord avec la CMF, il demandera à celle-ci une mesure générale et nationale.

Il faudra aussi déterminer à partir de quel moment un élève peut être admis véritablement dans une société musicale et par exemple décider que ce niveau de départ sera le zéro pour déterminer les autres.

En ce qui concerne la liaison avec les conservatoires et sur les vœux et les instances de la Fédération, la CMF a pris l'affaire à son compte. Il est envisagé par elle une action commune de MM. Ehrmann et Semler-Colliery auprès de la Direction des conservatoires et de son secrétaire général. Il faut donc attendre ce qui donnera cette intervention.

Force des épreuves : Différences constatées.

Là aussi, M. Etienne Lorin, président de la Commission des examens, a recueilli les remarques présentées après les examens de 1971 et en a informé la CMF de qui émanent les épreuves.

Solfège chanté.

M. Baron estime que les épreuves imposées sont mal conçues étant donné qu'elles s'appliquent à des jeunes dont la voix n'est pas faite. Avec les épreuves actuelles, l'élève est obligé de donner le mi ou le fa, dernière ligne, voire le sol, lors que ni et ré seraient très suffisants. En résumé, il est demandé à l'élève de chanter des notes trop hautes.

M. Tessier, secrétaire général de la CMF, très au courant des épreuves et des examens, dit que le niveau de l'excellence est très valable certainement bon puisque bon nombre d'élèves y ayant été reçus ont été par la suite admis au Conservatoire supérieur national.

En ce qui concerne le solfège chanté, il retient la remarque en ce qui concerne la CMF.

M. Etienne Lorin souligne que la différence entre le supérieur et l'excellence est très importante et de ce fait il est difficile pour un élève d'obtenir la même année les premiers prix en solfège et en instrument.

Le plus souvent, dit-il, c'est en solfège que l'élève ne réussit pas, d'où nécessité impérative à ce niveau de pousser l'enseignement du solfège.

M. Dufour estime que la cotation de la dictée (6 et 4 en théorie) devrait être modifiée, car la différence entre les deux notes est trop grande.

Cette remarque a déjà été présentée sous forme de vœu à la CMF. Déjà une amélioration a été apportée par la CMF à la cotation du solfège en accordant 5 au solfège rythmique et 5 au solfège chanté.

La question sera néanmoins suivie et présentée à nouveau à un autre congrès (délai de 3 ans avant de présenter le même vœu).

c) Commission technique.

En l'absence de M. Fossier, excusé, M. Varin donne lecture du rapport joint au présent procès-verbal.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

d) Commission de presse.

M. Charollais donne lecture du rapport qu'il a établi et qui est joint au présent procès-verbal.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Coupe de l'Europe de l'accordéon (article paru à ce sujet au journal de la CMF).

M. Etienne Lorin, conseiller technique de l'accordéon à la CMF, donne quelques renseignements sur la valeur à attribuer aux prix décernés par la coupe d'Europe de l'accordéon.

TOULOUSE · MIDI · PYRÉNÉES (318m.)
BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les vendredis, de 18 h. 36 à 18 h. 50)

5 MAI 1972 :
Sabre et lance, valse pour 2 cornets (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert) ; Fernand Andrieu ; Marceau, quadrille, A. Corbin.

12 MAI 1972 :
Echos du Lubéron, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) ; Fabius Bressy ; Au lac d'Orédon, schottisch, Félix-Pierre Loup ; Violetta, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous) ; F. Deydler.

19 MAI 1972
Andalucia, valse espagnole, Francis Popy ; Le sluz vert, quadrille, O. Métra - G. Wittmann.

26 MAI 1972 :
Les gais troubadours, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac - A. Philibert) ; Roger Coiteux ; Bella Elsa, schottisch, Alex Loger ; Triolette, mazurka pour petite flûte (soliste : Claude Cugullières) ; Alex Loger.

2 JUIN 1972 :
Conte de fées, valse, F. Romani ; La bataille d'Austerlitz, quadrille, A. Ledueq - P. Clodomir.



1) dans le passé la grande presse écrite réservait une certaine place aux sociétés musicales d'amateurs; aujourd'hui elle est muette ou presque à ce sujet. Les quelques journaux spécialisés ont disparu, et il ne reste plus que le journal de la CMF, qui est très apprécié, même à l'étranger. Mais il le serait encore davantage en y apportant certaines améliorations. Il faudrait :

- a) mettre davantage en relief ce qui a trait aux manifestations musicales importantes;
- b) donner des informations sur les festivals nationaux et internationaux, les grands concerts;
- c) informer sur les grands problèmes tels que la crise de l'Opéra et de l'Opéra-comique, sur les succès des grands virtuoses.

Il ne faut pas laisser croire que les musiciens amateurs sont indifférents aux manifestations musicales professionnelles.

2) La radio et la télévision devraient mettre davantage en valeur les sociétés d'amateurs. A cet égard, l'émission « Les Musiciens du soir » est excellente. Le journal de la CMF devrait lui consacrer plus de place, au besoin au détriment de certains articles sans doute fort intéressants, mais trop scientifiques pour un grand nombre de lecteurs.

La télévision devrait aussi montrer, comme elle le fait pour les sportifs, les grands musiciens qui sont à l'honneur.

Enfin la radio ne devrait pas « tout gâcher » comme elle l'a fait lors de l'émission « Les dossiers de la musique » à France-Culture. M. Baron dit avoir envoyé à ce sujet à l'ORTF une protestation véhémente, dont il a adressé copie à la CMF.

Le président demande à M. Baron de lui remettre un résumé de son intervention qui sera transmis à la CMF.

M. Texier dit que les vœux des sociétés d'amateurs ont été présentés par la CMF à l'ORTF. Il pense qu'une réponse y sera donnée afin que le congrès de la CMF en juin en soit saisi.

En ce qui concerne « les musiciens du soir », il dit que M. Chailion en fait la critique ainsi que celle des disques dans le journal de la CMF et a réduit la longueur de cette dernière, afin de laisser une plus grande place aux musiciens du soir.

6) Elections

Renouvellement du tiers du Comité et remplacement de 3 membres décédés.

Avant l'élection, M. Vessier, qui est rééligible, dit donner sa démission en raison de son âge. Le président accepte et remercie M. Vessier des longs services (plus de cinquante ans) qu'il a rendus à la Fédération.

Résultat du vote inscrits, 91; votants, 88: exprimés, 81 et 7 nuls. Sont élus pour trois ans: MM. Ozanne, 79 voix; Fossier, 77; Buffart, 75; Desrumaux, 73; Paul Pin, 73; Arque, 68; Duboz, 63. Sont élus pour deux ans, MM. Grivot, 59 voix; René Klingler, 54.

Non élus: MM. Tripard, 43 voix; Levieux, 33; Vessier, 29.

Le président félicite les nouveaux élus ou réélus espérant que les non-élus resteront néanmoins fidèles à la cause des sociétés musicales.

Pendant le dépouillement du vote, deux jeunes élèves de l'Orchestre d'accordéons de Paris ayant obtenu un premier prix au concours d'excellence de la CMF en 1971, MM. Régis Baudrillat et Georges Guillaume, se sont fait entendre à la grande satisfaction des auditeurs qui les ont applaudis chaleureusement.

7) Evénements fédéraux.

Voir ci-dessus 5ème - B.

8) Augmentation de la cotisation fédérale de 30 à 35 F.

Après échange d'idées et de propositions courtoises et constructives, l'assemblée décide à l'unanimité de porter la cotisation fédérale de 30 à 35 F à compter du 1er octobre 1972, soit une augmentation de 16,60% seulement. Elle admet que pour l'assemblée générale de 1973, il sera tenu compte de l'augmentation du coût de la vie, et que, si cela est nécessaire, le Comité pourra proposer une nouvelle augmentation du taux de la cotisation.

Le trésorier voudra bien alors présenter un état comparatif des recettes et des dépenses.

Le président fait remarquer que si la Fédération était obligée de payer un salarié (même à mi-temps) plus de la moitié des recettes serait absorbée par ce salarié. Le fait que le secrétaire général assure seul et bénévolement le secrétariat permet de réduire le taux de la cotisation qui, dans bien des fédérations, est nettement supérieure.

Le président, devant l'unanimité du vote, remercie l'assemblée de son bel esprit de compréhension.

9) Classement des sociétés et concours itinérant.

A été traité au paragraphe 5ème.

10) Assurances.

Accidents et incendies, responsabilité civile des dirigeants.

Le secrétaire général recommande aux délégués de faire assurer les sociétés, que ce soit par l'intermédiaire de la CMF ou par toute autre assurance. A défaut d'assurance, les dirigeants risquent d'être responsables dans leurs biens propres.

11) Vœux présentés par les sociétés.

A) M. Messonnier, de la « Diane » d'Aubergenville, demande à la Fédération d'imposer selon la division ou le nombre de musiciens un tarif que toutes les sociétés de l'Ile-de-France appliqueraient dans le périmètre de la fédération (en sus du transport).

Ce vœu étudié par le Comité n'a pas été retenu et la société a été informée de cette décision dans les termes suivants :

« Cette question a déjà été posée par d'autres sociétés et la réponse a toujours été la suivante :

« Une pleine liberté est laissée aux sociétés par toutes les fédérations relevant de la Confédération musicale de France (CMF). De plus, celle-ci ne veut pas prendre de décision à ce sujet.

« Tout dépend, en effet, de trop nombreux critères: effectifs, tenue, durée du déplacement, éloignement de son siège social, repas, force, valeur et renommée de la société, moyens de transport, etc.

« M. Charollais répondra dans ce sens à M. Messonnier. »

C'est ce qui a été fait le 15 février 1972.

M. Tripard, secrétaire général de l'Union des fanfares, consulté, dit qu'avant posé la même question il a obtenu la même réponse négative et pour les mêmes raisons. L'assemblée se range à l'avis du Comité.

B) M. Elalouf, de l'école de Saint-Leu-la-Foreêt, demande que la Fédération signale à nouveau l'enseignement de la musique à l'école, est fait en dépit du bon sens par des personnes qui n'ont pas les aptitudes nécessaires, par exemple des professeurs techniques.

M. Etienne Lorin dit qu'à la ville de Paris il existait autrefois des professeurs de musique recrutés par concours, mais que ceux-ci ont malheureusement été supprimés.

C) Le délégué d'Eaubonne expose sa surprise d'avoir constaté qu'un grand nombre de jeunes élèves ignorent l'existence de beaucoup d'instruments de musique. C'est ainsi qu'avant demandé à un élève s'il aimerait jouer du hautbois, l'élève lui répondit: « Qu'est-ce que cet instrument? »

Il serait donc nécessaire à l'école de reprendre ou de continuer l'enseignement de la musique et la description des divers instruments, comment ils sont employés et dans quelles formations, etc. Comment sont composées celles-ci.

A la télévision, il faudrait que tous les instruments soient présentés, à tour de rôle, et par des exécutants de qualité incontestable. Ainsi s'ouvriraient bien des horizons en musique pour les jeunes.

D) M. Baron ajoute: « Pourquoi la télévision ne présente-t-elle plus ces compétitions (intéressantes pour la musique et sa connaissance) où par exemple il fallait dire quel instrument était joué dans tel morceau et quel était le compositeur? »

M. Etienne Lorin résume toutes ces remarques qui ne lui ont pas échappé et rappelle que pour mettre la musique en meilleure place il avait proposé le vœu suivant au congrès de la CMF des 23, 24 et 25 octobre 1969 :

« La Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France demande à la CMF de proposer au service de la musique et de l'Office de la radio-diffusion et de télévision française, la création d'un Comité représentant les sociétés ou groupements de musiciens amateurs. »

Par sa présence, ce comité apporterait à la Direction générale de la musique de l'ORTF, le point de vue des musiciens amateurs actifs sur le plan de programmation et sur le plan de diffusion de la musique parmi les musiciens amateurs... »

Ce vœu sera repris par lui auprès de la CMF.

E) M. Louet, président de l'Union départementale « Elissonne », demande que la Fédération alloue des indemnités d'encouragement à toutes les sociétés de la Fédération qui participent à une manifestation musicale — par exemple cette indemnité pourrait être égale à la cotisation fédérale soit 30 F.

Cette proposition ne peut être retenue en raison du total que cela pourrait faire sur l'ensemble des finances de la Fédération qui ne reçoit que des cotisations de fonctionnement.

F) M. Louet demande que les présidents des U.D. non membres du Comité y soient admis d'office.

RESOLUTION

L'assemblée n'est pas hostile à ce vœu, étant donné que depuis deux ans cela se fait déjà. Il y a néanmoins avantage à ce que ce président soit élu au Comité dès que possible par l'assemblée générale.

Le Comité étudiera cette question en vue d'un additif au règlement intérieur de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie tous les délégués de leur comportement courtois et du sérieux dont ils ont fait preuve au cours de cette assemblée qui a été fructueuse et constructive.

La séance a été levée à 18 h. 30.

Le secrétaire général, Colonel CHAROLLAIS.

Assemblée Générale du 27 février 1972, (Salle de la « Sirène ») de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Allocation de M. Etienne Lorin, président intermédiaire.

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues et Amis,

Assurant la présidence de la Fédération depuis le décès de notre regretté président, M. Maurice Brun, c'est à moi que revient, cette année, la responsabilité de vous accueillir.

C'est avec beaucoup de tristesse que je déclare ouverte l'assemblée générale 1972 de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France.

En effet, au cours de l'année écoulée, notre Association a été particulièrement éprouvée, aussi vais-je vous demander tout de suite de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de nos amis décédés en 1971: M. Maurice Brun, président de la Fédération et président de l'USMP; M. Raymond Bonnin, membre du Comité et de celui de l'USMP; M. Roger Charles, membre de notre comité.

Nous joindrons cet hommage à la mémoire de M. Senellier, membre du Comité, disparu il y a deux ans, et de M. Henri Hugonnet, notre regretté président, décédé en 1970, ainsi qu'à la mémoire des membres de nos sociétés fédérées disparus. Nous associerons ainsi dans une même pensée tous ceux qui, à leur poste, ont œuvré pour la musique et les sociétés musicales d'amateurs.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Avant de commencer la lecture de mon exposé, je tiens à souligner au nom du Comité et au nom de l'assemblée générale nos vœux de prompt rétablissement à M. Henri Baillier, de Soisy-sous-Montmorency, si dévoué membre de notre Comité, actuellement en maison de repos.

Je tiens à remercier très vivement le Commandant Semler-Collety, président de la C.M.F., toujours dévoué à nos sociétés. La C.M.F. continue sous sa direction l'œuvre de M. Ehrmann. L'acquisition de l'immeuble de Toucy va permettre le développement plus important des stages si utiles à nos sociétés. Mes remerciements vont également à tous les collaborateurs du Commandant, au bureau de la C.M.F., et en particulier, à M. Texier, toujours si dévoué. Je remercie tous les membres présents et tous les animateurs de nos sociétés fédérées: présidents, directeurs, professeurs, secrétaires. Mes remerciements vont également à tous les membres de notre Comité qui m'ont si bien secondé, particulièrement aux responsables des commissions, à notre Trésorier, M. Gaston Pin, et notre si dévoué, secrétaire général, le Colonel Louis Charollais, toujours sur la brèche et qui accomplit depuis tant d'années un travail considérable avec toujours tant de gentillesse.

Sollicité pour assurer la présidence d'une façon définitive, j'ai été très touché de la confiance que l'on m'a manifestée, mais je crois, en conscience, que mes nombreuses obligations professionnelles, la responsabilité des examens fédéraux, ne m'auraient pas permis de tenir ce poste de responsable comme on doit le faire et je fais confiance au nouveau Comité pour trouver un président actif.

Étant donnée la place tenue par notre regretté président, M. Maurice Brun, par la vie des Sociétés mu-

sicales d'amateurs pendant de si nombreuses années, j'ai pensé qu'il était indispensable de vous faire connaître tout ce qu'il a accompli. Je remercie MM. Charpentier, Lannay et le Colonel Charollais qui m'ont donné la documentation que je vais vous lire.

M. Maurice Brun est né le 10 juin 1893 square Verlainne, dans le 13ème arrondissement, qu'il a toujours habité. Toute sa vie fut consacrée à la musique et déjà, à 16 ans, il dirige une fanfare de jeunes.

Il s'engage, en 1912, à la musique du 89e Rég Inf., dirigée par Girou. Il fait la guerre de 1914-1918 dans l'infanterie et en première ligne. Sa brillante conduite lui vaut quatre belles citations, la Médaille Militaire et une proposition était en cours pour la Légion d'Honneur.

En 1921, il est élu secrétaire général de l'U.S.M.P.

En 1924, il est membre d'une commission d'études pour la propagande et la défense de la musique.

En 1925, il est chargé des relations de l'U.S.M.P. avec le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine.

Il dirige pendant de nombreuses années l'orchestre de la Brasserie Hores, place d'Italie (orchestre de 10 à 12 musiciens).

Après la guerre de 1939, il est nommé vice-président de l'Union et fut élu président, le 17 décembre 1945, à l'unanimité; tous les membres présents ayant reconnu le dévouement et l'activité manifestés par lui en faveur des sociétés musicales depuis 25 ans (extrait du procès-verbal de la réunion).

La Symphonie des Gobelins ayant disparu, il devient, en 1941, directeur de l'harmonie des Chemins de Fer Paris Sud-Est jusqu'en 1970 où son état de santé l'oblige à abandonner ses fonctions. De 1945 à 1967, il dirige également le Cercle symphonique Schell.

Depuis plus de 30 ans, il était membre du Comité de la Fédération.

Il fut l'un des meilleurs vice-présidents et devint président en octobre 1970 à la suite du décès de notre regretté M. Hugonnet. Connaissant parfaitement les milieux musicaux de Paris et la région parisienne, M. Brun était au Comité de la Fédération un guide sûr et d'un tact parfait dans toutes ses relations professionnelles et avec les diverses autorités locales. D'une extrême bonté et d'un bel esprit de compréhension, il recherchait l'harmonie, la conciliation et la sagesse en tout.

D'un naturel curieux, il avait voyagé dans le monde entier et rapporté une collection de photographies extraordinaires.

Ses belles qualités le firent désigner par le Comité de la Fédération comme président de la commission technique chargée des classements et des concours. Il fut souvent délégué comme membre ou président dans de nombreuses manifestations musicales de la Fédération ou de la C.M.F. et assista avec compétence aux Congrès annuels de celle-ci. C'est en pleine fonction qu'il a été frappé subitement le 6 juin 1971, alors qu'il descendait de l'estrade, après avoir dirigé le morceau d'ensemble du festival d'Epinay-sur-Seine.

M. Maurice Brun était porte-drapeau de la société mutualiste des compositeurs et musiciens combattants. Outre ses activités musicales, il était administrateur de la Caisse

d'Épargne de Paris et administrateur du bureau d'Aide sociale du 13ème arrondissement.

La Fédération a perdu en lui l'un de ses plus ardents soutiens et défenseurs de la musique populaire et de nos Sociétés musicales d'amateurs. La France a perdu un homme dévoué à ses semblables et je salue ardemment que son exemple soit suivi par tous nos jeunes.

En vous remerciant de m'avoir accordé tant d'attention, je vais céder la parole aux responsables des différentes commissions en souhaitant des débats amicaux et constructifs et succès aux candidats à notre Comité.

Etienne LORIN.

**Concert du 27 novembre 1971
Salle Gaveau à Paris
par l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.**

Selon une tradition solidement établie, trois concerts symphoniques enchantent, chaque hiver, salle Gaveau, depuis trente années déjà, un public d'agents et d'amis, venant écouter les bons artistes amateurs de musique, que s'honore de posséder, parmi son personnel, la Régie Autonome des Transports Parisiens.

A la notion de bien servir leur grand service public s'ajoute, pour ces agents, la possibilité d'exprimer un talent personnel, dont ils peuvent être fiers.

Le concert du 27 novembre était le premier de la saison 1971-1972. Il fut parfaitement conçu et exécuté, sous l'habile direction de Georges Fossier, lequel avait tenu à honorer tout d'abord le Cinquantenaire de la Mort de Camille Saint-Saëns (16 décembre 1921).

De l'un des plus grands musiciens de tous les temps, ainsi l'a qualifié Reynaldo Hahn de ce Beethoven français dont a parlé Charles Guonod, de cet enchanteur, auquel 170 opus d'une admirable variété ont enrichi le patrimoine musical français, l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. interpréta avec subtilité la « Jota Aragonesa ».

A Danièle Davat, pianiste savante et habile, au jeu tour à tour fin, nuancé, vigoureux, vif, nous devons d'avoir entendu, avec un intérêt extrême, le « 2ème Concerto en La », de Liszt.

Il fut parfaitement exécuté et accompagné, mettant en relief tout ce que ce chef-d'œuvre a de délicat, de subtil, de sonore et de grandiose en sa fin.

La seconde partie du concert fut, on ne peut plus classique, en ses débuts.

Il appartenait au violoncelliste solo du Théâtre de l'Opéra-Comique, Robert Cordier, d'interpréter le « Concerto en Ré Majeur », de Joseph Haydn.

Le grand talent de ce charmant artiste permit de mettre en relief toute la beauté des variations de ce monument musical, cheval de bataille des violoncellistes.

Concerto dominant sans aucun doute les cinq autres du Maître autrichien, sans pourtant nous faire dire d'admirer, comme il se doit, son œuvre immense, trésor de constructions musicales modèles, chef-d'œuvre de poésie et de traicteur mélés.

Avec la « Symphonie en Ré Mineur », de César Franck, s'acheva ce beau concert.

Les 80 musiciens de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. en renouvelant 82 ans plus tard l'audition de cette œuvre, donnée pour la première fois le 17 février 1889, par la Société des Concerts du Conservatoire, ont eu le mérite d'en affirmer de nouveau l'éternelle beauté.

Qu'ils en soient remerciés ainsi que leur valeureux chef Georges Fossier, infatigable animateur de toute musique dans les Transports parisiens.

INDRE ET-LOIRE

Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire - Assemblée Générale du 13 février 1972

Dimanche dernier, la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire dans la salle des Conférences du Palais des Foires, sous la présidence de M. Froidefond, entouré par MM. Legendre, Mautour, Gauthier, Richard, vice-présidents; M. Dorizon, secrétaire général; MM. Doussot, Boutet, secrétaires adjoints; M. Cailliau, secrétaire aux récompenses, était excusé. M. Lebevre, trésorier général.

M. Froidefond dans son allocution adressa ses remerciements aux délégués présents des 40 sociétés représentées par nombreux étant donné le mauvais temps. Il présenta les excuses de M. Voisin, président

MUSIQUE pour CUIVRES

Choix important de morceaux classiques et modernes pour Trompette, Cor, Trombone, Saxhorn-Baryton, Tuba et Ensembles de cuivres. Tous degrés de difficulté

Catalogue complet sur demande

EDITION ROBERT KING C° U.S.A.

Représenté par :

ALPHONSE LEDUC - 175, rue Saint-Honoré 75-PARIS-01

Tél. : 073-12-80 - 073-48-61 - 073-27-03

CHEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS

Attributs brodés mains métier suisse

Les Brodeurs REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

du Conseil général; de M. le maire de Tours; de M. Boireaud, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; de M. Albrecht, directeur du Conservatoire régional de musique; de M. Dairon, administrateur du Grand Théâtre de Tours.

Il remercia ses collaborateurs pour les bons résultats obtenus au cours de l'année 1971. Il rendit également hommage au dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la Fédération.

En terminant son allocution, il souligna l'aide précieuse apportée à la Fédération, par le Conseil général, le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, aux municipalités pour les subventions qui nous sont accordées.

Puis s'adressant aux sociétés, leur demanda de prévoir l'avenir en continuant la préparation des élèves et de continuer à se grouper au sein de notre Fédération.

Le secrétaire M. Dorizon, dans son rapport moral, donna la composition de la Fédération: 108 sociétés dont 24 harmonies, 72 fanfares, 6 batteries-fanfares, 3 chorales, 1 philharmonie et 2 sociétés d'accordéons, pour un ensemble de 3.500 musiciens.

Il indique également que 74 sociétés donnent des cours qui réunissent 1.336 élèves. Il exprime sa satisfaction de voir se constituer de plus en plus des écoles de musique. Nous avons actuellement 25 sociétés qui donnent des cours aux élèves.

Le secrétaire donna ensuite divers renseignements sur les circulaires adressées aux sociétés.

M. Boutet, secrétaire aux récompenses, donna la liste des récompenses décernées aux anciens musiciens au cours des festivals et de la Sainte-Cécile soit: 92 diplômes de la Fédération, 81 diplômes et médailles de bronze de la Confédération, 64 médailles d'argent, 46 médailles dorées, 18 médailles de vétérans, 8 médailles de chef pour 15, 20, 25 années de direction, une médaille centenaire à la Fanfare de Manthelin et une médaille cinquanteenaire municipale de Ballan Miré.

Il recommanda particulièrement d'adresser les demandes avant le 15 avril pour les festivals et le 15 septembre pour la Sainte-Cécile.

Le festival concours départemental dont la date qui a été adoptée aura lieu le 4 juin 1972, à Loches, en accord avec l'Harmonie Libre de Loches-Beaulieu et la municipalité.

Le festival et le concours sont uniquement réservés aux sociétés du département et de notre Fédération. Il est doté de primes d'indemnité de transport, prix en espèces médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux des dates sont dès maintenant retenues: Amboise, le 25 juin; Restigné, le 2 juillet; Luzille, le 2 ou 9 juillet; Crotelles, le 16 juillet; Rochecorbon, le 23 juillet.

En l'absence de M. Cailleau, secrétaire aux examens, M. Froidefond donna connaissance du compte rendu des examens de 1971, adressa ses remerciements à M. Albrecht, directeur du Conservatoire, à Mmes et MM. les professeurs du Conservatoire, ainsi que les membres du jury pour l'aide qu'ils nous apportent.

Il donna également de nombreux renseignements sur le programme 1972 ainsi que sur la notation, il rappela que chaque société avait reçu le programme que les examens étaient fixés au 23 avril au Conservatoire et que aucune inscription ne serait reçue après le 1er mars, dernier délai.

M. Doussot, secrétaire aux récompenses, indique que le nombre des sociétés assurées était en diminution, en attirant l'attention des sociétés sur les dangers de ne pas être protégés par une assurance.

Le rapport du congrès de la Confédération musicale de France est commenté par M. Froidefond, ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de la Confédération en faveur de nos sociétés musicales dont le détail est paru dans les journaux de décembre et janvier.

Le compte rendu financier du trésorier général, M. Lefèvre fait état d'une situation financière normale, recommandant aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal.

Le rapport de la Commission de contrôle présidée par M. Lhéritier, approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les applaudissements unanimes de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, il fut procédé à l'élection du tiers sortant des membres du Comité directeur. Ont été élus ou réélus: MM. Aymond, Blin, Dorizon, Froidefond, Klein, Legendre, Naudin, Pommaré, Rio.

A la suite de l'assemblée générale le Comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus: président, M. Froidefond; vice-présidents, MM. Legendre, Monberger, Gautier, Richard; secrétaire général, M. Dorizon; secrétaires adjoints aux examens, M. Cailleau, adjoint, M. Coutoux, aux assurances, M. Doussot; aux récompenses, M. Boutet; trésorier général, M. Lefèvre; trésorier adjoint, M. Ernou, et archiviste, M. Durlent.

Dès le début de la réunion, M. Labouret avait le regret d'annoncer la démission, pour raisons de santé, du secrétaire du Comité, M. Albert Dumont qui depuis 22 années avait, à la satisfaction générale, assuré le rôle ingrat de secrétaire. Démission vivement regrettée mais comprise par tous les présents. A l'unanimité, M. Albert Dumont est nommé vice-président d'honneur. Le président demande à toute l'assistance de rendre hommage en la mémoire de M. Félix Dieudonné récemment disparu qui rendit de grands services à la musique populaire. Il renouvela ses félicitations aux dirigeants de l'Indépendance de Montigny pour la brillante réussite du festival 1971.

Le rapport financier présenté par le trésorier Jean Ravassard est adopté à l'unanimité. Chaque société devant régler avant le 15 mars, la cotisation fédérale (montant des cotisations: 0 F 30 par membre et cotisation de: 7 F 50 par société). Une légère augmentation ayant été décidée pour subvenir aux charges croissantes de la trésorerie.

Le festival annuel du Comité aura lieu les 27 et 28 mai, à La Fcaudière.

Le directeur de la Société musicale de cette commune, M. Couplier en donne les grandes lignes: samedi 27 mai, concert par les sociétés vocales, à cordes, accordéons du Comité (audition limitée à 15 minutes); dimanche 28 mai, congrès du Comité à la mairie, à 9 h. 30; 11 h. 30, dépôt de gerbes au monument aux morts; 12 h., repas officiel; 14 h., défilé (des difficultés de circulation sur Nationale 7 obligera de fractionner ce dernier). A l'issue du défilé, morceaux d'ensemble (Roncevaux par toutes les sociétés). Ensuite au même lieu sur deux podiums: audition de chaque société pendant 7 minutes au maximum: à 21 h. 30, grand bal populaire.

Toutes les entrées aux deux concerts seront payantes excepté pour les exécutants des sociétés.

En principe la Musique d'honneur de ce festival sera la Musique de l'Air de Dijon.

Le président fait part à l'assistance du succès remporté au concours d'excellence de moniteur du tambour à Paris par le jeune Philippe Vignon, de Chirassant, avec la note de 19,75 sur 20. Applaudissements nourris à l'annonce de ce brillant résultat.

Les examens de la Fédération auront lieu: le samedi 10 juin, à 14 h. 30, pour tambours et clairons, à la caserne Werlé; le dimanche 11 juin, à 8 h. 30, pour les cours élémentaires, rue de Cadore; le dimanche 18 juin, à 8 h. 30, pour les cours moyens et supérieurs, rue de Cadore.

M. F. Franceries, président de la Commission artistique du Comité, donne toutes les explications nécessaires concernant le déroulement de ces examens, en demandant aux dirigeants des sociétés extérieures de Rouanne de préparer des élèves aux cours préparatoires. Un effort particulier doit être fait pour aiguiller les élèves vers les instruments à vents (clarinette, saxo, trompette, basse, tambour).

Dernier délai, le 30 avril, pour les inscriptions à ces examens à adresser à M. André Dechelette, 18, rue Branly, 42 - Riorgues-Le Pontet.

Les feuilles de renseignements de chaque société doivent être retournées avant le 1er décembre à M. Saby, secrétaire fédéral, 31, rue de l'Egotay, 42 - Roche-la-Molière.

Propositions de récompenses à M. Chapoton, 46 ter, rue Royet, 42 - Saint-Etienne, avant le 15 mars, pour la promotion du 14 juillet; avant le 15 septembre, pour la promotion du 1er janvier.

A l'unanimité, M. Mottet est élu secrétaire du Comité en remplacement de M. Dumont.

Composition du bureau pour 1972: Président actif, M. Charles Labouret; vice-présidents, MM. Charles, Maisonneuve Rioulet, Dumont; secrétaire, M. Mottet; secrétaire adjoint, M. Foliot (également délégué à la presse); trésorier, M. Ravassard; trésorier adjoint, M. Mousière G.

Délégués à la Fédération musicale «Loire et Haute-Loire»: MM. Labouret, Maisonneuve, Rioulet, Remontet, Mottet, Vignon, Demure.

Composition de la Commission artistique pour 1972: président, M. Fernand Franceries; secrétaire, M. Dechelette; membres, MM. Garango, Clair, Jacquetin, Bonneville, E. Brun, Bardou, Remontet, Mme B. Lavay, Mlle Roberty.

Le secrétaire adjoint,

Jean FOLLOT.

Quoi qu'il en soit, rien ne manquait pour donner à ces soirées de gala l'éclat et l'envergure que l'on attendait d'elles.

L'exceptionnel brio d'une équipe de jeunes Prix du Conservatoire National ajoutait à chaque tableau une couleur différente à l'éclatisme irréprochable d'un programme d'ailleurs fort bien adapté au parterre de connaisseurs présents à ces deux soirées.

Le président Rieske, en accueillant les personnalités, devait mettre l'accent sur la qualité des artistes et le rôle particulièrement important que l'on attend d'eux dans les classes de l'E.N.M.

Belle démonstration de collaboration avec le Conservatoire National de Région que Jean Droubaix, directeur de l'Ecole, devait affirmer en situant l'activité et les débouchés de son établissement en tant qu'annexe de Metz.

Les applaudissements prolongés et les incessants rappels du public après chaque audition correspondaient parfaitement à l'optique de l'Ecole Normale de Musique. On ne peut que s'en réjouir quand on sait que Freymin-Merlebach est au centre de l'activité culturelle du bassin houillier et que la musique en est un des éléments essentiels.

Il semblerait, qu'avant d'entreprendre de nous intéresser à la relation de ces soirées, il eût fallu ne donner la peine de lire le programme.

Comment ne pas voir avec quel équilibre un savoureux mélange d'auteurs, d'époques autant que de style a ainsi été constitué.

L'attention du public ne peut se relâcher tant qu'il est pris sous un changement de décor rapide et consciemment étudié tels l'expression romantique d'un Tchaikowsky ou Chopin à l'apreté d'un Honnegger ou Tansman. Ajoutons à cela la diversité des timbres instrumentaux et on comprend l'intérêt particulier après 3 heures de musique classique et contemporaine qu'un public même non averti manifeste pour ces soirées.

Il est évident qu'il faut y associer l'incontestable valeur des artistes présentés et l'adroite présentation de J. Droubaix qui situe l'action imminente, sans détours, sans affectations, dans un cadre que le public a écouté avec beaucoup de docilité.

L'introduction du répertoire symphonique à l'orchestre de l'E.N.M. n'est pas une gageure. La direction nerveuse et passionnée de Charles Paucnik suffit à donner une variété de coloris et d'effets nuancés dont les musiciens ont cherché à se faire un style. Que ce soit dans le «Capriccio Italien» de Tchaikowsky ou «L'Arlésienne» de Bizet, on est séduit par l'élégance du mouvement et l'esprit qui caractérisent l'interprétation de ces œuvres.

Le violoniste Marc Schaefer, dont beaucoup attendait la production, obtint d'emblée la faveur du public. Son archet a profondément senti et exprimé le style, le sens véritable, souvent méconnu de la 1ère Sonate pour violon et piano, d'Arthur Honnegger, qu'il joua avec Hélène Cocq-Amann.

Dans le 4ème Concerto de Vieuxtemps, on est frappé par l'articulation emphatique et la sonorité à la fois veloutée et mordante d'un très difficile classique du violon.

Marc Schaefer, un garçon qui embrasse la carrière avec un courageux bonheur et que la salle a applaudi longuement.

La salle croula sous les applaudissements et les rappels n'en finissaient plus après l'interprétation par Hélène Cocq-Amann, du 2ème Scherzo de Chopin.

S'installant au piano aussi simplement que si elle était seule dans la salle, des réserves de sensibilité et d'ardeur que voilent au premier abord une extrême modestie, telle est la brillante interprète de Chopin dont le présentateur évoqua le souvenir dans le parc de sa maison de Noiant. Les bouquets de fleurs qu'elle reçut après ce récital étaient autant de sentiments d'admiration du public que de reconnaissance de ses élèves venus nombreux.

Que dire des deux autres musiciens, le clarinetiste Gérard Rieske et le bassoniste Henri Bour «dans la vie comme sur la scène»: deux complètes. Par une rencontre heureuse, ils ont donné au «2ème Duo» de Beethoven, un éclat et une personnalité intelligente. La sensibilité de l'un s'unissait à la franchise de l'autre pour le meilleur d'eux-mêmes.

Gérard Rieske, lauréat du Conservatoire National Supérieur de Paris, se retrouvait ensuite avec Marie-Thérèse Wilhelm pour le très beau «Duo Concertant» de Weber. Avec quelle heureuse intuition l'un venait soutenir l'autre pour se confondre ensuite ou reprendre séparément le détail de chaque trait.

La musicalité avec laquelle Marie-Thérèse Wilhelm adapte son accompagnement au soliste mérite plus qu'une simple annotation. La subtilité de son jeu ne cesse de faire corps avec le soliste tout en ne s'interdisant pas, quand il le faut, des élans lyriques où l'expression, toujours bien traitée, a un rôle important.

Le répertoire choisi par Henri Bour moins classique, a permis au public de faire connaissance de la meil-

leure façon qui soit avec le basson. La conscience méticuleuse d'interprète avec laquelle il joua la «Sonatine» de Tansman et «Sérénades» de P.-M. Dubois, justifia la confiance qu'avait mise en lui son professeur, Monsieur Haultier, venu l'écouter au IIIème concert de gala.

Seul sur la scène, avec la redoutable mission d'interpréter à l'accordéon des œuvres classiques de son instrument, tel apparut Bertrand Rieske, concertiste finaliste de l'O.R.T.F. Dans les variations sur un thème de Toffi, le soliste est passé maître dans des versions d'une richesse admirable à l'exécution parfois complexe. Servi par un technicien à l'acquis suffisant pour donner à cette œuvre la franchise et la clarté de l'interprétation, l'accordéon a trouvé la couleur qui est la sienne. Le «Concerto en la mineur» de Curt Mahr, accompagné par le Quintette eut une action directe sur l'auditeur parce qu'il fut lestement enlevé et qu'il permit d'entendre le soliste à l'éblouissante virtuosité sans cesse renouvelée dont il connaît tous les secrets.

Une telle production, par son importance et sa valeur, confirme entièrement le succès remporté par les concerts de gala de l'Ecole Normale de Musique du Bassin Houillier. Il serait souhaitable que de tels concerts capables de rassembler en deux soirées près de 600 personnes soient reproduits dans la région.

Au cours de la réception qui accueillit après le concert les personnalités, Monsieur Müller, adjoint au maire, devait féliciter les responsables de l'Ecole Normale de Musique.

Parmi les personnalités présentes réunies autour de Monsieur Metzinger, conseiller général et maire de Freymin-Merlebach, il convient de citer le Conseil municipal en entier: MM. Lafond, président des Sociétés Musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle; Boltel, vice-président de la Commission Artistique et directeur de l'Harmonie des H.B.L.; Genvrih et Haultier, professeurs au Conservatoire National; Klam Raymond, sous-chef de l'Harmonie des H.B.L.; et Madame; Bergauzente, chef de l'Action Sociale du Comité d'Entreprise des H.B.L.; Clemens, chef de la Musique municipale de Sarreguemines; Haagen, président du Syndicat d'Initiative, et Madame; ainsi que les directeurs de l'Orchestre Symphonique de Sarrebruck, de l'Ecole de Musique de Niederswursbach, des C.E.S. et C.E.C.

ciétés intéressées à acquitter la somme de 10 F au CCP 5578 à l'adresse de la Fédération du Midi.

Un large débat s'ouvrit ensuite sur plusieurs questions concernant les assurances des musiciens, des examens d'élèves (demandes d'imprimés à formuler et le classement des sociétés à la suite du magnifique résultat obtenu au concours international de Saint-Girons, où les sociétés de la zone B ont brillamment défendu le fanion fédéral.

Plusieurs délégués prirent la parole: M. Collet, de la Lyre Biterroise, M. Gay, du Réveil de Puisserguier, M. Diez, président de la Fanfare l'Espérance de Béziers; Mme Fargues, présidente des Majorettes de Béziers; M. Pousouailles, président des Majorettes languedociennes.

M. René Portes, secrétaire de la Fédération du Midi, s'adresse aux délégués en rappelant que la jeunesse est le seul espoir pour assurer la pérennité de nos musiques et que les sociétés qui ne se soucient pas du problème de l'éducation musicale sont appelées à disparaître. Le problème est complexe et il faut beaucoup de courage lorsque l'on ne dispose que de faibles moyens, mais connaissant la volonté, la foi de tous les amateurs de nos sociétés on doit faire confiance et espérer en l'avenir. Les sociétés qui l'ont compris sont déjà en progression et ce n'est pas sans une certaine satisfaction que l'on constate que de nombreux jeunes tiennent une place honorable dans leur formation.

Nous espérons élever le niveau artistique et accroître le nombre de musiciens. Il est indispensable que la musique ne soit plus le privilège d'une minorité, mais qu'elle soit vraiment populaire. Poursuivons notre œuvre avec courage et dévouement.

Le président Déjean demande à tous, les musiciens de répondre présent à toutes les convocations des directeurs et éducateurs à toutes les convocations. Soyez les «Musiciens du sol» avec la joie commune d'une exécution collective et préparez par vos assidues répétitions cette Sainte-Cécile qui, cette année, aura un éclat tout particulier par la remise de la distinction honorifique du délégué du ministère des Affaires culturelles à notre cher ami René Portes que nous remercions chaleureusement pour tout son dévouement à sa tâche si difficile et pourtant assumée avec tant de complaisance et de dévouement au sein de notre Fédération musicale du Midi.

Réveil Lézignonnais

Les membres du Réveil Lézignonnais ainsi que leurs familles avaient répondu en nombre à l'appel du chef dévoué Georges Dufey qui les invitait à assister à l'assemblée générale qui se tenait, vendredi 23 octobre, à la mairie, après l'allocution d'ouverture du président Soucaille. On procéda à l'élection du bureau pour 1971-72, qui dans l'ensemble conserve la même formation que celle de la saison écoulée.

Au cours d'une brillante envolée, Georges Dufey adressa ses félicitations à ses collègues pour l'effort constructif consenti par tous afin de pouvoir décerner au Réveil le titre de société citée en exemple. En les assurant de son entier dévouement, ainsi que celui du sous-directeur Galbè, il leur demanda de poursuivre la tâche entreprise et surtout faire preuve d'assiduité aux répétitions. Celles-ci reprendront, vendredi prochain 29 octobre, avec l'étude de nouvelles œuvres en vue des prochaines sorties, cérémonies du 11 Novembre, et le 14 novembre, à Thézant, avec la participation des majorettes de Salles-d'Aude.

MIDI

Réunion des Présidents des Sociétés Musicales de l'Aude à Carcassonne le dimanche 12 septembre à 9 h 30.

Président, M. Collet Célestin, vice-président pour l'Aude de la Fédération des Sociétés musicales du Midi. Etalent présents: M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise; M. Pelous, président de l'Harmonie municipale de Limoux; M. Marty, président de l'Avant-Garde de Villepinte; MM. Robert et Angelo, du Réveil de Pezens; M. Miquel, de l'Harmonie municipale de Carcassonne; M. Valsières, du Réveil Carcassonnais; excusés: M. Druilhé, du Réveil du Minervois; M. Tort, de Trèbes.

Cette réunion se déroule dans une atmosphère des plus cordiales. Après avoir remercié les membres présents, il présente à l'assemblée M. Miquel, professeur adjoint de la classe de saxophone au Conservatoire de Toulouse et nouveau membre du bureau de la Fédération du Midi, et adjoint au vice-président.

Après en avoir fait son éloge, M. Collet informe les responsables présents que M. Miquel se fera un plaisir de donner des conseils pratiques et techniques aux différents présidents et directeurs qui leur en feraient la demande.

Il adresse ses félicitations à M. Rivet pour la parfaite présentation de la Lyre Narbonnaise à l'émission des Musiciens du Sol. Il le charge de transmettre ses remerciements à M. Sarzi, directeur et président de la Fédération ainsi qu'à tous les musiciens.

Ensuite, il lit le compte rendu du congrès de Beaucaire et des commentaires s'ensuivent, souvent forts pertinents.

De nombreuses idées sont confrontées et émises. Celles-ci seront communiquées à la prochaine réunion du bureau de la Fédération.

Il est 12 h. Après le verre de l'amitié, chacun se retire avec le sentiment d'avoir œuvré pour la cause de la musique.

PORT LA NOUVELLE

Réveil Neuvellois

Vendredi soir 22 octobre, dans la salle du Foyer municipal, le Réveil Neuvellois a tenu son assemblée générale. Autour du président Clovis Grimal, M. Lières Joseph, vice-président; Roux Edouard, directeur et trésorier; Garcia Joseph, sous-directeur; Cullis Hubert, secrétaire général, avaient pris place une quarantaine de membres exécutants.

Le président Grimal ouvrit la séance en remerciant tous les membres présents et se félicita de la présence de nombreux jeunes au sein de la société qui laissait présager de beaux lendemains pour notre Réveil neuvellois. Le rapport moral de cette société fut fait avec beaucoup de précisions par le président. La gestion financière s'avère des plus saines, en un mot le Réveil se porte bien.

La saison 1971-72 sera attaquée avec des pantalons flamboyants neufs. Dans le cadre des prévisions, on passa ensuite à l'organisation de la Sainte-Cécile qui se déroulera le 28 novembre. Au programme de cette journée, il faut retenir: à 11 h., la remise de décorations aux vieux musiciens. Ces décorations seront remises cette année par M. André Sarzi, président de la Fédération du Midi. Après cette cérémonie, le Réveil Neuvellois défilera dans les rues de la ville et déposera une gerbe au monument aux morts. L'on passa ensuite au vote pour le renouvellement du bureau, celui-ci fut reconduit à l'unanimité.

Un apéritif d'honneur fut servi et on leva les verres à la prospérité du Réveil Neuvellois.

PUISSERGUIER

Union Musicale

Fête de Sainte Cécile

Notre société doyenne fête le dimanche 12 décembre, sa patronne Sainte Cécile par un concert en l'église Saint-Paul sous la direction de son chef, M. Gayé René, avec des extraits de «Poète Paysan», saxo solo Barthez; «Scènes pittoresques» de l'Angelus «Scènes Alsaciennes» sous les talents, clarinette Arnaud, saxo Barthez, Samson et Dalia. Les nombreux auditeurs ont pu goûter et apprécier le talent de tous ces musiciens.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

Deux soirées - 600 personnes - A l'école normale de Musique du Bassin Houillier.

Ce n'est pas la première fois que l'Ecole Normale de Musique du Bassin Houillier fait salle comble quand elle donne un concert.

Les responsables avaient prévu deux soirées, ce qui n'était pas de trop, pour permettre au maximum de personnes de venir écouter ces soirées. Le premier soir, on affichait complet et beaucoup de monde rebroussait chemin n'ayant pas pris la précaution de retenir les billets à l'avance. Illustration typiquement malheureuse du manque de salle à Freymin-Merlebach en attendant que les projets de la municipalité fassent en sorte que, dans quelques temps, ce problème soit résolu dans notre commune.



LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Réunion du Comité Régional du Roannais, le dimanche 27 février 1972.

L'assemblée générale annuelle du Comité Roannais s'est tenue le dimanche 27 février sous la présidence de M. Labouret, président du Comité et vice-président fédéral. 27 sociétés étaient représentées, une société excusée, 5 sociétés absentes.

C'est le 19 janvier que tous nos musiciens se sont réunis pour le banquet annuel servi par notre restaurateur, M. Gineste. Notre président malade n'a pu assister à notre fête. Nous souhaitons de le voir très bientôt parmi nous, la place de trombone est toujours vacante. Le 23 janvier, jour de fête locale, notre Union musicale, toujours sous la baguette experte de M. Gave, nous fimes conviés à un concert donné dans le grand café de la Bourse avec le concours des musiciens des localités voisines avec un programme de choix : « El Gato Montés », Fenella : « Concordia », ouverture, E. Fontenille : « Les Contes d'Hoffmann », F. Offenbach, solistes trompette Maître, trombone Goland : « Les Mousquetaires au couvent », Louis Varney, solistes saxo Barthez Rolland : « Feu d'artifice chez Bécaud », tout cela interprété avec un incomparable brio qui fait honneur à notre Union tout entière et à son dévoué chef, cité plus haut, pour qui la musique est un véritable sacerdoce. Il nous reste à souligner l'excellence de la présentation de ce concert à notre ami René et souhaitons qu'il nous reste le plus longtemps possible au pupitre.

LESPIGNAN
Défilé de classement des « Glycines ».

Dimanche 20 février, à 10 h. du matin, « Les Glycines », accompagnés par « Le Réveil Nouvellois » effectuaient un défilé suivi d'une parade place des Ecoles. Ce défilé avait pour but le classement du groupe.

Dès le départ, galvanisés par la musique du « Réveil Nouvellois », « Les Glycines », par un serpent encadrant les tournures de baton, montrent qu'elles entendent faire étalage de tout leur savoir. Au cours du défilé, ce savoir ne se dément pas et le public ne ménage pas ses applaudissements.

M. Dejean, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi et M. Faure, membre du Comité de direction, accueillis par M. Verdier, maire de Lespignan, forment le jury qui suit avec intérêt les différentes évolutions. Celles-ci sont assez difficiles à exécuter, notamment une adaptation des trois croisés qui permet une double inversion des rangs de majorettes. Au bout de trois quart d'heure, le défilé prend fin sur la place des écoles et cède la place à la parade. Celle-ci, pendant vingt minutes, permet à MM. Verdier, Dejean, Faure et à nombreux public d'apprécier à nouveau la complexité et la très bonne exécution mouvements. Nous devons, ici, signaler leur variété car, durant plus d'une heure, et ce presque sans arrêt, « Les Glycines » ont exécuté onze mouvements entièrement différents. Ceux-ci, d'après M. Verdier, leur président et moniteur, ne représentant pas tout leur répertoire.

Un vin d'honneur, auquel étaient

conviés MM. Verdier, Dejean et Faure, devait clôturer cette matinée bien garnie.

Tout en félicitant « Les Glycines » et leur président, sans oublier « Le Réveil Nouvellois » pour son excellente prestation, nous pouvons dire que les Majorettes Lespignanaises ont fortement impressionné ces MM. du jury et peuvent envisager l'avenir avec optimisme.

Assemblée Générale à la Société Musicale « les Enfants du Vigan ».

Comme chaque année à pareille époque et pour la cent huitième fois depuis la fondation de leur société, les musiciens se sont réunis en assemblée générale. Conformément à la tradition et aussi aux statuts, l'ordre du jour donnait, en premier lieu, la parole au président pour le compte rendu moral de l'année écoulée, puis, c'était au trésorier de présenter le livre des comptes, avec explications et commentaires, et enfin l'assemblée devait élire les membres de la Commission administrative pour l'année 1972.

Dans l'exposé du président, trois points essentiels largement développés ont été retenus :

1) L'effort tout particulier de la société, dans le domaine de l'éducation musicale des jeunes.

Les classes de musique, qui fonctionnent sous la direction d'instituteurs bénévoles, sont ouvertes à tous les enfants en âge de lire couramment. Elles sont entièrement gratuites, ainsi que la fourniture de solfège et d'instruments. 38 élèves sont actuellement accueillis dans ces classes. Parmi eux, dix sont déjà sur les rangs, douze autres ont, ou vont avoir incessamment en mains, l'instrument de leur choix, et les cours de solfège des débutants donnent des résultats très encourageants. Le problème de l'équipement en instruments se posant d'urgence, les responsables ont décidé, en janvier, d'envoyer à une maison spécialisée, sept trompettes et clarinettes fatiguées par un long service, mais de bonne qualité, à la remise à neuf complète. Un saxo-ténor a également été commandé. Coût de l'opération : environ deux mille francs pour le sept, et douze cent cinquante francs pour le saxo. Cette dépense peut être réalisée, grâce au bénéfice des soirées récréatives de novembre et aux cotisations des membres honoraires, que le président remercie vivement au passage, pour le bon accueil qu'ils réservent toujours au représentant de la société. C'est, en grande partie, grâce à leur aide, que la musique peut continuer...

2) Les difficultés de la Cliquette de tambours et clairons. Le président déplore le mauvais sort qui s'acharne sur cette phalange, dont les éléments sont, pour la plupart, recrutés dans les villages environnants. Les décès, la maladie, les départs, ont réduit l'effectif à un strict minimum. Il n'est plus possible d'envisager un concert ou un défilé, sans la certitude de la présence de tous, sans exception, clairons surtout. Cela est souvent difficile étant donné les obligations professionnelles ou familiales de chacun.

De la discussion qui s'engage avec l'assemblée, jaillit la volonté d'accomplir là aussi, un effort. Un instructeur bénévole offre ses services pour la formation d'élèves clairons, et un appel, par voie de presse, sera prochainement adressé aux jeunes qui pourraient être intéressés. Là, pas de problèmes d'instruments, la société possédant le matériel nécessaire, en excellent état.

3) Les concerts publics. Se déroulant en plein air, puisqu'il n'existe pas de salle appropriée, ils ne peuvent avoir lieu qu'en été. Le samedi soir est d'autre part, le seul jour favorable, permettant un nombre maximum d'exécutants et aussi un auditoire plus nombreux. Cela réduit donc à quatre jours par mois, les possibilités de concert.

Le mois de juin est rarement favorable au point de vue temps. La société en a souvent fait l'expérience. Au mois de juillet, deux concerts sont, en général, donnés, malgré l'absence de la plupart des jeunes musiciens en vacances. Cela est fort regrettable pour la société qui ne peut justifier à ce moment-là, l'effort de recrutement et de formation entrepris. Au mois d'août, et ce depuis quelques années, les congés se généralisent à cette époque, les deux tiers des éléments sont absents. Plus question de concerts dans ces conditions, les répétitions étant même supprimées et toute activité suspendue pour un mois.

Et pourtant, un des buts essentiels de la société, est de se produire en public. Elle le désire et en a les moyens, puisque, au cours de l'année, et sans interruption, des programmes de concert sont mis au point par des répétitions hebdomadaires.

Le président souhaite, et c'est la seule solution, qu'une salle suffisamment vaste puisse être prochainement aménagée par les Pouvoirs publics, et servir, entre autres choses, aux musiciens, pour s'exprimer et se faire mieux connaître, sans avoir à subir la loi des saisons, des intempéries ou des circonstances.

En concluant, le président félicite tous les participants pour leur assiduité, et encourage tout spécialement le sympathique groupe de jeunes qui manifeste déjà, un vif et sincère attachement à la société. Il remercie, au nom de l'assemblée, la municipalité viganaise pour le soutien et l'aide qu'elle lui apporte, regrettant toutefois la sérieuse amputation subie par la subvention 1971, amputation certainement passagère, la musique faisant confiance à ceux qui l'ont toujours aidée.

Le président exprime enfin, à Jean Gayraud, chef de musique, les félicitations et la gratitude de l'assemblée, tant pour les résultats obtenus, que pour le dévouement, la patience et la compétence, qu'il met au service des « Enfants du Vigan ».

Après avoir entendu le compte

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU · PIQUET

30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e · Laborde 34-00.

rendu précis et détaillé assorti de commentaires, du trésorier, et approuvé à l'unanimité sa gestion saine et équilibrée, l'assemblée, faisant pour une fois exception, à la règle du vote à bulletins secrets, rebouille, à mains levées sa confiance à la Commission administrative sortante.

Cette commission est ainsi composée :

Président, Jacques Guy ; vice-président, Pierre Bolsson ; secrétaire, René Bastide ; trésorier, Pierre Ducros ; trésorier adjoint ; Robert Gleyse ; instruments, Roger Gayraud ; matériel-partitions et archives, Guy Giniels, Michel Labat ; responsable clique, Maurice Sauvage ; chef de musique, Jean Gayraud.

NORMANDIE

Très important.

Il est à nouveau rappelé aux sociétés présentant des élèves aux épreuves fédérales de remplir, avec précision, le P.V. destiné à la C.M.F., notamment en ce qui concerne la partie prenante : ou le nom et l'adresse précise (avec éventuellement son numéro de C.C.P.) du trésorier, ou l'intitulé exact du C.C.P. de la société, ou le C.C.P. de l'agence bancaire (explicitement désignée) si le groupement possède un compte dans ladite agence. Ces indications sont indispensables pour faciliter le travail de notre trésorier Petit, lors de l'envoi de la subvention de l'Etat. A défaut, d'avoir satisfait à cette légitime demande, les frais de mandat seront déduits du montant de la subvention.

La Fédération ne possédant pas de compte bancaire mais seulement des C.C.P. selon le service intéressé, tout versement doit être effectué au crédit du C.C.P. à l'aide des divers mandats de versement transmis en temps opportun. Si la société ne possède qu'un compte bancaire, faire effectuer le versement par le truchement du C.C.P. de la banque : cette dernière n'effectuant pas de donner l'origine détaillée du versement. Tout paiement par chèque bancaire oblige le trésorier à des écritures supplémentaires qui peuvent lui être évitées par l'observation des précisions qui précèdent. Merci !

Règlez votre cotisation fédérale dès que vous en recevrez l'invitation. Pour les assurances, n'omettez pas d'adresser le bordereau de souscription à M. Petit, simultanément avec le versement des fonds.

BAYEUX

La nature avait été choisie pour thème, cette année, du traditionnel concert du Lycée Alain-Chartier.

C'est devant une salle comble que M. Després, proviseur du Lycée, a présenté l'orchestre et l'ensemble choral dont les jeunes représentants (quelque 200) ont une moyenne d'âge de 15 ans ; le Lycée Alain-Chartier est d'ailleurs l'un des rares établissements à posséder un tel ensemble. Le mérite en revient notamment, comme devait le souligner M. Després, à son directeur, M. Baudot, directeur de l'École de Musique, de la Musique municipale et de l'Orchestre symphonique, membre du bureau de la Fédération, dont le proviseur n'a pas omis de vanter le dynamisme, la foi et l'ardeur.

L'orateur a ensuite rappelé le thème de cette soirée musicale, qui a bénéficié de l'active participation de la Corporation Saint-Fiacre et de son président M. de la Cotardière. Jardiniers et horticulteurs bayeusains ont en effet décoré fort joliment la salle autour de ce thème de la Nature qui est « non seulement notre cadre de vie, mais aussi la condition même de notre existence ».

Le proviseur a terminé en remerciant les donateurs, les participants au concours d'affiches et enfin le nombreux public, au premier rang duquel l'on reconnaissait : MM. de Bourgoing, sénateur ; d'Harcourt, conseiller général ; Le Poutier et Jégou, adjoints au maire ; de la Cotardière, président de la Corporation Saint-Fiacre ; Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie ; Roudil, président des sociétés musicales ; les Directeurs des établissements scolaires, etc...

C'est sous la direction de Patrick Baudot, élève de la classe de seconde, qui débutait ce concert, avec le premier mouvement de la Symphonie « La Pastorale », de Beethoven. Puis le jeune musicien céda la baguette à son père ; tout ce petit monde interprétant alors, avec forte participation de flûtes à bec (chères à M. Baudot) ; canons populaires et morceaux classiques : coucou, joli papillon, libellule nous ont conduits au milieu d'un monde enchanteur, où l'on pouvait entendre, par-delà la chanson du ruisseau, un joli nuage du printemps et le fameux « Vol du Bourdon ».

« Ouvrez la cage aux oiseaux » de P. Perrot ; « Qui craint le grand méchant loup » de W. Dimey et « L'important, c'est la rose » de G.

Bécaud, voisinaient au programme de ce concert, avec Schubert et Mozart, tous ces genres les plus divers constituant un ensemble remarquable, qui nous aura sans doute permis d'aimer encore davantage la Nature... et la Musique !

LISIEUX

Tout récemment les salons de l'Hôtel de Ville accueillant les grands élèves de l'École de musique à l'occasion de la dernière audition de l'année. Cette soirée était présidée par M. Anne entouré de M. Thomas, le docteur Devaux et Mme, présidentes de l'Harmonie municipale et de l'Orchestre Symphonique et de nombreux parents d'élèves.

30 « sujets » la plus grande partie pianistes, firent montre de leur talent déjà affirmé dans des œuvres de nos grands classiques alternant avec des auteurs « moins anciens » : Desenclos, Satie, Chailley, Gallois Monbrun, Delvincourt. Pour rompre la monotonie de l'instrument à clavier vint s'intercaler un quintette dans une Sonate de Lœillet (flûte, violon, clarinette, saxo, basse) et la soirée fut clôturée par un trio en sol majeur de Mozart (piano, violon, violoncelle). Nous serions incomplets si on ne relatait pas l'émouvant général après l'impeccable et brillante interprétation, pour violon seul, d'un Caprice Récitatif et Scherzo, de Kreisler, par Jany Muckenksturm, actuellement dans une classe du Conservatoire de Paris.

Tous sont à féliciter pour ce programme bien étudié et pour l'excellente interprétation. Dans ces compliments, n'oublions pas d'associer leurs professeurs : M. Muckenksturm, Mmes Muckenksturm et Duputel, et MM. Viol, Petit, Plassart et Bar.

EVREUX

A l'École de musique, les élèves de la classe de piano ont joué pour leurs parents. Après avoir assisté à l'audition de cette classe de Mme Brigitte Lion-Revert, on imagine assez quel plaisir ont dû éprouver les mamans et les papas des élèves.

Fillettes et jeunes filles studieuses et particulièrement douées, elles soulèvent vraiment l'enthousiasme de qui les écoute. Il est certain, cependant, que la plus grande part de mérite revient d'abord au professeur, qui a su leur inculquer l'amour de la musique, et leur transmettre la technique et la virtuosité de leur instrument.

Toutes mériteraient d'être citées. Surmontant un « trio » étonnant, elles ont joué à la perfection des morceaux, point à point : la « Danse de la poupée », de Debussy ; de « l'Histoire de Babara », de Francis Poulenc ; « Granada », d'Albeniz ; la « Fantaisie en ré mineur », de Mozart ; la « Première valse oubliée », de Liszt ; « La Cathédrale engloutie », de Debussy, ou encore « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev, et bien d'autres...

Les plus âgées ont 15 ans, les plus jeunes, 10. Même ces dernières pratiquent le piano, à raison d'une heure par jour environ, depuis trois ou quatre ans. Toutes méritent, sans réserves, les chaleureux applaudissements qui ont récompensé leur talent et leurs efforts.

Avec la Musique Municipale

Un parterre comble, des balcons bien garnis, face à une scène comble. Manifestation de groupe ? Non point. Seulement celle du talent, au théâtre municipal, où la musique du même nom, sous la direction de son chef, Numa Lion, donnait « son » concert en l'honneur des Ebrofétiens, certes, mais également en celui de quelques musiciens auxquels leur fidélité à cet ensemble de quelque soixante-dix exécutants vaut une juste récompense.

D'un programme particulièrement sélectif, ouvert sur une Danza, de Rossini, bien exécutée, nous retiendrons essentiellement les première et deuxième suites de « Peer Gynt », meilleurs pages de la musique de scène que Grieg composa à la demande d'Ibsen, et qui allaient constituer — sauf le respect du chef — la part du lion. L'orchestre tout entier prit un plaisir évident à s'exprimer et à « sortir » le meilleur de lui-même. Comme toujours en pareil cas, ce fut excellent au point de rendre superflu, le « Brazillera », de Darius Milhaud et, surtout, l'inévitable « Bourdon », de Rimsky-Korsakov qui, décidément, n'en finit pas de voler. Au moins le fit-il avec justesse et sans coup de dard à la partition. Au pupitre, N. Lion, dynamique, précis, efficace, peut à juste titre être fier de son travail.

La seconde partie devait permettre aux élèves de la classe de piano de Mme Brigitte Lion-Revert, de faire la preuve d'un talent et d'un sérieux heureusement conjugués. Il convient de les féliciter — toutes pour avoir eu le courage d'aborder en public des auteurs (Satie, Fauré, Poulenc) ne donnant pas spécialement dans la facilité, et ceci avec une maîtrise étonnante pour leur âge.

L'ensemble de la soirée a séduit un auditoire de connaisseurs au premier rang desquels nous avons noté



NOUVEAU !...

CLARINETTES EVETTE en Sib

Clés nickelées : F 465

SAXOPHONES EVETTE

Vernis doré, clés nickelées.

SOPRANO : F	925
ALTO : F	1.080
TÉNOR : F	1.200
BARYTON : F	2.080

BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré, ...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Cerf - PARIS 2ème TEL : 231 . 88 . 78

la présence de MM. Azémia, Clouet et Lévy, respectivement maire et adjoints.

Sans la musique, a écrit Nietzsche, la vie serait une erreur. L'ignorer à Evreux, après ce que nous avons entendu, serait une faute...

Dans un court extrait ont reçu les récompenses de la Fédération Musicale de Normandie dont M. Lion est le vice-président pour son département.

Diplôme d'honneur et médaille d'or : MM. André Turquier et André Vannuxem (25 et 22 années de présence).

Diplôme d'honneur et médaille de bronze : Michel Chevalier et Jacques Gaillard (chacun 17 années de présence).

ROUEN

La Musique Municipale de Rouen, qui a beaucoup souffert de la guerre 39-45, avait déjà passé une audition classiquement il y a une douzaine d'années, sous la direction de son regretté chef, André Hatay.

Avant la guerre, elle était en division d'excellence qui était alors le plus haut rang et sa renommée dépassait largement les frontières de notre province. Un jury présidé par M. Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie, assisté de M. Angot, son vice-président, et de M. Albert Beauparc, directeur du Conservatoire de Rouen, hélas ! disparu lui-même, classait la Cipale en première-première après avoir entendu la Symphonie Inachevée, de Schubert.

Depuis ce temps, la société travaillait fortement pour remonter le niveau musical et y parvenait peu à peu grâce à la présence de nombreux éléments de valeur venus du Conservatoire de Rouen, encadrés par leurs professeurs et surtout dirigés par M. Henri-René Pollin, professeur de saxophone au Conservatoire de Rouen, ex-membre de la Garde Républicaine de Paris, aidé par son sous-chef Georges Bleu, également professeur au Conservatoire.

Le dimanche 19 décembre 1971, un jury présidé par le toujours jeune président de la Fédération Musicale de Normandie, M. Anne, assisté de son vice-président, M. Angot, ayant à leurs côtés, M. Richard, chef de la Garde Républicaine de Paris, et M. Ethuin, directeur de l'Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, entendaient l'ouverture de « Phédre », de Massenet, et la « Musique aux Quatre-Vents », de Roger-Roger. Ce fut une brillante interprétation de ces deux œuvres si différentes, mais permettant aux éléments de la Musique municipale de faire valoir leur talent, qui fut récompensé par un classement en Division Supérieure. Première section, avec les félicitations du jury aussi bien aux musiciens qu'au directeur.

Il ne reste plus à la Cipale qu'à participer prochainement à un concours international — il est question d'aller à Nevers le 25 juin prochain — pour gravir encore un échelon dans le classement des sociétés. C'est l'ambition de son président, de son conseil d'administration, du directeur et de tous les musiciens qui continuent à travailler dur afin de parvenir à hisser la Musique municipale de Rouen au plus haut niveau possible et contribuer ainsi à dignement représenter notre bonne ville de Rouen dont la réputation de ville des arts est pleinement justifiée.

SAONE-ET-LOIRE

NOMINATION. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au titre de Chevalier des Arts et Lettres de Monsieur Marcel Bouillot, vice-président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, Directeur de l'Harmonie du Creusot.

Nous présentons nos sincères félicitations au nouveau promu dont nous connaissons le dévouement inlassable à la cause musicale.

CHALON-sur-SAONE

Salle comble au Théâtre Municipal le 12 mars pour le concert annuel de la « Vaillante ».

L'expérience montre que les musiciens dits « amateurs » cessent de l'être lorsqu'ils ont surmonté les difficultés de leurs instruments respectifs et qu'ils se préoccupent dès lors du travail collectif de mise en place des morceaux inscrits au programme des concerts : il y faut du courage, le sens de la musique, un certain goût de la persévérance dans le cadre d'une œuvre mise en commun et aussi le souci d'un beau résultat.

Dans la salle du Théâtre municipal de Chalon a eu lieu le concert annuel de la « Vaillante », mais à tout prendre, c'était beaucoup plus que cela : la salle était absolument comble, depuis les parterres jusqu'à la Poulaille, les troisèmes galeries comprises. En ce dimanche humide et venteux du mois de mars, les amateurs de belle musique trouvèrent leur compte à entendre un concert donné par les meilleures musiques de la région Bourgogne, avec les disciplines différentes : la « Vaillante » musique municipale catégorie Harmonie et « L'Union Musicale » de Saint-Marcel, fanfare classée en division « Honneur » et sans aucun doute une des meilleures sociétés françaises dans sa spécialité.

Il est rare que les Harmonies et les Fanfares se mêlent ; il y a hélas des ségrégations que l'homme de la rue ne peut pas bien évaluer même dans les ensembles d'anches et de cuivres. Au moins entre la « Vaillante » et les musiciens maraichers, il n'y a point de présence et l'attribution des mérites ne se fait que sur pièce à l'issue d'une audition jugée impitoyablement.

C'est ainsi que les musiciens de l'Union Musicale ont estimé (et M. Roy ne me démentira pas) que la « Vaillante » a subi un examen de passage parfaitement favorable.

Sa prestation du début : « Le Carrousel de Monselgneur », de Lully, a montré comment chacun des musiciens peut apporter un lustre remarquable à une partition bien connue mais magnifiée par l'apport de timbres insolites. « Le ballet de Don Juan », de Gluck, et « l'Ouverture pour musique d'harmonie », de Mendelssohn, ont mis en valeur le pupitre de clarinettes dans lequel le professeur Dullion a amené une notion de valorisation du timbre avec le souci constant du respect du calibre sonore, ainsi que le travail intensif, accepté par tous, du registre grave de l'instrument, que l'on nomme à juste titre « Chalumeau ». La « Vaillante » comporte quinze clarinettes, quatre grandes flûtes et un piccolo de ce dernier instrument, mané vigoureusement par Arlette Miriski qui n'a pas encore quinze ans, mais qui dispose d'une personnalité musicale incontestable lui permettant de s'imposer quand le besoin s'en fait sentir.

Les amateurs de musique moderne ont été comblés par les rythmes heurtés de la « Glorification du Tzar Boris » ainsi que par ses motifs dissonnants, joués imperturbablement par les musiciens amateurs, lesquels montrent la valeur de l'enseignement qu'ils ont reçu et subi.

Le dernier morceau : « Les Danses poloviennes du Prince Igor », de Borodine, pièce extrêmement difficile qui met en œuvre tous les pupitres de l'orchestre a permis de constater la cohésion de l'ensemble, son bel entraînement et la valeur du travail individuel accompli par tous.

La bonbonnière qu'est le Théâtre municipal de Chalon, ses qualités d'acoustique bien connues ont permis aux musiciens maraichers de se présenter, en seconde partie, avec des atermis que ne connaissent pas les auditeurs de la salle des fêtes de Saint-Marcel. L'on entendit de cette merveilleuse société successivement : « Ramuntcho », de G. Plomé ; « Le Roi s'amuse », de L. Delibes ; « Humoresque », de Dvorak, et « Benvenuto Cellini », de Berlioz. Ces morceaux ont été parfaitement rendus et appréciés à leur juste valeur précise et en raison de cette acoustique qui permettait à l'auditeur éclairé de bien percevoir chacun des pupitres en fonction de l'ensemble. Selon son aimable habitude, Mlle Yolande Bert accomplit avec beaucoup de science le travail du musicologue qui explique les raisons de la composition d'une œuvre et partant, la fait mieux comprendre.

En fin de concert, les deux sociétés réunies ont joué, debout, le célèbre morceau « Trompet Voluntary » attribué faussement à Purcell, sous la direction de M. Fonta, directeur de la « Vaillante ». Ainsi l'avait édicté M. Prost, qui, dans un geste d'amitié, très apprécié, laissa la baguette à son collègue et ami.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, le président Berthenet présente ses remerciements à toutes les personnalités ayant pris part au succès du concert. Ayant fait part des excuses de MM. Rande et Ducrouy, il magnifia le travail des sociétaires de la « Vaillante », travail lié à celui des professeurs qui font le maximum pour l'enseignement de leurs élèves.

Madame Vagneur, maire adjoint, représentant M. Lagrange, maire, sut trouver l'accent qui convenait pour signaler les progrès surprenants accomplis par la « Vaillante ». Elle salua l'esprit d'entente qui règne entre les sociétés de la ville, disant notamment : « Il est tellement plus agréable de marcher la main dans la main plutôt que de se quereller ».

Parmi les personnalités présentes, nous avons relevé : M. Merille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire ; Mme Vagneur, maire adjoint ; Mme Monard, M. Cabut, vice-président d'honneur de la « Vaillante » ; M. Berthenet, président actif ; M. Camille Roy, directeur de l'école municipale de musique ; M. Desbois, maire de Saint-Marcel ; M. Parent et Mme Ligier, respectivement président et directrice de l'Office de la Culture et des Loisirs ; M. le Colonel Mazoyer, président de la Fanfare de Gergy ; M. Baudot, directeur honoraire de la « Vaillante » ; M. Thevenot, président de Chalon-Estudiantina ; Mlle Haib, directrice de « La Lyre Bourguignonne » ; M. Bouillot, directeur de l'Harmonie du Creusot, vice-président de la F.M. de S.L. ; MM. Commaré, Charleux, Régulier, Meugnier, Baron, Thibert, membres du bureau de la F.M. de S.L. ; Sylvain Pierre, M. Michon, directeur de la Fanfare de Givry ; Mme Rol-Simonnet, etc...

« Concert de printemps, sonorité d'hiver... ». Excellent concert : Pierné, Delibes, Dvorak, Berlioz donné par l'Union Musicale de St-Marcel - En seconde partie : « L'Ensemble à Vent de Verdun » Formation originale et attachante.

Quatre-vingt-dix exécutants, ce n'est pas rien, et c'est assez difficile à placer sur une scène de théâtre. Les musiciens de Saint-Marcel se sont présentés, hier, dans la salle des fêtes, dans une nouvelle disposition qui n'est pas sans rappeler celle adoptée dans les orchestres symphoniques. Les cuivres clairs et les trombones, ainsi que les contre-

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

basses cuivres et cordes placés sur une estrade à deux niveaux ; le résultat est de toutes façons extrêmement clair, et l'amélioration de la perception du son dans la salle est nette.

Certains pensent cependant qu'on peut encore faire mieux, et les avis sont partagés : dresser un auvent derrière la société (solution auditorium), ou alors, sortir complètement la société de la scène et la faire jouer devant, car il y a de la place sur un parquet démontable.

Peu importe d'ailleurs ; les dirigeants savent ce qu'ils ont à faire. Qu'il nous suffise de dire qu'une fois de plus l'Union Musicale a comblé les vœux de ses auditeurs en leur présentant un programme copieux, bien composé et interprété d'une façon impeccable. Louis Prost sait qu'il peut demander beaucoup à ses musiciens et, effectivement, il en obtient un rendement remarquable.

Mlle Yolande Bert, qui possède une diction précise et ferme, a assuré, à la satisfaction générale, les commentaires musicaux des œuvres interprétées. Le concert commençant par une marche américaine : « Roosevelt » (plus belge qu'américaine, d'ailleurs), qui fut dirigée par M. Dimer, sous-directeur.

« Ramuntcho », ouverture de Gabriel Pierné, sur des thèmes populaires basques, n'est pas un morceau d'exécution facile. Les bugles, en particulier, ont des traits en arpegges qu'ils doivent exécuter à une vitesse qui est à la limite de ce que l'on peut demander à des instruments à piston. Ils s'en sont tirés avec beaucoup de panache, et le caractère sauvage, un peu triste de cette pièce bien connue a été parfaitement rendu. Louons au passage les qualités de la transcription due à Levasseur, spécialiste des fanfares.

« Le Roi s'amuse », ensemble de dix airs de danse dans le style ancien, traité volontairement de façon archaïque par Léo Delibes, constitue à mon avis le sommet de ce concert. Louis Prost et ses musiciens ont réalisé cette gageure : faire d'une fanfare surcomplet un ensemble de chambre à vents capable de présenter gavotte, menuet et passepied d'une façon ciselée, sans emphase aucune, avec un souci de la mesure qui tient du miracle : la seconde danse, qui reprend le motif d'une chanson du XVIème siècle, « Belle qui tient ma vie » réalisait ce miracle, une exécution parfaite en tous points.

Même remarque pour « Humoresque », de Dvorak, où le célèbre morceau prend une couleur nouvelle dans l'interprétation de Louis Prost. Le concert se terminait avec l'ouverture de « Benvenuto Cellini », qui conforte l'auditeur, disait Mlle Bert, dans l'idée que Berlioz était plus symphoniste qu'un musicien dramatique. Avec ses changements de rythme, son allure heurtée, ses reprises étonnantes, cette ouverture a été jouée dans un mouvement endiable. Louis Prost, on le sait, ne faisant aucune concession sur le temps des œuvres qu'il inscrit au programme de ses concerts.

La seconde partie a permis aux auditeurs d'apprécier un ensemble insolite, original et attachant en diable. Un quatuor de saxophones doublé d'un basseton, d'un baryton, d'un cor et d'un bugle, voilà qui sort vraiment de l'ordinaire. Le compositeur Gaston Bachelard, directeur de l'Harmonie de Verdun, a écrit lui-même ses arrangements, en tenant compte des instruments dont il dispose. Tout cela sonne bien et clair ; on pourrait cependant conseiller à ses musiciens de s'accorder plus soigneusement. D'autre part, beaucoup d'auditeurs se sont trouvés d'accord pour estimer qu'il est regrettable que l'ensemble se soit produit en avant-scène, avec le rideau baissé, ce qui feutrait les sons.

Mais la formule est bonne, encore que le choix de certains morceaux ait été considéré comme discutable : il faut, en effet, être téméraire pour arranger, dans le cadre de cet octuor, un concerto pour piano de Tchaikowsky. Gaston Bachelard a eu le mérite de faire de la musique à son idée, en combinant des timbres divers. Son initiative est intéressante, elle mérite d'être encouragée.

Une réception s'est déroulée dans la salle du premier étage, le président Tavernier a remercié tout le monde, les personnalités, l'ensemble à vent de Verdun, la municipalité de Saint-Marcel ; il a félicité Louis Prost et ses musiciens (dont il fait partie) ainsi que les présidents et directeurs des sociétés musicales qui ont assisté au concert. Il a terminé sa courte harangue en souhaitant longue vie à toutes les sociétés, et s'écriant : « Vive la musique, vive l'Union Musicale ! »

L'atmosphère était à la cordialité : chacun était satisfait du beau concert ; aussi c'est avec bonne humeur, dans une ambiance d'amitié, que chacun participa au vin d'honneur qui terminait la manifestation.

LES PERSONNALITES

M. Jarrôt, député-maire de Montcau-les-Mines ; M. Desbois, maire de Saint-Marcel ; M. Merille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire ; M. Tavernier, président de l'Union Musicale ; Pierre Sylvain, vice-président ; une délégation de l'Élan Musical de Châteauneuf-le-Royal ;

M. Buons, vice-président de la Lyre Bourguignonne, représentant l'Union des Sociétés Musicales et Chorales ; le Colonel Mazoyer, président de la Fanfare de Gergy ; M. Berlin, vice-président de l'Harmonie de Buxy ; une délégation de l'Harmonie municipale de Chagny, conduite par M. Moreau ; M. Louis Baudot et Mlle Baudot ; M. Berthenet, président de la « Vaillante » ; M. Jean Fonta, directeur, et les professeurs de l'École municipale de musique ; M. Roger Remandot, directeur de Chalon-Estudiantina ; le capitaine Beldeier, de la C.R.S. 43 ; M. Perpoint ; M. Cosai ; M. l'abbé Blot ; M. Virot, directeur de la Fanfare de Sevrey ; M. Palluet, maire de Sevrey.

GUEUGNON

La fanfare municipale a trouvé une deuxième jeunesse.

Parmi les différentes manifestations qui se sont déroulées à Gueugnon, dimanche dernier, le concert donné par la fanfare municipale a été de loin la manifestation la plus importante et la plus inédite.

Il y a bien longtemps déjà que la Fanfare municipale, à l'exemple d'autres sociétés, vieillissait et la relève se faisait attendre malgré les efforts qui étaient faits en ce sens. Or voilà qu'au sein de la Fanfare est né un Comité de jeunes qui a pour mission d'animer la société et d'attirer ainsi les jeunes à faire de la musique. Ainsi, grâce aux anciens toujours là, avec Samuel, le directeur, grâce aux encouragements du Docteur Nageotte, maire ; de Mme Paul Vanier, présidente d'honneur ; de M. Millil, président actif, et surtout au dévouement et au travail d'un groupe de jeunes, la Fanfare municipale a pu trouver, ce dimanche après-midi, un grand concert varié et de qualité qui a étonnamment surpris le public. Les musiciens en formation de Fanfare dirigés par M. Samuel ont exécuté des morceaux de genre différents, présentant de grandes difficultés qui ont permis à l'auditoire d'apprécier les progrès qui viennent d'être faits.

Le quatuor de cuivres a permis à ces musiciens de nous faire mieux connaître leur valeur dans les interprétations d'un choral de Bach et du menuet du Bourgeois Gentilhomme de Lully. Toujours formés d'éléments de la fanfare, l'ensemble de musique ancienne, dirigé par M. Planade, qui est surveillant au C.E.S., a permis de mieux faire admirer la valeur des musiciens en interprétant le célèbre Trompet Tune de H. Purcell et le Carrousel du Roi, de J.-B. Lully. La chorale formée d'élèves de l'école de musique de la fanfare a été très applaudie également.

Quant au Junior Accordeon qui l'on a déjà eu l'occasion d'entendre en public, il a fait preuve une fois de plus de la grande valeur de technique instrumentale de ses éléments.

Au cours de la 2ème partie de ce concert, 36 diplômes furent remis aux élèves de l'école de musique par les personnalités présentes : Mme Nageotte, Mme Paul Vanier, M. Morla et M. Millil. Enfin, en apothéose à cette grande manifestation artistique, la Fanfare municipale a voulu offrir un éblouissant bouquet dans une « Fantaisie moderne » sélection d'airs célèbres et enfin « Le rêve passe ». Bravo à tous en espérant que cette deuxième jeunesse de la Fanfare municipale ne sera pas « un rêve qui passe » mais une réalité qui aura de nombreux lendemains. C'est notre souhait comme celui de tous ceux qui ont assisté à ce magnifique concert.

SEINE-ET-MARNE

LAGNY-sur-MARNE

Concert du 27 février 1972.

Dimanche 27 février, une bien agréable matinée musicale était offerte aux mélomanes Latignaciens par l'Union Musicale, placée sous la baguette de son directeur, Pierre Vandomber, 1er Prix du Conservatoire Supérieur de Paris, qui sut une fois de plus, donner un concert vivement applaudi par un public conquis, tant par la qualité de l'exécution, que par le choix d'un programme bien à la taille de cette formation.

Devant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous avons pu reconnaître M. Rabourdin, député ; M. Lallemand, maire de Lagny, et Mme ; M. Avis, maire adjoint et Mme ; M. Jossé, maire adjoint et président du Comité des Fêtes, et Mme ; Mme Receveur, M. Dalcier, conseillers municipaux ; M. Guillon, président honoraire de l'U.M., et Mme ; M. Chalumeau, vice-président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, représentant M. Fievet, président ; Mme André Chalumeau, secrétaire générale de la F.M.S.M. ; M. Lannoy, président de l'U.M. ; M. Nicolaud, secrétaire ; M. Tertois, trésorier de l'U.M., les membres de l'Union Musicale vont successivement interpréter différentes œuvres commentées par M. Tertois : « Trompet Voluntary », de Purcell ; le « Concerto pour trompette » de Haydn, magistralement exécuté par Jean-Pierre Dalcier en soliste ; « La Norma », de Bellini, va clore cette première partie, un court extrait pendant lequel MM. Rabourdin, député, et Lallemand, maire, vont en quelques mots assurer l'Union Musicale de leur bienveillante attention, ce sera l'heure des récompenses remises par MM. Rabourdin, Lallemand, Lannoy et Chalumeau.

Recevoit le Diplôme d'Honneur de la Fédération de Seine-et-Marne : Mlle Nadine Jordany ; M. Jean-Pierre Dalcier, M. Serge Cardot. La Médaille d'Honneur de la F.M.S.M. : M. Claude Lecot, M. Pierre Rondel, M. Pierre Vandomber. La Médaille du Mérite Musical de la F.M.S.M. : M. Gaston Leclercq, M. Claude Nicolaud.

La Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France. Bronze : M. Pierre Vandomber, M. Pierre Fudler, M. Jean Larose.

Argent : M. Roger Santerre.

Or : M. Pierre Vite, M. Robert Martin, M. Emile Lannoy.

En outre, la Médaille d'Or Départementale est remise à M. Robert Martin pour ses 45 années d'activités musicales, et à M. Emile Lannoy, qui totalise 49 ans de présence active dans une société musicale.

La deuxième partie du concert va alors se dérouler avec au programme : « Les Vêpres Siciliennes », de Verdi ; « La Rapsodie Norvégienne », de Lalo ; « Les Danses Espagnoles », de Moszkowsky, qui vont terminer une audition qui laisse un auditoire ravi, enchanté d'un après-midi consacré à la belle, à la vraie musique.

SUD-EST

LYON

Dimanche 5 décembre, en La Primatiale Saint-Jean, les trois cents choristes de l'Union des Sociétés Musicales de Lyon ont chanté la messe de l'amitié.

Nous venons d'assister, dimanche, avec la foule qui remplissait la primatiale, à un véritable « événement musical », dont la portée et le retentissement seront peut-être plus grands encore que les organisateurs ne l'espèrent.

A notre époque, il est souvent fort difficile (si non impossible) dans les cérémonies religieuses, d'harmoniser les chants de l'assemblée, plus soucieuse de participation que de beauté vocale ; avec ceux de la chorale pour qui la belle et grande musique est le véhicule nécessaire de sa foi et de son adoration.

Or, voici que cinq chorales de l'Union des sociétés musicales de Lyon (sans compter le « Chœur mixte de la primatiale ») se sont réunies. Et, comme d'habitude prouvent le mouvement en marchant, elles ont montré la splendeur de la musique sacrée en chantant, tout au long d'une messe, placée sous le patronage de Sainte Cécile.

Sans du tout gêner les chants de l'assemblée. Au contraire, alternant avec partie ou totalité des chorales, ces chants de l'assemblée y acquiescent aisément, sûrs de la note et justesse du son.

Un événement musical. Un événement, d'ailleurs, nullement imprévu... Voici plusieurs semaines qu'il était en projet. Son aboutissement est dû, pour la part la plus large, à l'obstination, à l'entêtement de Raymond Jarniat, directeur à la fois de la chorale « Les Vieux Amis » et de l'Harmonie du Rhône. Soutenu en soutien par le R.P. Labourg, par ses amis et collègues directeurs de chorales, il trouva bien vite une aide auprès de MM. Weinborn, président de l'Union des sociétés musicales de Lyon, et A. Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est et président de la plus nombreuse de ces chorales, l'Union chorale et artistique des États-Unis.

Un Comité d'organisation rassembla en outre le docteur Potel, M. Buisson et les présidents des diverses chorales : MM. Crouzet (Ensemble choral mixte de Lyon), Michel (Chorale mixte Lugdunum), Vaillant (Ensemble vocal du Plateau), Ducrot (Harmonie du Rhône), Germain (Vieux Amis).

Il ne manquait plus (mais il fut aussitôt acquis) que l'accueil chaleureux du P. Godard et de son chœur mixte de la primatiale, et bien sûr, l'approbation du clergé paroissial...

Raymond Jarniat, fort de ses dix « cuivres » de l'Harmonie du Rhône et des voix d'hommes des « Vieux Amis », demanda au maître Joseph Reveyron, organisateur titulaire de la primatiale, d'écrire pour eux une messe, que l'on intitula aussitôt « Messe de l'amitié ».

Du coup, l'événement musical était créé ! Une cérémonie splendide.

Précisons tout de suite que le déroulement de cette messe était conforme, jusqu'au moindre détail, aux nouvelles « rubriques » du récent « Ordo » romain.

Ce qui n'empêchait nullement, avant l'arrivée du clergé, le maître Reveyron, après avoir lâché les « grandes eaux » de son orgue, de les interrompre pour faire place à un « carillon » de trompettes, trombones, tubas.

Tous les chants, d'ailleurs, s'organisaient autour de ceux qui comportent toute messe : chants composés par Reveyron que les « Vieux Amis » interprètent seuls, dirigés par Jarniat, soutenus par les cuivres. Implorations du Kyrie, acclamations du Sanctus, prière fervente de l'Agnus. Nos chroniqueurs musicaux drout ce qu'il faut penser de cette très belle partition.

Sous l'impulsion de M. Journoud, maître de chant de la primatiale, les autres chorales (et l'assemblée qui remplissait la nef) donnaient tout leur élan aux répons. Elles chantaient après la première lecture, un psaume de l'abbé Odard, et après la deuxième, l'Alleluia de l'Avent. Le « Credo III » était affirmé d'un seul cœur.

On entendit aussi à l'offertoire, sous la direction nuancée de M. Butard, le si filial « Ave Maria » d'Arcadet ; après la communion, un choral d'un contemporain de Bach dirigé par P. Languet, et à la sortie, le final de la Passion selon Saint-Jean, de J.-S. Bach, dirigé par R. Jourdan. L'homélie du père Godard, maître de Chapelle de la primatiale. Pour le P. Godard, maître de chapelle de la primatiale, qui la célébrait, cette messe de l'amitié était une messe jubilaire : celle de ses 25 années de prêtrise.

Sa présence assurait la qualité du chant de l'officiant; et, en outre, elle lui donna l'occasion de magnifier l'amitié entre choristes. Puis d'évoquer les trois personnages bibliques qui nous parlaient dans les lectures. Il en tira trois leçons: la conversion profonde du cœur (St-Jean-Baptiste); la soif de justice imprégnée de miséricorde (Isaïe); la nécessité de la louange de Dieu (la plus haute fonction de l'homme sur la terre).

Les personnalités. Le clergé primatial (en dehors du concours généreux qu'il apportait à l'organisation matérielle de cette cérémonie) avait tenu à y participer par les lectures.

Celle d'Isaïe fut faite par un jeune vicaire de Saint-Jean, M. Keppel; celle de Saint-Paul, par M. le chanoine Atuyer, recteur de la primatiale; celle de l'Evangile par M. le chanoine Deshorts, représentant le chapitre qui concélébrait avec le P. Godard.

Le chanoine Atuyer, dans ses annonces paroissiales, se plut à souligner l'éclatante réussite de cette messe, pieuse et musicale. Il déclara que la primatiale serait toujours ouverte à des manifestations de cette qualité. Et il dit son désir de voir renouveler cette messe de l'Ami-tié, « l'an qui vient ».

Dans la nef comble où les fidèles débordaient nombreux sur les bas-côtés, aux premiers rangs, on voyait:

M. Proton de La Chapelle, chargé des Beaux-Arts, représentant le maire de Lyon; M. Bertrand, adjoint; MM. Pichon, Thibaudet, conseillers municipaux; Mme Martel, suppléante; M. Meulet, secrétaire de la Communauté urbaine; Coguliot, représentant M. Caille, député du Rhône; M. Kenneth Larke, attaché au consulat des U.S.A.; le représentant du général gouverneur.

MM. Gianoglio, président d'honneur de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est; Bernard, président des Sociétés musicales du Rhône; Nique, de la Fédération; Sester, de l'Union; Foucaud, directeur technique départemental.

Mme Giroud-Abel (Salon des poètes); M. Jamin (Comité des fêtes du VIIIème); M. Genard (médailles militaires), etc.

Jean BEAUMONT.

Un concert harmono-symphonique à Lyon.

Harmonie du Rhône et Orchestre des Auditions Symphoniques Universitaires.

Le samedi 11 mars, salle Rameau, deux vénérables formations de notre cité se sont réunies pour donner un concert à tous égards original. Les auditions symphoniques, fondées voici plus d'un demi-siècle par Robert de Frazzy, ouvrirent par deux pièces magistrales: l'ouverture d'Iphigénie en Aulide, de Gluck (dont Wagner écrivit la paraison destinée au concert) et l'Inachevé de Schubert. Raoul Barthalay dirigea l'une et l'autre avec l'autorité que lui confère la longue expérience acquise naguère à l'orchestre de chambre de l'O.R.F.T.F. et qu'il ne cesse d'enrichir depuis sa nomination à Givors comme directeur du Conservatoire et de la Maison de la Culture.

L'Harmonie du Rhône parut ensuite pour faire sonner les timbres chatoyants des flûtes, clarinettes, hautbois, saxophones et cuivres tout à tour impliqués par la fameuse pièce de concours d'André Messager et une œuvre de Serge Lancelotti, « Cap Kennedy », évocation savoureuse d'un site désormais inscrit dans la plus vive actualité. Raymond Jarniat tenait en mains fermes la polyphonie, assurant la cohésion des divers groupes d'où se détachèrent maints solistes valeureux, tels les clarinettes Lavergne, Riche, Atlan et Paloyan. Ainsi armée et conduite, l'Harmonie du Rhône maintient une tradition remontant à 1884 sans cesse reconduite par des animateurs ardents dont Eugène Jay transmit l'exemple à Raymond Jarniat.

Après s'être ainsi manifestés pour leur propre compte, les deux ensembles devaient s'associer en un complexe assez curieusement baptisé « Harmono-symphonique ». On pouvait craindre que la conjonction de l'orchestre traditionnel et des instruments à vent, tous deux autonomes, ne s'accomplisse sans dommage. A notre surprise, l'expérience fut une totale réussite. Raoul Barthalay en fournit la preuve péremptoire en dirigeant une transcription ingénieuse de quelques extraits de la Water-Music haëndelienne. Quant aux tableaux d'une exposition sélectionnés parmi la suite de Moussorgski-Ravel, Raymond Jarniat sut en préserver les pittoresques contrastes de couleur, de rythmes et de puissance suggestive.

Rendons grâce aux deux chefs pour l'exploit qui, du même coup, honore les 100 amateurs groupés l'autre soir au coude à coude sur l'estrade de la salle Rameau, celle-ci étant remplie d'un public ayant marqué sa satisfaction par de nombreux applaudissements.

Albert GRAVIER, critique musical.

Une formation harmono - Symphonique à Lyon.

L'Harmonie du Rhône, président Me Gilles Ducrot, vieille société lyonnaise, fait actuellement une expérience en s'unissant avec l'Orchestre des Auditions Symphoniques Universitaires de Lyon, président Stéphane Martin, pour présenter une formation harmono-symphonique composée de 110 musiciens.

Ainsi les efforts de ces deux sociétés bien connus du public lyonnais, ont déjà porté leurs fruits à l'occasion d'un concert donné à Givors, le samedi 11 décembre 1971. Aussi ce concert harmono-symphonique a-t-il été suivi par un public nombreux et averti, qui a apprécié la qualité des deux formations et les applaudissements chaleureux ainsi que le « bis » qui punctua les extraits d'une œuvre de Moussorgski, montrèrent bien que les spectateurs passèrent une soirée agréable.

La ville de Givors avait la primeur, de cette sorte d'association entre ces deux formations réputées, composées de musiciens chevronnés dont la plupart sont prix de Conservatoire. L'on peut dire que la réunion des 110 musiciens permet à ce type d'orchestre des possibilités nouvelles en particulier: une sonorité orchestrale exceptionnelle, aussi bien dans les « fortissimi » que dans les « pianissimi » et donne à des œuvres telles que « Ces tableaux d'une exposition » de l'auteur Moussorgski, un relief nouveau.

De même cette suite de Haëndel, « Water Music » écrite vers 1714 pour la traversée de Londres sur la Tamise du nouveau roi d'Angleterre, originaire de la Maison de Hanovre, demande des effectifs exceptionnels et cette œuvre prit son vrai relief grâce à l'Harmono-symphonique. Mais pour un si grand nombre de musiciens, il faut une adaptation spéciale et surtout des éléments ayant un sens musical parfait, sinon l'interprétation risque de perdre de sa qualité et grâce aux chefs, MM. Barthalay et Jarniat, l'audition fut parfaite.

Les deux chefs ont affronté une difficulté de taille, le défaut de répertoire approprié à une telle formation. Avec le concours de Jacques Fillet, ils ont dû transcrire les œuvres présentées, ce qui a constitué un travail long et très délicat. Le succès de ce concert a été une juste récompense au dévouement de ces musiciens chevronnés.

Pour compléter cette soirée, l'orchestre symphonique universitaire interpréta deux œuvres de Gluck et du maître de la symphonie que fut Haydn. L'Harmonie du Rhône présente en seconde partie une sélection de « l'Arlésienne », de Bizet, et les 5ème et 6ème danses hongroises de Brahms. Le public put apprécier cette partition de Bizet où il laisse éclater son sens musical

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	295	365
CORNET, si b	380	450
BUGLE, si b	426	510
ALTO, mi b	565	675
BARYTON, si b	650	830
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.995	3.835
TROMBONE à coulisse	495	595
TROMBONE à pistons	695	815



LAQUES OR CLES CHROMES

SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.850
CLARINETTE, si b, super ébène	446
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	550

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

avec le prélude qui évoque le drame, l'intermezzo avec son pathétique rappel et la farandole endiablée. Quant à l'œuvre de Brahms, elle est dominée par ces danses hongroises difficiles à interpréter avec ses rythmes et ses ruptures de cadence, mais les deux formations dont la renommée n'est pas surfaite furent égales à elles-mêmes.

Dans l'avenir immédiat, un concert sera donné à Lyon, salle Rameau, le samedi 11 mars 1972, en soirée. Le programme comportera les œuvres maîtresses données à Givors que constituent des extraits de Water-Music de Haëndel, et des Tableaux d'une exposition, de Moussorgski. On peut espérer que de très nombreux mélomanes de Lyon et de la région viendront assurer la confirmation du succès de cette entreprise sur laquelle les présidents des deux formations MM. Martin et Ducrot forment de grands espoirs. Texte établi d'après un compte rendu de la presse locale.

UD - ISERE

ALLEVARD

Gala de printemps, le 14 mars 1972.

Dans une salle archi-comble tous les parents des élèves, tous les amis de la Fanfare et Rallye Bréda et tous ceux qui aiment la musique ont passé une soirée inoubliable. La Fanfare et Rallye Bréda, le Rallye Cor et les écoles municipales de musique ont montré qu'Allevarde peut se glorifier d'avoir l'une des plus belles phalanges du Grésivaudan.

Nous pouvons dire que la relève est assurée.

A 21 h., en présence de M. et Mme Anne Paquet, de M. Cassera, maire d'Allevarde et Mme; Revol, président d'honneur; Pierre Gauthier et Mme; Perroux, maire du Moutaret et M. Deson, directeur de l'Harmonie de Lancy et Mme; Chevenier, directeur des Enfants de Bayard; des professeurs et de tous leurs amis, les quatorze sonneurs du Rallye Cor donneront cette soirée en interprétant les célèbres airs de chasse: « La Saint-Hubert », « Le Grand retour de chasse », « Beaugard » et « La Chabrilant ».

Aux jeunes tambours placés sous la direction de M. Stockhausen revivra l'honneur de débiter le programme de l'école de musique.

En compagnie d'un ensemble instrumental, les six garçons et filles interpréteront « La Marche Impériale » et « Marches des Eclipsés ».

Tout à tour par formation de quatre, cinq et six élèves, les instrumentistes donneront la valeur de leur talent.

Nous avons pu applaudir successivement:

— Intermède de Schubert ensemble d'ancholes; Carillon de Gaston Martin (ensemble de gros cuivres); Le portrait de Schubert (ensemble de saxophones); Barcarolle et chansons bachiques de Jules Selmer-Collery; Scènes d'enfants No 1 des six pièces, opus 2, de Mendelssohn; La Steinkerque, joyeuse fanfare de Couperin (trio de cuivres); Far les collines et les vallées de Brown (trio de bois); La Truite, de Schubert, (ensemble saxophone et tibia); Jour de fête, de René Cordier (ensemble de petits cuivres).

Une quarantaine de tout petits des classes de solfège première et deuxième années, ceux qui plus tard assureront la relève sur les

rangs de la fanfare, interpréteront sous la conduite de leur chef, M. Stermann, et accompagnés au piano par Mme Madeleine Lovera, deux chants qui furent fort appréciés: « La Merveille », de Beethoven, et « Adieu foulard ».

PALMARES ET DISTRIBUTION DE PRIX

Un jury présidé par MM. Paquet, Cassera, Revol, Deson, Custillon et Bernard, devait remettre aux élèves ayant passé brillamment leurs examens tant en solfège qu'en instrument, leurs prix et récompenses.

L'école municipale de musique a présenté aux examens de solfège, 58 candidats; 33 élèves ont obtenu une première mention dont un premier prix. (Perrichon Pierre, cours supérieur, Lyon, 28 mars 1971); 21 élèves ont obtenu une seconde mention, dont un second prix; 4 élèves ont obtenu une troisième mention, dont un troisième prix.

Aux examens d'instruments, 30 candidats ont été présentés; 16 élèves ont obtenu une première mention; 13 élèves ont obtenu une seconde mention; un élève un troisième prix; 2 élèves ont obtenu le diplôme de fin d'étude.

Avant d'ouvrir la deuxième partie du programme consacré au concert de la Fanfare et Rallye Bréda, le président Lucien Custillon devait remercier le comité directeur de cette société, les musiciens et la municipalité, ainsi que les parents d'élèves et amis.

Il remercia particulièrement le directeur, M. Roger Rieu et les professeurs de l'école, ainsi que Mme Madeleine Lovera.

Deux jeunes membres de la fanfare remirent à chacun d'eux un bouquet de fleurs.

Placé sous la baguette de son chef Roger Rieu, la fanfare devait exécuter un programme de très haute tenue.

Avec cors, tambours et clairons, l'Harmonie Joua: la « Marching thro Georgin ». Puis des fantaisies: Concerto pour une voix de Saint-Preux; Cavalerie légère, célèbre ouverture de Suppé; « Sur un Marché Persan »; « Nos fiers Alps »; « Cortège de Ballet »; « Princess March », et pour terminer, un brillant pas redoublé: « Le Régiment de Sambre et Meuse ».

JO CARRIER.

UGINE (Savoie)

L'Harmonie Municipale en deuil :

C'est avec une grande peine que nos musiciens ont appris la mort de M. Henri Botta, leur président.

Très apprécié, au sein de sa société, M. Henri Botta, après avoir été membre actif, prenait la présidence de l'Harmonie en 1954. Son dynamisme et sa compétence aidèrent nos musiciens à atteindre un niveau jamais égalé en participant au concours international de Tours en 1967, concours sanctionné par le classement de l'Harmonie en 1ère division. Ses qualités lui valurent d'être nommé vice-président de l'Union départementale des Sociétés musicales de Savoie, où toujours il travailla en faveur de l'art populaire.

Dans un extrême souci de manquer à la tâche et connaissant les difficultés de sa société, c'est lui-même qui proposait un successeur à sa présidence, en la personne de son fils, M. Albert Botta.

L'Harmonie municipale à laquelle s'étaient joints de nombreux musiciens d'Albertville, conduisit le convoi funèbre en exécutant des morceaux de circonstance. De nombreuses sociétés musicales avaient tenu à se faire représenter, et au cimetière, c'est M. Adam qui au nom de M. Rolando, en quelques mots simples, disait le regret et la peine de tous les musiciens savoyards.

En cette douloureuse circonstance, l'Harmonie municipale, adresse à son épouse, à M. Albert Botta et Mme et à toute sa famille, ses condoléances attristées.

SUD-OUEST

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès de M. Serin, président d'honneur de l'Entente Bassens-Lormont et le décès de M. Gussiot, président d'honneur des Cadets de Cadillac-Bèguey.

Nous adressons à ces deux sociétés et à l'Union des Batteries - Batteries-Fanfaires ainsi qu'à la Fédération du Sud-Ouest, nos très sincères condoléances.

Congrès Fédéral annuel du 19 mars 1972

A la Maison cantonale de Bordeaux-Bastide à ce lieu ce congrès qui a réuni près de 150 délégués des sociétés fédérées. Autour du président fédéral, M. Henri Giran, se trouvaient MM. Jean Dauguet, conseiller général, représentant M. Chaban-Delmas; Jacques Pernée, directeur du Conservatoire de Bordeaux; Polier, représentant l'Inspection de Jeunesse, Sports et Loisirs.

Après la lecture du procès-verbal du précédent congrès par M. Barrère, secrétaire général, et l'allocution d'ouverture du président, on passa au rapport de M. Vincent, trésorier général et à l'exposé de M. Pironon, expert-financier de la Fédération. M. Peyre, lut le rapport de M. Augé au nom de la Commission de contrôle. Le rapport moral de M. Barrère, celui de M. David sur les examens, de M. Saint-Blancard sur les assurances et de M. Davier sur les récompenses ayant été envoyés aux sociétés ne furent pas lus. Au sujet des examens fédéraux qui groupent chaque année le chiffre important de 2.500 élèves, il fut adopté de nouvelles dispositions pour l'admission en division supérieure.

M. Larriba exposa le projet du stage fédéral à Lacanau en septembre et le président parla des divers festivals et concours dans le cadre fédéral, ainsi que du concours international et congrès d'été de la Confédération musicale de France des Sablès-d'Olonne. Le drapeau fédéral fut conservé à la garde de la Sainte-Marguerite de Gradignan, qui participera à ce congrès ainsi que plusieurs sociétés qui représenteront le Sud-Ouest.

De nombreux vœux furent ensuite discutés émis par les sociétés d'Orthez, Ychoux-Oleron Sainte-Marie, Jumièac-le-Grand, l'Union des Sociétés musicales des Landes, Union

POUR MIEUX SERVIR NOS: HARMONIES FANFARES

et ENSEMBLES DE CUIVRES

Un seul catalogue regroupant les répertoires des Editions :

**MARGUERITAT
SCHOENAERS
MILLEREAU**

et **BOOSEY & HAWKES**

En exclusivité aux Editions :

TOP-EUROPA

53, ROUTE LEON-LACHAMP — 13-MARSEILLE-9^e

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

des Sociétés musicales de la Dordogne, le Groupement du Libournais, etc...

De très intéressantes discussions furent ouvertes, notamment sur la question des méthodes modernes d'enseignement de la musique, ce qui mouva une intervention très appréciée de M. Perron, directeur du Conservatoire, sur l'application de la T.V.A. aux sociétés régies par la loi de 1901, sur la S.A.C.E.M., sur le projet de modification de la semaine scolaire, demandant que le congé soit le mercredi toute la journée, etc...

Pour la T.V.A., M. Dauguet déclara être déjà occupé de la question dans le sens souhaité par les Sociétés.

M. Despujois, président de l'Union des Laudes, fut chargé de rédiger la « résolution » du Congrès sur les grandes questions discutées et le texte qu'il proposa fut voté à l'unanimité.

Après l'examen des questions diverses et entre autres la communication de M. Gallas, chef de musique régionale de la 11^{ème} région, sur l'incorporation des musiciens dans les musiques militaires, on procéda à l'élection statutaire d'une partie du Comité Fédéral. Furent élus : MM. Giran, Sicurac, Barrère, Vincent, Guilhaume, Sirdet, Ambroise, Chaupeyre et Lhoumeau.

L'audition d'un tout jeune pianiste de 7 ans à peine, Alain Richaud, que Mme Vincent conduisit au piano, se fit applaudir dans des pages de Debussy et Fletvet.

Le concert s'acheva par les discours très applaudis de MM. Perron et Dauguet et par la remise des médailles d'or de la C.M.F. à MM. Davier, Barrère, Vincent et Mme Vincent, qui reçut également la médaille de J. et S., et la médaille d'argent de la ville de Bordeaux à M. Davier.

L'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne Réunies avaient avant l'ouverture du Congrès interprété sous la baguette de son directeur, M. Flaumes, Tannhauser et Porgy and Bess de Gershwin et, à son issue, reçut les congressistes pour un apéritif d'honneur au cours duquel le président M. Plon exprima sa joie de recevoir à la Bastide les importantes assises annuelles de la Fédération du Sud-Ouest. On prit ensuite le chemin du Château du Diabie pour se retrouver une centaine de convives joyeux autour des tables.

BORDEAUX - CAUDERAN

La Société Symphonique, fidèle à sa tradition d'offrir des solistes, instrumentistes ou chanteurs, a pour son concert de printemps, dont le magnifique programme fut un parfait enchantement, fait entendre Mlle Boussinet, toute jeune violoniste.

Dans le 1^{er} mouvement du très beau concerto en la majeur de Mozart, elle fut absolument remarquable, avec une sonorité de premier ordre, une sûreté d'exécution et une virtuosité sans reproche. Son brio sut rendre toute la grâce et la tendresse de cette partition. Aussi les applaudissements ininterrompus et gerbes de fleurs vinrent sanctionner toute la satisfaction d'une telle conquise. Félicitons la jeune artiste pour les solides qualités qui accompagnent son talent.

L'orchestre de Cauderan est vraiment composé de très bons éléments, et, sous la baguette de M. Desiré Darmenté, dont il n'est plus besoin d'affirmer la talentueuse direction, les musiciens surent exprimer la parfaite pureté que réclame l'écriture du divin Mozart. Et, si tous les pupitres dohnt une homogénéité et une belle qualité d'ensemble, ajoutons que violons, alti et violoncelles, dans ce concerto, en furent les artisans privilégiés, conjurant à la fois leur nombre et leur talent.

Avant le concerto, en première audition, « Trois Pièces » d'André Ameller : Prélude, Air Sérénus et Bourrée eurent beaucoup de distinction et d'originalité.

Deux extraits de « Peer Gynt » vinrent ensuite. La funèbre expression de la Mort d'Åse fut particulièrement bien rendue et fort applaudie.

En deuxième partie, ce furent les pièces de musique espagnole toujours si goûtées : Intermezzo de Granados, extrait des Goyescas Séville et Cadiz, d'Albeniz.

Pour finir, « La Petite Suite », de Debussy, devait achever la soirée par une véritable consécration de la qualité de tous les pupitres, qui tour à tour assurèrent l'excellence nécessaire à une musique qui n'est que délicatesse, poésie et tableaux aux touches presque impalpables. Ce fut un succès très affirmé.

Union Musicale de COUSTRAS

Le 12 décembre 1962, l'Union Musicale de Coustras a fêté sa Sainte-Cécile.

Au cours de l'Office religieux, l'harmonie, sous la direction de son chef Fortin, a interprété :

« Invocation de Lohengrin », de E. Wagner ; « Chant du Soir », de Schumann ; « Canon sur une basse obstinée », de J. Pachelbel ; « Marche-Cortège », de Walle. A la sortie de l'église, M. Jambon, maire de Coustras, recevait dans la salle du conseil municipal.

Au cours d'un vin d'honneur, il remercia les diverses autorités d'être venues dans sa ville et félicita M. Fortin et tous ses musiciens pour la bonne marche de sa société, M. Davier, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, le remercia au nom de la Fédération, qu'il représente, pour son si bon accueil.

Un banquet devait clôturer cette belle manifestation. De nombreux discours furent prononcés par MM. Duret, président de l'Harmonie ; Blanchard, président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais ; Faisandier, animateur culturel pour le Sud-Ouest ; Jambon, qui se devait de remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée ; Davier, qui félicita le chef de l'Harmonie et directeur de l'école de musique, M. Fortin, et dit combien il était heureux de constater le nombre de jeunes composant cet ensemble, la moyenne d'âge étant de 17 ans. Bravo M. Fortin pour ce résultat.

Puis, sur l'initiative de M. Blanchard, M. Davier remit à Madame Luquot, âgée de 83 ans, ancien maire de Coustras, la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest pour les services rendus à la musique durant son mandat et après. Elle a aidé, en 1946, à la fondation de l'Union Musicale, a toujours apporté son concours, soit par des dons à l'Union, soit aux festivals du Libournais, leur permettant de vivre et bien souvent de survivre.

TARN

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn.

Dimanche 27 février 1972, la Fédération des Sociétés musicales et Orphéoniques du Tarn a tenu son assemblée générale annuelle dans une salle de la mairie de Lavaur.

M. René Bonnet, président fédéral, était entouré de tous les membres du bureau et des délégués des divers groupements musicaux du département.

La séance fut ouverte par M. Emile Bardet, président de la Lyre de Lavaur, qui souhaita la bienvenue aux soixante-dix délégués présents.

Après l'appel des sociétés et l'approbation du procès-verbal de la précédente assemblée, M. Maurice Bascou, secrétaire de la Fédération, présenta le compte rendu d'activité qui fut approuvé à l'unanimité. Il signala la suppression, par le Service départemental de la Jeunesse et des Sports, de la mini-subsidie de fonctionnement de 400 F qui était accordée précédemment pour les 32 groupements du Tarn. Il mit les délégués au courant des démarches entreprises tant auprès du Service départemental, que de la C.M.F. et du Ministre Jacques Limouzy, pour obtenir finalement une réponse négative au sujet de son rétablissement. Il a été constaté que les sociétés musicales n'étaient pas aidées comme elles mériteraient de l'être et qu'en haut lieu on ne considérait pas à leur juste valeur les efforts que font toutes les sociétés pour l'éducation musicale de la jeunesse, dans des conditions matérielles souvent difficiles. Malgré cette déception, l'activité de la Fédération a été bonne et des félicitations ont été adressées à plusieurs sociétés qui avaient participé à des concours, aux professeurs qui se consacrent à l'enseignement musical et à tous les anciens qui, par leur présence, maintiennent encore une certaine vitalité à nos groupements musicaux populaires.

Ensuite, M. Ludovic Julien, trésorier fédéral, présenta les comptes financiers avec une exemplaire précision, qui furent acceptés à l'unanimité. Tenant ce poste depuis près de 50 ans à la satisfaction de tous, il demanda à l'assemblée de ne pas lui imposer le renouvellement de son mandat, vu son âge avancé et son état de santé. Avec regret, il a été pris acte de son désir, mais il a été nommé trésorier fédéral honoraire.

Après une allocution de M. René Bonnet, président fédéral, des dispositions ont été prises en commun pour l'organisation du prochain festival départemental de musique qui aura lieu le dimanche 28 mai prochain à Lavaur. Son organisation a été confiée à la Lyre de Lavaur et à la Clique Vaurécienne qui feront de leur mieux pour lui donner l'éclat habituel. Les délégués échangèrent quelques idées au sujet du programme de ce festival, sur les Ecoles de Musique et sur le concours fédéral du « Jeune Soliste » et terminèrent par le vote du Bureau fédéral constitué comme suit :

Président actif : M. René Bonnet, vice-présidents : MM. Henri Carayol, Pierre Dupret, René Fery et Fernand Mollière ; secrétaire général : M. Maurice Bascou ; secrétaire adjoint : M. Emile Bardet ; trésorier : M. Gilbert Rigaud ; trésorier adjoint : M. Marcel Cartou.

A l'issue du Congrès, les délégués ont été reçus par le Docteur Taizac, maire de Lavaur, dans la salle du conseil municipal où était servi le vin d'honneur que leur offrait la ville de Lavaur. Après un très cordial échange de civilités,

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

longuement applaudi par l'assistant, le président Bonnet a remis à M. le maire de Lavaur, qui y a été très sensible, la médaille de chevalier du Mérite fédéral pour son dévouement à la cause musicale. Le conseil municipal était représenté par M. Tressières, maire adjoint, qui promit également son concours pour le prochain festival.

Sous de tels auspices, il ne fait aucun doute que cette belle journée sera d'un bon augure pour une manifestation musicale qui s'annonce déjà très brillante.

GRAULHET

La soirée annuelle de l'Union Musicale de Graulhet n'a pas failli à la tradition et a connu, une fois encore, un grand succès populaire et artistique. Cette soirée, offerte aux membres bienfaiteurs et amis de la musique, a eu lieu le mercredi 29 mars 1972, à 21 h., dans la salle de l'Odéon.

Plus de soixante-quinze exécutants ont participé au grand concert qui occupait la deuxième partie du programme, tandis que l'on dénombrait trente-cinq exécutants dans l'orchestre de l'école de musique et que celle-ci, ainsi que la chorale des classes de solfège, voit le nombre de ses élèves augmenter chaque année. Cet engouement pour la musique est de bon augure pour l'avenir de l'art musical à Graulhet et apporte une récompense méritée à la compétence de ceux qui ont accepté la charge de les apprendre et de les diriger, M. Dondéne et Mme Dondéne, ainsi qu'aux dévoués dirigeants de la société.

En prélude à cette soirée, M. Cathala, président de l'U.M., s'est adressé aux personnalités présentes et au nombreux public pour les remercier de leur présence et des encouragements de toute nature que les amis de la musique prodiguent à la société. Parmi les personnalités, il citait M. le docteur Pontier, maire et conseiller général de Graulhet ; M. Bascou, secrétaire départemental des sociétés musicales ; M. Satgé, représentant Mme Satgé, présidente d'honneur de l'U.M. A leurs côtés, nous remercions également : M. Lassarre, maire-adjoint de Graulhet, et M. Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet.

M. Cathala regretta l'absence à cette soirée de M. Bonnet, président départemental des sociétés musicales, qui, souffrant, n'avait pu se déplacer.

Voulant être volontairement bref, le président ne s'étendit pas sur le passé glorieux de l'U.M. et dit simplement combien la saison 1971 avait été bien remplie avec le grand gala du cinquantenaire, le concours international de Saint-Girons et le concert de Sainte-Cécile.

Après avoir adressé un chaleureux hommage à M. et Mme Dondéne, toujours sur la brèche à longueur d'année et dirigeant les jeunes élèves et dirigeant petits et grands, il renouvelait ses remerciements à tous ceux qui apportent leur aide morale et matérielle pour que la musique continue à vivre et à grandir dans notre ville.

La première partie de cette soirée était consacrée à l'école de musique et la présentation assurée par le jeune Jean-Luc Trouche, sur un texte de Marc Héral. Elle débutait par un chant plein de fraîcheur et de rythme de la chorale des classes de solfège « L'Enfant au tambour », de H. Siméone, avec un accompagnement discret de l'orchestre des jeunes et enchanta par un très beau morceau de H. Purcell, « Trumpet and Lute », joué avec beaucoup de maîtrise par l'orchestre de l'école de musique. M. Dondéne nous présentait ensuite les classes d'instruments avec dans l'ordre : la classe de trompette, celle de saxoalto et cor, celle de clarinette, de trombone, de flûte (avec nos jeunes flûtistes toujours aussi charmantes et pleines de talent), enfin la classe de basson, avec le jeune G. Roeting, qui semble bien parti pour maîtriser dans les années à venir ce difficile et curieux instrument avec lequel M. Dondéne obtint le prix d'honneur du conservatoire national de Lille. Cette première partie se terminait sous les applaudissements d'un public conquis par « Moment Musical », de Schubert, joué par l'orchestre de l'école de musique.

Après l'entracte, c'était le moment attendu du grand concert donné par 75 exécutants parmi lesquels quelques musiciens venus des villes voisines pour étayer les pupitres de l'U.M. Cette deuxième partie de la soirée était présentée par M. Marc Héral. Au programme, quatre morceaux : « Ouverture de Mireille », de Ch. Gounod, « La Tosca », fantaisie de Puccini (solistes : MM. Alquier, Gau, Héral, Régnier et Jammes) ; « Prélude », morceau de style contemporain de Rachmaïloff, Enfin, la « Vème Symphonie » ou « Symphonie du Destin », musique légère et exaltante à la fois, chère à Beethoven.

En résumé, ce fut un excellent concert qui mérita amplement les sages et chaleureux applaudissements des nombreux spectateurs ravis et pour lesquels nous remercions et félicitons tous les exécutants et leur chef, M. F. Dondéne. Un vin d'honneur réunissait les personnalités, les exécutants et de nombreux amis de la musique et clôturait cette brillante soirée musicale.

VAUCLUSE

AVIGNON

C'est avec plaisir que nous avons appris la réussite de Daniel Catalanotti, admis en classe de Cor du Maître Georges Barboteu au Conservatoire National Supérieur de Paris, se classant parmi les quatre candidats reçus sur la trentaine qui se présentaient à cette épreuve. Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos plus vives félicitations.

Daniel Catalanotti n'est autre que le fils de notre sympathique Directeur de l'Orchestre de Chambre et de la Chorale Sainte-Cécile d'Avignon et Professeur au Conservatoire National de Musique d'Avignon.

AVIGNON

Le Chef André Bioules n'est plus.

Accompagné par ses nombreux amis, Maître André Bioules nous a quittés. Celui qui fut un grand, un chef scrupuleux et bon homme, une place vide dans le monde musical.

Né en juillet 1887, sa carrière de violoniste, à l'Opéra d'Avignon est interrompue, par la grande guerre au cours de laquelle, il est blessé. Chef d'orchestre à Vichy, à Caracassonne, il évoque ensuite le bon vieux temps, avec la Cigale à Cavallon, le Palmier et l'Appollo à Avignon. Prenant la succession de Fernand Blanc, il fut pendant plus de vingt ans, le dynamisme animateur de l'Orchestre Symphonique de Saint-Ruf, ne ménageant pas sa peine et, malgré son âge, ne refusant jamais de donner un peu de joie aux pensionnaires de l'Hospice Saint-Louis et aux divers concerts bénévoles demandés par la municipalité.

Que Madame Bioules, son épouse, professeur d'accordéon et pianiste, si dévouée pour ses élèves, reprenne l'expression de notre profonde sympathie. La Fédération était représentée par son président et de nombreux musiciens du département et de la ville d'Avignon.

CADENET

Echos d'une grande Fête le cinquantenaire des « Enfants d'Arcole »

Le Cinquantenaire des « Enfants d'Arcole » restera très longtemps gravé dans la mémoire de la population locale. Cet anniversaire fut dignement célébré et nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de cette belle journée qui regroupa sur le stade André-Etienne plus de 1.000 musiciens et majorettes. Jamais une festivité n'avait connu un tel succès populaire à Cadenet, près de 2.500 personnes assistèrent à ce grand gala musical et nous ne pouvons que regretter la disparition du soleil l'après-midi et la pluie de l'O.R.T.E. car c'est avec plaisir que nous aurions revu sur le petit écran musiciens et amonadiques du quartier.

Les cérémonies du matin furent suivies par un nombreux public. Le « Réveil-Sorguac » et les « Enfants d'Arcole » débutèrent par une aubade à la maison de retraite, aubade que nos anciens apprécièrent.

Monsieur René Leriche, maire adjoint souligna dans son allocution tout le dévouement des responsables des « Enfants d'Arcole ». Le président Alexandre Zanetti et son dévoué secrétaire Elie Roux et encore tous les membres du bureau des « Enfants d'Arcole ».

Au stade, l'après-midi, nous pûmes apprécier : Le Réveil Sorguac et ses majorettes ; Le Réveil Aptésien et les Coronettes d'Apt ; Le Réveil Avignonnais et ses majorettes ; L'Avenir Pélons et les Amazones de Cavallon ; Le Réveil Orangéois ; Le Réveil Jonquiérois et ses majorettes ; La Sirène Chevabiannaise ; Les Enfants d'Arcole et les Dauphines du Luberon.

Nous terminerons en félicitant tous les récipiendaires de diplôme ou médailles, digne témoignage de leur amour pour la musique populaire : la médaille, épinglée sur le drapeau pour le Cinquantenaire, et pour MM. Paul Fabre, Aimé Garen, Raymond Hérau, Jean-Pierre Mayon, Elie Henri Roux, Henri Marius Roux.

Tous nos remerciements et notre reconnaissance à Monsieur le maire de Cadenet et à son Conseil municipal.

OPPEDE

Un fort bel auditoire a applaudi le Concert Musical de Quasimodo

Dimanche 9 avril, en fin de matinée, le Foyer des Campagnes d'Oppède a connu l'effervescence avec le grand Concert musical offert par les Harmonies de la Fraternité Opédoise et de la Philharmonique Aptésienne. De nombreux amis de la musique, mélomanes avertis, ainsi que des élèves musiciens, n'ont pas manqué ce rendez-vous, au cours duquel nous avons applaudi l'excellente prestation de cet ensemble qui, avec brio, a mis en évidence un programme varié. Merci à Messieurs les présidents Allès et Bremont et aux chefs Alexis Hugon et Harold Borghesi, et à tous les musiciens, bien entendus.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE
SPECIALISEE DANS L'EDITION
ET LES FOURNITURES GENERALES POUR
HARMONIES, FANFARES, BATTERIES - FANFARES
ET GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Musique, Instruments, Equipement, Habillement, etc.

Demandez notre Catalogue

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES